

# La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,  
mercredi 10 novembre 1999  
116<sup>e</sup> année No 22  
88 pages, 6 cahiers  
**60 ¢** TAXES EN SUS  
ÎLES - DE - LA - MADELINE 1 \$  
FLORIDE 1,75 \$ U.S.

1346 http://lapresse.infinet.net



Planète  
des

## inégalités

La huitième  
des 12 cartes  
de l'Atlas du  
XX<sup>e</sup> siècle



## 400 000 plants de mari détruits

*La chasse au pot est devenue une priorité à la SQ*

VINCENT MARISSAL  
du bureau de La Presse, OTTAWA

D'une production artisanale longtemps associée aux nostalgiques du flower power, la culture de la marijuana au Québec est aujourd'hui devenue la priorité de la SQ, qui a détruit 400 000 plants en 1999.

Le pot québécois, baptisé Québec Gold sur le marché, pousse mieux que ses ancêtres, il est plus résistant au climat d'ici, plus fort que jamais, plus recherché, et donc, plus cher. Une équation alléchante pour le crime organisé, qui s'est lancé dans cette culture avec un enthousiasme juvénile depuis quelques années, prenant d'assaut les champs de maïs et les forêts.

Prise de vitesse par la croissance extraordinaire de la culture de cannabis, la Sûreté du Québec a affecté à l'opération « Cisaille » de dix à onze escouades de lutte contre le crime organisé, soit entre 150 et 200 policiers, à travers le Québec au cours des six derniers mois.

« C'est notre priorité, indique le caporal Richard Bourdon, porte-parole pour l'opération Cisaille. C'est le gros phénomène en ce moment, on a passé l'été à arracher des plants de pot. »

L'opération Cisaille, qui arrive à la fin de sa première année d'existence, doit se poursuivre encore deux ans. Débordée, la SQ songe même à former un agent de relations publiques affecté exclusivement au dossier. Au cours des quatre dernières années, les policiers de la SQ et ceux de la GRC, qui ont poétiquement nommé leur opération « Calamité », ont cueilli et détruit près de 1,5 million de plants.

Voir 400 000 PLANTS en A2

## Berlin fête les dix ans sans mur



PHOTO REUTERS  
Bravant la pluie, quelque 30 000 spectateurs seulement se sont rassemblés hier soir près de la porte de Brandebourg, illuminée par un feu d'artifice au terme des cérémonies marquant le 10<sup>e</sup> anniversaire de la chute du mur de Berlin.

## ... Mais le peuple n'était pas au rendez-vous

d'après AP et AFP  
BERLIN

Les Allemands ont marqué hier le 10<sup>e</sup> anniversaire de la nuit qui a changé le monde: celle de la « chute » du mur de Berlin le 9 novembre 1989.

« Nous sommes le peuple », clamaient le 9 décembre 1989, les Allemands de l'Est tout à leur joie d'avoir abattu le mur. Mais dix ans plus tard, le peuple n'était pas au rendez-vous des festivités de la porte de Brandebourg.

Bravant la pluie, quelque 30 000 personnes ont afflué sur la Pariser Platz, devant le célèbre symbole de Berlin divisée, et son quadrige, rutilant sous les projecteurs.

Les organisateurs en attendaient 100 000. Ils étaient plusieurs millions, dix ans plus tôt.

On espérait revivre un peu de la liesse de la chute du mur. Et ce d'autant plus que la journée avait regorgé d'interviews télévisées et de discours officiels, compassés, convenus et autosatisfaites, du trio des trois ex: l'Allemand Helmut Kohl, le Russe Mikhaïl Gorbatchev et l'Américain George Bush.

Mais la fête populaire a fait long feu. Une mauvaise surprise attendait Berlinoises et touristes. Devant la porte de Brandebourg, la grande perspective ouvrant sur la plus prestigieuse artère de Berlin-Est, l'avenue Unter den Linden, était totalement obstruée par un gigantesque studio provisoire, planté là par la première chaîne de télévision publique ARD.

Les chanceux, ou les téléspectateurs pour lesquels tout semblait avoir été pensé, ont eu droit à une « réédition » musicale.

Il y a 10 ans, le violoncelliste russe Mstislav

Rostropovitch, accouru de Paris pour vivre la grande révolution pacifique des Allemands de l'Est, interprétait spontanément une suite de Bach devant le mur sur fond de coups de burin rageurs.

C'est aussi l'époque où *Winds of Change*, tube des Scorpions, dinosaures du rock allemand, devenait l'hymne officieux de la réunification allemande.

Tous ces acteurs musicaux de la chute du mur étaient au rendez-vous sur la Pariser Platz. Les Scorpions ont repris leur tube inoxydable accompagnés par « Rostro » et 166 jeunes violoncellistes venus du monde entier. L'un des rares moments de chaleur de la soirée avec un feu d'artifice tiré au-dessus de la porte de Brandebourg.

Voir MAIS LE PEUPLE en A2

## Raid chez les prêteurs

Les prêteurs sur gages de Montréal ont reçu hier la visite-surprise d'une centaine de policiers qui leur ont réclamé leurs permis d'exploitation, les fiches de leurs clients ainsi que les contrats de crédit qu'ils font signer. Passés de 50 à plus de 350 en moins de cinq ans, les prêteurs pratiquent des taux usuraires, parfois jusqu'à 300 %.

Nos informations en page A3

## Robert De Niro viendrait bientôt tourner à Montréal

RÉJEAN BOURDEAU

Après John Travolta et Eddie Murphy, l'acteur américain Robert De Niro pourrait être la prochaine star à tourner un film à Montréal, a appris *La Presse* hier.

La production, intitulée provisoirement *The Score*, dispose d'un budget de plus de 30 millions CAN.

Pendant trois jours, la semaine dernière, des producteurs de Los

Angeles ont analysé les lieux de tournage, a confirmé hier André Lafond, commissaire au Bureau du cinéma et de la télévision, pour la Ville de Montréal.

« Quand ils sont arrivés, ils étaient intéressés, a-t-il dit. Quand ils sont repartis, vendredi soir, ils étaient très intéressés. »

M. Lafond rappelle toutefois que la partie n'est pas gagnée pour autant, puisque la décision finale n'est pas prise et que la concurrence est forte. « Disons que le projet est en gestation », a-t-il précisé.

Voir ROBERT DE NIRO en A2

## Le maire réélu de LaSalle dénonce le parti de Bourque

ÉRIC TROTTIER

Ayant été reporté au pouvoir par seulement 41 voix, dimanche, le maire de LaSalle, Michel Leduc, accuse Vision Montréal, le parti du maire de Montréal, Pierre Bourque, d'avoir mis son organisation électorale au service de son adversaire, Robert Corder, dans l'espoir de placer à l'hôtel de ville de LaSalle un maire favorable au projet « une île, une ville ».

« Nous avons des soupçons qui s'étendent sur une période de six semaines, a déclaré hier le maire Leduc à *La Presse*. Au départ, je ne

leur ai accordé aucune importance, parce que je ne suis pas du genre à croire aux organisations machiavéliques, mais en date de jeudi dernier, j'ai acquis la certitude que Vision Montréal, à l'aide de spécialistes en communication et de spécialistes en élections, ont été omniprésents à LaSalle pour supporter la campagne de Bob Corder. »

Le maire Leduc base ses allégations sur « une multitude de faits troublants ».

Voir LE MAIRE en A2

**52**  
JOURS AVANT L'AN 2000

**INDEX**

Petites annonces

- index D17
- immobilier D17 et D18
- marchandises D18 et D19
- emplois D19 à D21
- automobile D22 et D23

- affaires D2
- arts et spectacles E1 à E5
- horaire spectacles E4
- horaire télévision E2
- bandes dessinées D18

- Bridge A21
- Cyberpresse C7
- Décès E6 et E7
- Économie D1 à D16
- Êtes-vous observateur? D17

- Feuilleton D23
- Horoscope D20
- Lanaudière A17
- Loteries A2 et A10
- Monde C6 et C8
- Mots croisés D21 et S10

- Mot mystère D23
- Opinions B3
- Politique B1, B4 à B7
- Rive-Sud A11
- Tabloïd Sports
- Michel Blanchard S5

**ÉDITORIAL**  
Berlin, dix ans après  
- Alain Dubuc  
page B2

**MÉTÉO**  
Averses  
Max. 7, min. -4  
cahier Sports  
page 16



## Suites de la une

# Robert De Niro viendrait bientôt tourner à Montréal

ROBERT DE NIRO / Suite de la page A1

Bon point pour la métropole, une partie de l'action se passe... ici. « Le scénario s'ouvre sur une scène au *Café des artistes* (lieu fictif) de Montréal », note M. Lafond, qui espère bien tirer avantage de la situation.

La décision des producteurs se prendra rapidement car les activités de pré-production doivent démarrer à la fin du mois. Le tournage, d'environ deux mois, est prévu au début de l'année.

Selon M. Lafond, le budget total se situe « entre 30 et 40 millions, ce qui signifie des retombées économiques d'au moins 15 millions pour les membres de l'industrie montréalaise du film (techniciens, menuisiers, etc.) ».

D'autre part, le commissaire rappelle que le projet de Sylvester Stallone de tourner un long métrage sur la Formule 1 est toujours en suspens. L'acteur avait choisi Montréal pour profiter de la proximité entre les studios de cinéma et la seule piste de F1 en Amérique du Nord, le circuit *Gilles-Villeneuve*, dans l'île Notre-Dame. Le budget du film s'élève à plus de 70 millions US.

Deux raisons expliquent le retard: la réécriture du scénario et la disponibilité du circuit automobile. « Avec le nouveau scénario, l'action se passe de plus en plus autour d'un Grand Prix », explique M. Lafond. Dans ces conditions, on aurait besoin de la piste avant, pendant et après le Grand Prix du Canada, couru au mois de juin. « Cela rend les négociations plus complexes, car il y a beaucoup d'intervenants dans le dossier », souligne-t-il. Il faut notamment s'entendre sur l'utilisation des infrastructures et sur les droits de retransmission des images du Grand Prix.

Une fois l'entente conclue, le tournage devrait débuter au printemps prochain.

# ... Mais le peuple n'était pas au rendez-vous

MAIS LE PEUPLE / Suite de la page A1

Vue du ciel, Berlin s'est zébrée au même instant d'une ligne de partage formée par une multitude de feux de bengale, tout au long des 43 km du tracé du mur.

Beaucoup étaient venus sur la place vivante ou revivre un peu de l'émotion du 9 novembre 1989.

Hal Sturm, un chauffeur d'autobus de 44 ans, Berlinois de l'Ouest, n'en revient toujours pas de ce « cadeau unique » de la chute du mur. Pour lui, « la liberté et la paix l'emportent sur les conséquences économiques et matérielles de la réunification ».

Un enthousiasme que ne partagent sans doute pas les électeurs du PDS, successeur du Parti communiste (SED) au pouvoir en RDA, qui a ravi 40 % des voix à Berlin-Est le 10 octobre.

Hasard du calendrier, les chiffres du chômage publiés hier ont souligné le décalage persistant

entre l'Ouest, où il recule pour s'établir à 8,2 %, et l'Est, où il est en hausse à près de 17 %.

Les députés de l'opposition chrétienne-démocrate en ont profité pour mettre en doute la volonté du gouvernement d'améliorer le niveau de vie des habitants des cinq Laender (régions) de l'Est.

Une pointe d'amertume, celle des citoyens de l'Est qui rêvaient d'un paradis lorsqu'ils ont fait s'écrouler le régime communiste de RDA en 1989, est aussi venue tempérer les célébrations de la chute du mur et la fin de la guerre froide Est-Ouest.

« Il y a des Allemands qui, ces jours-ci, n'ont pas le cœur à la fête. Parmi eux, certains étaient en première ligne à l'époque. Ils ont mal parce qu'ils n'ont pas vu se concrétiser le fol espoir de 1989 », a lancé devant le Parlement un ancien amateur du mouvement des citoyens de la RDA, Joachim Gauck.

« Après la réunification, nous sommes rede-

venus des apprentis. Beaucoup se sont sentis étrangers dans leur propre pays. Ils avaient rêvé de paradis, ils se sont réveillés en Rhénanie du Nord-Westphalie », l'État le plus industrialisé d'Allemagne, a-t-il poursuivi, soulevant des rires désabusés.

Joachim Gauck, chargé de mission gouvernemental aux archives de la police secrète est-allemande (Stasi), avait d'ailleurs été choisi à la dernière minute pour représenter le mouvement civil de l'ex-RDA, jusqu'alors oublié des festivités officielles.

La journée d'hier coïncidait aussi avec le 61<sup>e</sup> anniversaire de la Nuit de cristal, qui en 1938 avait vu les nazis dévaster plus de 250 synagogues dans le pays.

« Aujourd'hui nous sommes dans le deuil et le respect pour les victimes de la politique d'extermination nazie », a déclaré le chancelier Gerhard Schroeder dans son discours au Bundestag.

# Le maire réélu de LaSalle dénonce le parti de Bourque

LE MAIRE / Suite de la page A1

Selon lui, le directeur des communications de Vision Montréal, Robert Dolbec, qui a orchestré en grande partie la campagne électorale de M. Bourque en 1998, a cherché dernièrement à obtenir les résultats détaillés des élections à LaSalle en 1995; le fait que des employés de la Ville de Montréal aient « visité » à maintes reprises le site Web de la Ville de LaSalle au cours de la campagne électorale; la similitude entre les affiches publicitaires de M. Corder et celles de M. Bourque en 1998; le nom du parti de M. Corder, Équipe Corder, inspiré du nom adopté aux élections de 1998 par Vision Montréal, qui allait devenir Équipe Bourque/Vision Montréal. Enfin, le maire Leduc trouve « pour le moins surprenant » la position ambiguë de M. Corder au sujet d'« une île une ville ». Il est, souligne-t-il, l'un des rares candidats à

la mairie dans l'île de Montréal à ne pas s'être opposé au projet du maire Bourque.

Fait à signaler, des candidats à la mairie dans d'autres villes en élections dimanche dernier ont aussi « entendu dire » que l'organisation électorale de Vision Montréal était impliquée dans diverses élections pour favoriser des candidats moins opposés à « une île, une ville ». « Plusieurs personnes en ont parlé ici, mais ce ne sont que des rumeurs, a dit le candidat défait à la mairie de Mont-Royal, Pierre Bri-sebois. Je n'ai rien pour étayer cette hypothèse. »

Hier, Robert Dolbec a admis qu'il s'était intéressé aux résultats des élections à LaSalle en 1995. « J'ai effectivement tenté d'obtenir ces renseignements, à LaSalle et dans d'autres villes, mais ça n'a rien à voir avec l'élection de dimanche dernier; comme je travaille sur le projet 'une île, une ville', je dois amasser le plus d'information possible sur chaque municipalité

de l'île; c'est mon travail », a dit M. Dolbec.

— Avez-vous, vous ou un autre membre de Vision Montréal, ou un proche de ce parti, participé, de près ou de loin, aux élections à LaSalle?

— Pas à ma connaissance, répond M. Dolbec. Personne à la direction de Vision Montréal, ni moi, ni André Bourque (le directeur général du parti et frère du maire de Montréal), ni personne que je connaisse, n'a aidé M. Corder. Maintenant, il se peut que des membres de Vision Montréal qui résident à LaSalle aient participé aux élections. Nous n'avons aucun contrôle là-dessus.

— Vision Montréal a des membres qui habitent à LaSalle?

— Je ne sais pas! Nous avons des membres qui habitent à Laval, d'autres à Pierrefonds. Il se pourrait très bien que nous en ayons aussi à LaSalle... »

Pour sa part, Robert Corder nie avoir quelque lien que ce soit avec

l'organisation de M. Bourque. « C'est complètement ridicule! Michel Leduc panique; il essaie de sauver la face parce qu'il sent qu'il va perdre au *recomptage* (dépouillement judiciaire que M. Corder va exiger demain en Cour supérieure, vu le nombre élevé de votes rejetés dimanche) », a dit M. Corder. Et il a ajouté: « Je ne connais personne de l'organisation de Vision Montréal et je ne connais pas de Robert Dolbec. Et puis notre organisateur est Francis Hooper, un adversaire du maire Bourque aux élections de 1998... »

Francis Hooper était, en effet, l'organisateur de Nouveau Montréal, le parti de Jacques Duchesneau, aux élections de l'année dernière. Mais il ne fait plus partie de Nouveau Montréal et a déjà changé d'allégeance dans le passé, puisqu'il a été auparavant organisateur du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et du Parti conservateur. La Presse a tenté en vain de parler à M. Hooper, hier soir.

# 400000 plants de mari détruits

400 000 PLANTS / Suite de la page A1

À eux deux, la SQ et la GRC ont arrêté plus de 1000 personnes lors de leurs saisies dans des champs, des forêts et des serres. Au plus fort de la crise du pot, cet automne, le député bloquiste de Saint-Hyacinthe—Bagot, Yvan Loubier, avait sonné l'alarme en annonçant que sa famille et lui avaient été mis sous la protection de la GRC après avoir reçu des menaces de mort du crime organisé. Un mois plus tard, M. Loubier et ses proches sont toujours protégés par la GRC.

La GRC ne dispose que d'une vingtaine d'agents au Québec. Les deux corps de police utilisent leurs hélicoptères pour repérer les plantations, mais aussi, très fréquemment, pour y accéder.

« On parle beaucoup des plants dans les champs de maïs, mais en fait, ça ne représente que 12 % des plants détruits, explique Richard Bourdon. Le gros des plantations se fait dans des régions difficiles d'accès. Ils plantent ça en îlots difficiles à repérer dans les forêts du Nord ou même sur des îles désertes. »

Cet automne, note le caporal Bourdon, la plus grosse saisie a été faite à Clova, en Abitibi. On est loin du « Triangle d'or » de la Montérégie.

En plus de s'étendre sur le territoire, le Québec Gold s'est parfaitement adapté à sa nouvelle terre d'accueil. La plante peut, paraît-il, survivre à un premier gel et même gagner en concentration de THC, l'élément hallucinogène de la marijuana. « C'est comme le *ice wine*, blague Richard Bourdon. La récolte n'est pas nécessairement finie, l'an dernier, on a détruit

près de 15 000 plants en novembre et décembre. »

Ne laissant aucun répit aux policiers, les cultivateurs de marijuana développent des techniques de plus en plus sophistiquées.

Déjà occupée du printemps à l'automne à trouver et à détruire les plantations, la SQ doit maintenant commencer dès janvier à dénicher les serres où poussent les plants de pot de l'automne prochain. Pour donner un produit de qualité en octobre, le jeune plant de mari doit en effet naître et vivre ses premières semaines dans une « pouponnière » avant d'être transplanté à l'extérieur.

La chasse au pot, disent les policiers, coûte de plus en plus cher et les escouades manquent de moyen sur le terrain. Le gouvernement fédéral a promis d'étudier la question, mais aucun renfort n'est prévu pour le moment.

## La Presse

Renseignements : (514) 285-7272  
 Abonnement : (514) 285-6911  
 Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039  
 Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30  
 Samedi de 7 h à midi  
 Dimanche de 7 h à 11 h  
 Rédaction : (514) 285-7070  
 Promotion : (514) 285-7100  
 Les petites annonces : (514) 285-7111  
 Télécopieur : (514) 848-6287  
 Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30  
 Décès, remerciements : (514) 285-6816  
 Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30  
 Grandes annonces  
 Détaillants : (514) 285-6931  
 National, TéléPlus : (514) 285-7306  
 Carrières et professions,  
 Nominations : (514) 285-7320  
 Comptabilité  
 Grandes annonces : (514) 285-6892  
 Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,  
 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.  
<http://lapresse.infinet.net>  
 Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -  
 Contrat de vente numéro 0531650  
 Port de retour garanti. (USPS003692)  
 Champlain N.Y. 12919-1518.

## LOTÉRIES

La quotidienne  
 à trois chiffres : 694  
 à quatre chiffres : 6116

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:  
 ■ à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (méro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;  
 ■ à Trois-Rivières: pavillon Saint-Arnaud Inc., 2850, boul. Royal, Parc Pie XII, de 13 h 30 à 20 h. Objectif: 225 donateurs;  
 ■ à Iberville: pavillon Mille-Roches, 190, rue Lareau, de 13 h 30 à 20 h 30. Objectif: 375 donateurs;  
 ■ à Montréal: Hôpital Général, salle Livingston, salon de repos, 1650, avenue Cedar, de 10 h à 16 h 30. Objectif: 120 donateurs.

24 441 252\$  
 Merci!  
 Objectif: 34,5 millions  
 Centraide du Grand Montréal  
 493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261  
 PRÉTONS MAIN-FORTE

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Le Mexique authentique

■ Mettons de côté les sombreros et les maracas, les restaurants aux décors clinquants et aux mets si piquants qu'on en oublie la saveur, et partons à la découverte du Mexique authentique. Du Musée des beaux-arts, qui présente de l'art moderne et de la musique du Mexique, à la Casa de Matéo et ses bananes flambées à la téquila. Demain dans le cahier Sortir, notre collaboratrice Stéphanie Bérubé vous offre une petite bouffée d'air mexicain.

## QUESTION DU JOUR

La Presse  
 Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
 Répondez à la question du jour:  
 — par téléphone, en composant le 514-285-7333;  
 — par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Dix ans après la chute du mur de Berlin, les Allemands n'avaient pas le cœur à la fête hier. Avaient-ils raison?

Québec injecte près de 25 millions pour faire face à la pointe de l'hiver dans les urgences d'hôpitaux. Est-ce suffisant?  
 À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 27 %  
 Non: 73 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

## ÉPILATION POUR HOMMES ET FEMMES

sous surveillance médicale

*Agreable pour les yeux, un toucher plus soyeux...*

# LASER SOURCE UNIQUE

irrésistibles, à prix compétitif

Prix de lancement à compter de **97\$** par séance

• CONSULTATION **GRATUITE\*** • ESSAI **GRATUIT\***

Renseignements, appeler au :  
**(514) 489-3000 poste 238**  
 5180, ch. Queen Mary, bureau 400, Montréal

SOIRÉE D'INFORMATION  
 Le jeudi 9 décembre à 19 heures.  
 Places limitées. Réservations requises.

COOTE ST. LUC  
 CH. QUEEN MARY  
 WILKINSON  
 DECARRE  
 SNOWDON

\* Jusqu'au 30 novembre 1999 Financement disponible

## LASER

## SOURCE UNIQUE

# Île de Montréal

## Coup de filet chez les prêteurs sur gages

Une centaine de policiers ont visité plusieurs commerces

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Les prêteurs sur gages de Montréal, comme Urgent Comptant, ont reçu de la visite imprévue durant la journée d'hier. Une centaine de policiers du SPCUM se sont présentés chez eux réclamant divers documents, dont leur permis d'exploitation, les fiches de leurs clients et les contrats de crédit qu'ils font signer. Ils ont effectué ces visites-surprises non pas en vertu d'une loi municipale, mais selon les articles 305 et 306 de la Loi sur la protection du consommateur.

C'est la présidente de l'Office de la protection du consommateur, Nicole Fontaine, qui a autorisé l'opération conjointement avec le SPCUM. Selon M<sup>me</sup> Fontaine, ces visites administratives visent à corriger la situation des prêteurs sur gages. Devant les demandes de l'OPC, le SPCUM a décidé d'agir et d'assigner des policiers qui seront conseillés et encadrés par les enquêteurs du Service de l'analyse des pratiques commerciales de l'OPC.

### Une situation alarmante

Un rapport rédigé par le bâtonnier et professeur de droit Claude Masse et remis cet été à M<sup>me</sup> Fontaine confirme une situation alarmante. « On peut y lire que plusieurs lois ne sont pas respectées, déclare Nicole Fontaine. Dans bien des cas, les droits des consommateurs sont bafoués. La Loi de la protection du consommateur nous autorise à effectuer des vérifications. » L'étude démontre que les conditions rattachées aux permis sont rarement respectées par les commerçants.

Denis Chabot, propriétaire de Urgent Comptant, dit ne pas craindre les policiers. « Nous tenons un commerce *clean*, chez nous, tout est conforme aux lois. »

Dans le cadre du coup de filet, les policiers ont d'abord vérifié si les brocanteurs possèdent ce permis exigé par l'OPC. Les autorisant à effectuer des contrats de prêt



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Comme des centaines d'autres, le commerce Urgent Comptant de la rue Ontario a reçu la visite des policiers hier.

d'argent. Sinon, ils s'exposent à des amendes oscillant entre 300 et 6000 \$ dans le cas d'une personne et de 1000 \$ à 40 000 \$ dans le cas d'un commerce. Les cas de récidive signifient des amendes deux fois plus élevées.

Le partenariat entre le SPCUM et l'OPC permet aux policiers de pénétrer à toute heure raisonnable dans l'établissement d'un commerçant afin d'en faire l'inspection, notamment au moyen des registres, des livres, des comptes, des pièces justificatives et autres documents.

### De 50 à 350 en cinq ans

Les prêteurs, qui sont passés de 50 à plus de 350 en moins de cinq ans, se retrouvent surtout dans les quartiers défavorisés urbains. Le phénomène des prêteurs sur gages a pris une telle ampleur ces dernières années que divers groupes dont le Bloc québécois, l'Office de la pro-

tection du consommateur, la police de la CUM et des associations de citoyens s'inquiètent de leur prolifération sur le territoire de Montréal. Dans certains cas, les taux usuraires peuvent dépasser les 300 % alors que la limite légale est de 60 %. De plus, selon M<sup>e</sup> Masse, jusqu'à 80 % des biens chez les brocanteurs sont des objets volés.

Il existe un règlement municipal qui exige que les prêteurs indiquent tout ce qu'ils achètent ainsi que des détails sur la provenance. Mais, selon M<sup>e</sup> Masse, le document est vétuste. Les clients des prêteurs sont souvent démunis et pauvres. Bien peu savent qu'ils ont des droits et encore moins savent les faire respecter.

En octobre, le Bloc québécois déclarait la guerre aux commerces de ce type, affirmant qu'il suffisait d'appliquer les lois existantes pour venir à bout du problème.

## Le locataire accusé du meurtre du concierge

MARCEL LAROCHE

C'est sans aucune réaction que Gerald Bernstein a appris, hier, qu'il était inculpé du meurtre au second degré du concierge d'un immeuble d'appartements du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Un bandage recouvrant une blessure à une main, le prévenu de 49 ans est demeuré impassible lors de sa brève comparution devant le juge Gilles Garneau, de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal.

En plus d'être accusé du meurtre du concierge Claude Lagimonière, 66 ans, tué d'un coup de couteau au thorax, Bernstein fait également face à une inculpation de voies de fait graves sur la personne de Jack Greenberg, 80 ans, propriétaire de l'immeuble du 4635 de l'avenue Van Horne, à Montréal.

L'enquête policière a démontré que Gerald Bernstein, locataire de l'appartement 104, connaissait bien le propriétaire de l'immeuble, Jack Greenberg, ainsi que le concierge Claude Lagimonière.

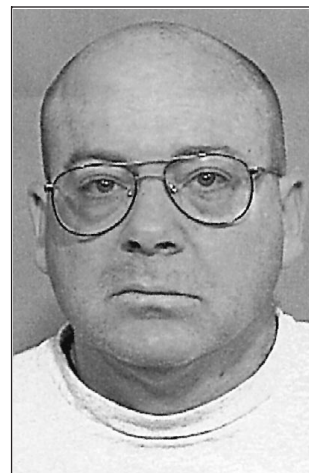
Pour une raison encore obscure, Bernstein se serait rendu au bureau du concierge de l'immeuble, vers 10 h lundi matin, et il aurait sorti un couteau pour se taillader un poignet devant Jack Greenberg.

C'est en voulant intervenir que l'octogénaire aurait été blessé d'un coup de couteau au bras. Au même moment, le concierge serait accouru pour porter secours à son patron, avant d'être atteint lui-même d'un coup de couteau au thorax.

Malgré la gravité de sa blessure, le sexagénaire a réussi à s'enfuir, mais s'est affaissé à l'extérieur, devant la porte principale de l'immeuble, où des techniciens d'Urgences-Santé ont vainement tenté de le réanimer.

Même si Gerald « Gerry » Bernstein était suivi par un médecin-psychiatre de l'hôpital général Juif de Montréal au moment du drame, son avocate n'a formulé aucune demande pour qu'il soit soumis à une évaluation médicale.

L'accusé a donc repris le chemin des cellules en attendant la tenue de son enquête préliminaire fixée pour la forme au 1<sup>er</sup> décembre.



Gerald Bernstein



Photothèque AP

Les Backstreet Boys en concert en juillet dernier.

## Les Backstreet Boys poursuivis

HUGO DUMAS

Les populaires Backstreet Boys peuvent rayer à jamais les noms de deux jeunes admiratrices de Sainte-Thérèse de leur fan club planétaire. Sylvie Bourget, mère de deux adolescentes, vient en effet d'intenter une poursuite de 40 000 \$ contre les cinq membres du groupe pop floridien, car elle soutient avoir été rudoyée par des agents de sécurité de leur entourage dans le lobby d'un hôtel montréalais et lors d'un concert donné par le quintette à l'été 1998.

La poursuite, déposée le 5 octobre au palais de justice de Montréal, vise personnellement les cinq membres des Backstreet Boys (AJ, Kevin, Howie, Brian et Nick), de même que la compagnie de promotion montréalaise DKD Universal. M<sup>me</sup> Bourget leur réclame 40 000 \$ en dommages moraux et punitifs pour elle et sa fille Mélissa.

Le 31 décembre 1997, M<sup>me</sup> Bourget loue une suite au 23<sup>e</sup> étage du Westin Mont-Royal, hôtel où doivent débarquer les Backstreet Boys qui effectuent alors une tournée. C'est un cadeau de Noël qu'elle offre à ses adolescentes, Mélissa et Mélanie, deux des plus grandes admiratrices du groupe pop. Le lendemain, elles iront voir leur show au Centre Molson.

Mais qui dit Backstreet Boys, dit également sécurité imposante. Dans la poursuite, M<sup>me</sup> Bourget allègue que sa petite famille a été poussée au fond de l'ascenseur de l'hôtel par un des gardes du corps et des musiciens des Backstreet Boys. Les Bourget disent aussi avoir été intimidées et s'être fait crier des bêtises, toujours en anglais, par l'entourage du groupe. Sylvie Bourget ajoute qu'elle a même reçu un coup en plein visage.

Mais ce n'est pas tout. Le 23 août 1998, M<sup>me</sup> Bourget et ses deux filles retournent voir leurs idoles lors d'un concert extérieur au parc des Îles de Montréal. Pendant la deuxième partie du spectacle, M<sup>me</sup> Bourget est apostrophée par un agent de sécurité, car elle prend des photos des Boys, ce qui est interdit. « Pourtant, M<sup>me</sup> Bourget a remarqué que presque toutes les personnes l'entourant avaient des appareils photo ou des caméras vidéo et qu'aucune d'elles ne s'est fait importuner par les gens du service de sécurité du spectacle », lit-on dans la poursuite.

On exige alors la pellicule de son appareil photo. M<sup>me</sup> Bourget est conduite à l'arrière-scène et après de longues discussions, des responsables de la sécurité décident qu'elle peut conserver son film si elle quitte l'enceinte du parc des Îles. Avec un canif, un des agents de sécurité coupe ensuite le bracelet du spectacle de M<sup>me</sup> Bourget, qu'elle porte au poignet, « sans même l'avertir et alors que les fans la poussaient par derrière ».

M<sup>me</sup> Bourget dit avoir été bousculée vers la sortie et a dû se rendre à quatre pattes jusqu'aux gradins où se trouvaient ses adolescentes, afin de les avertir de la situation. Elle dit avoir vu un agent de sécurité agripper la cheville de sa fille Mélissa et tenter de la tirer vers le bas de l'estrade.

Depuis ces incidents, la famille Bourget a décroché de la musique des Backstreet Boys. Mélissa et sa mère ont eu de la difficulté à dormir, ont été stressées, angoissées. « On les suivait partout, on n'a pratiquement pas raté un seul de leurs spectacles, mais mes filles ne veulent plus en entendre parler. Il y a un spectacle mercredi (aujourd'hui) et ça me fait peur pour les autres », raconte M<sup>me</sup> Bourget.

MANTEAU LONG,  
3/4 DU PRIX.

Il y en a long à dire sur ce manteau de la Collection Les Ailes: il est chic, il est offert en 4 couleurs et il vous est proposé au prix coupé de 262,50 \$ (rég. : 350 \$).

25%  
de réduction

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesailes.com

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

260287

## Nouvelle démission à Urgences Santé

Le représentant des médecins au C.A. claque la porte

HUGO DUMAS

surant l'intérim depuis mai.

La tourmente se poursuit à Urgences Santé : le représentant des médecins au conseil d'administration, Richard Boisvert, vient d'annoncer son intention de claquer la porte de la corporation ambulancière du grand Montréal.

« Je ne peux pas fonctionner dans un tel climat. Il y a eu trop de désinformation et je n'ai pas envie d'être au centre d'un conflit », explique le Dr Boisvert, urgentologue à l'hôpital Fleury de Montréal.

Dans une lettre adressée aux membres du conseil d'administration, il écrit que « 15 années de médecine d'urgence ne m'ont jamais fait vivre rien d'aussi pénible que la façon dont le conseil et moi-même avons été discrédités ces dernières semaines ».

Cette démission s'ajoute à celle du PDG d'Urgences Santé, Denis Perrault, qui est officiellement retourné, lundi, à son ancien poste de directeur des services préhospitaliers. Son successeur doit être nommé sous peu, M. Perrault as-

Le torchon brûle à Urgences Santé depuis que le conseil d'administration songe à modifier la place occupée par les médecins dans la corporation. Les médecins souhaitent augmenter leur efficacité et leur présence sur le terrain, notamment en revoyant le mécanisme de triage et la répartition des appels téléphoniques.

« Mais les médecins n'ont pas d'affaire sur le terrain. Ils veulent refaire un débat qui est réglé depuis 1992 », s'insurge M. Perrault, qui estime, comme directeur des services préhospitaliers, pouvoir combattre cette idée plus facilement.

« À Urgences Santé, on avance de quatre pas, pour en reculer de cinq », réplique le Dr Boisvert. Le technicien ambulancier doit savoir ce que font les autres acteurs du milieu de la santé et ne pas nécessairement travailler en vase clos, précise-t-il.

Autre changement au conseil d'administration : le mandat de Raymond Reeves, le représentant des ambulanciers, est échu et il doit être remplacé bientôt par Yves Imbeault, président du RE-TAQ, indique Denis Perrault.

## À la mairie de Saint-Fortunat, c'est le sort qui décidera

Les deux candidats ont obtenu chacun 117 voix

PAUL ROY  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

À Saint-Fortunat, tout ce qu'on sait pour le moment, c'est que le maire s'appellera Côté... et qu'il sera probablement choisi par tirage au sort !

Les deux candidats à la mairie s'appelaient en effet Côté : Jean-Marc et Clément. Le premier est le maire sortant ; le second, un des six autres membres du précédent conseil. Et dimanche, ils ont tous les deux récolté 117 voix.

Il y aura un dépouillement judiciaire, dont la date sera fixée par un juge de la Cour du Québec vendredi. Mais tout le monde s'attend à ce que le résultat demeure inchangé. « On a déjà compté trois fois », a dit à La Presse Suzanne Lamontagne, trésorière de la municipalité, qui agit également comme présidente d'élection. « L'étape suivante, selon la loi, c'est le tirage au sort, un tirage au sort public.

— Vous allez mettre les deux noms dans un chapeau ?

— Je ne sais pas si ce sera un chapeau, mais oui, ça va être comme ça, un tirage au sort. »

Les deux candidats s'affrontaient sur la question des VTT (véhicules tout-terrains), plus familièrement appelés « 4 roues ». En septembre dernier, le conseil municipal a adopté un règlement autorisant un sentier de VTT reliant Victoriaville

à Thetford Mines via Saint-Fortunat, à emprunter la voie publique en trois endroits.

L'affaire n'a pas plu à tout le monde à Saint-Fortunat, on s'en doute bien. Elle a particulièrement irrité les propriétaires de maisons situées dans les rangs où passeront les VTT, qui sont dans plusieurs cas d'ex-Montréalais s'étant établis à Saint-Fortunat dans les années 70, à l'époque du retour à la terre.

« Tout le monde est très émotif, confirme Jocelyne Veillette. On n'est pas venus à la campagne pour avoir une autoroute de « 4 roues » devant la maison. »

« Un « 4 roues » qui passe de temps en temps, c'est pas trop grave », commente pour sa part Pierre Lemieux, un Montréalais qui a une maison de campagne dans le rang 6, où vont justement passer les VTT. « Mais s'ils se mettent à passer en convois... »

D'autant, souligne-t-il, qu'on n'a plus les « 4 roues » qu'on avait. « On voit de plus en plus de moteurs deux temps (plus puissants, mais aussi plus bruyants et plus polluants). »

« Leurs « 4 roues », c'est rendu des Formule un ! affirme Jocelyne Veillette. C'est leur passion, leur folie, ils y tiennent mordicus. »

« Les piste de VTT servent principalement à relier les hôtels entre eux », caricature pour sa part Jean-Pierre Samson.

Mais c'est en vain que pétitions et autres protestations ont afflué au conseil. Seul Clément Côté, à titre de conseiller, s'est opposé au règlement autorisant le passage des VTT sur des portions de la voie publique.

Et si le sort le favorisait, lors du tirage, il ne pourra vraisemblablement compter que sur un seul autre membre du conseil — Stéphane Roberge, un nouvel élu — s'il veut s'attaquer au règlement. Aussi bien dire que les VTT auront la voie libre pendant au moins quatre ans...

« Les « 4 roues », c'est aussi des retombées économiques, signale Suzanne Lamontagne, trésorière de la municipalité. L'épicerie en profite, le restaurant, l'hôtel... »

Chose certaine, l'affaire a mobilisé le monde à Saint-Fortunat : 235 des 256 électeurs inscrits sont allés voter, pour un taux de participation de 92 % !

Et dire que Guy Lemieux aurait pu à lui seul régler ce problème et offrir la victoire à Clément Côté. Opposé au passage de VTT devant sa maison de campagne du rang 6, il s'était bien promis d'aller voter dimanche. Sauf que quelques jours avant le vote, il s'est retrouvé à l'hôpital : appendicite aiguë !

Quant au maire sortant, Jean-Marc Côté, il se dit déçu du résultat. Mais, philosophe, il déclare : « Si je perds, je perdrai, si je gagne, je gagnerai. »

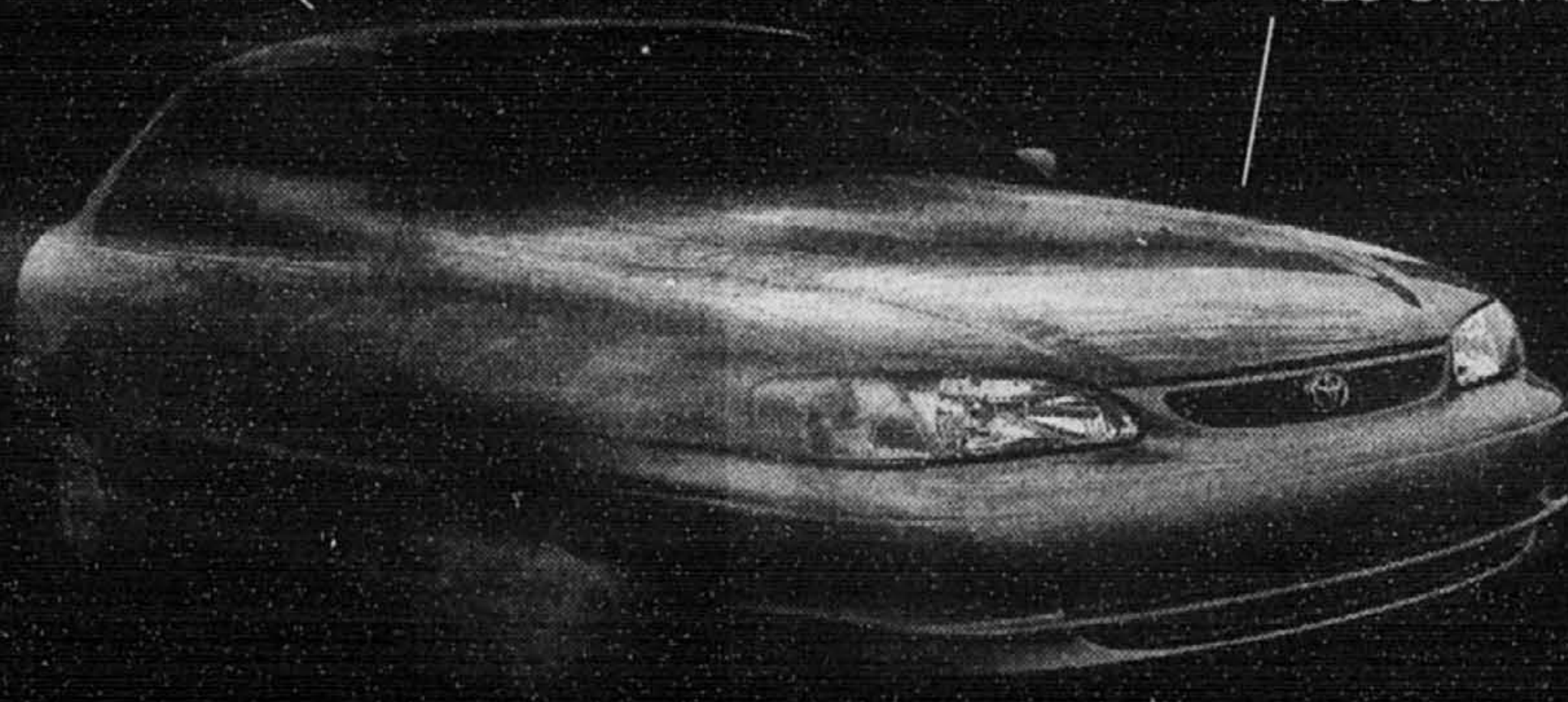
VENTE SURPRISE  
COROLLA 2000

3,8%  
financement  
à l'achat /  
48 mois!

SUR TOUS LES MODÈLES

• LECTEUR CD  
AVEC RADIO AM-FM

• MOTEUR VVT-i  
125 CHEVAUX



Location à partir de

209\$

par mois / 48 mois

MENSUALITÉS COMPTANT\*

209\$ 1995\$

227\$ 1250\$

257\$ 0\$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Chaufferette surpuissante
- Coussins gonflables
- Pare-chocs de couleur assortie
- Verre teinté
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Rétroviseurs extérieurs à télécommande manuelle
- Et bien plus...

Votre concessionnaire

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sur les modèles Corolla 2000 en inventaire. Offre valable sur les modèles Corolla 2000 BR12EM-AA neufs en inventaire. Comptant initial de 1995\$. Premier versement de 240,40\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km. Frais de 7¢/Km excédentaire. \*Taxes en sus ou échange équivalent. Offres valables jusqu'au 30 novembre 1999. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



TOYOTA

www.toyota.ca

VIVEZ L'EXPERIENCE DE LA QUALITE

BOUCHERVILLE  
Toyota Dival  
(450) 655-2350

CHATEAUGUAY  
Châteauguay Toyota  
(450) 692-1200

JOLIETTE  
Joliette Toyota  
(450) 759-3449

LACHUTE  
Lachute Toyota  
(450) 562-6662

MONT-LAURIER  
Claude Auto  
(819) 623-3511

MONTRÉAL  
Lexus Toyota Gabriel  
(514) 748-7777

REPENTIGNY  
Repentigny Toyota  
(450) 581-3540

ST-JÉRÔME  
Toyota St-Jérôme  
(450) 438-1255

SHAWINIGAN  
Maurice Toyota  
(819) 539-8393

TROIS-RIVIÈRES  
Trois-Rivières Toyota  
(819) 374-5323



BROSSARD  
Brossard Toyota  
(450) 445-0577

GATINEAU  
Toyota Gatineau  
(819) 568-0066

LACHENAIE/  
TERREBONNE  
Automobiles  
L.G. Lévesque  
(450) 471-4117

LAVAL  
Chomedey Toyota  
(450) 687-2634

LAVAL  
Vimont Lexus Toyota  
(450) 669-2710

MONTRÉAL  
Alix Toyota  
(514) 376-9191

MONTRÉAL  
Toyota Pie IX  
(514) 329-0909

MONTRÉAL  
Toyota St-Eustache  
(450) 473-1872

ST-LÉONARD  
St-Léonard Toyota  
(514) 252-1373

VALLEYFIELD  
G. Couillard  
Automobiles  
(450) 373-0850

CANDIAC  
Candiac Toyota  
(450) 659-6511

HULL  
Vila Toyota  
(819) 776-0077

LONGUEUIL  
Spinelli Lexus Toyota  
(514) 634-7471

LONGUEUIL  
Longueuil Toyota  
(450) 674-7474

MONTRÉAL  
Chassé Toyota  
(514) 527-3411

MONTRÉAL  
Houle Toyota  
(514) 351-5010

MONTRÉAL  
Toyota President  
(514) 935-6354

POINTE-CLAIRE  
Fairview Toyota  
(514) 694-1510

ST-ÉUSTACHE  
Toyota St-Eustache  
(450) 774-9191

ST-JEAN  
Déry Toyota  
(450) 359-9000

FONDATION  
Marie-Soleil  
Tougas  
1 900 565-SOLEIL

# Écran de fumée

Personne n'accusera New York d'être une ville triste et ennuyante, où des règlements folichons empêchent les citoyens d'exprimer leur individualité. Pourtant, on ne fume plus dans les restaurants de la Grosse Pomme. Depuis cinq ans, griller une cigarette dans un établissement d'une capacité supérieure à 35 places est interdit, à moins qu'une salle fermée ne soit consacrée à la clientèle abonnée au tabac.

Au Québec, il faudra attendre encore dix ans avant d'en arriver là ! La loi antitabac du gouvernement Bouchard entrera en vigueur le 17 décembre prochain, mais les restaurants déjà en opération auront jusqu'en 2009 (!) pour s'y conformer. Outre sa durée absurde, ce délai provoque des situations loufoques.

À Montréal, par exemple, plusieurs restaurateurs minimisent le nombre de non-fumeurs. Résultat, les sections à leur disposition sont souvent pleines alors que plusieurs tables restent disponibles du côté des fumeurs. Refuser l'une d'elles, c'est s'exposer au regard étonné — et parfois même agressif — de certains maîtres d'hôtel, incapables de comprendre le désir des clients de bouffer dans un environnement sans fumée.

Dans ce contexte, la mission du ministre responsable de la loi antitabac est doublement névralgique : s'assurer de son application et convaincre les récalcitrants de s'adapter à ses aspects les plus sévères, notamment en milieu de travail. Cette charge incombe à Gilles Baril, le député de Berthier. Or, depuis trois semaines, il s'emploie à vider la loi de sa substance.

Faut-il s'en étonner ? Pas du tout ! Un bref retour dans le passé fait comprendre pourquoi le ministre délégué à la Santé se fait aujourd'hui le champion des adoucissements réclamés par plusieurs groupes de pression.

Mai 1998. La commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi antitabac, parrainé par le ministre de la Santé Jean Rochon, amorce ses travaux. Gilles Baril y assiste.

« Je surveille ce dossier depuis le début, explique-t-il, au quotidien *Le Soleil*, de Québec. Les producteurs de tabac sont concentrés à 80 % dans ma circonscription et celle de Joliette, du ministre Guy Chevrette. C'est 70 millions en retombées économiques dans la région de Lanaudière. »

Au fil de cette entrevue, M. Baril met en doute une étude commandée par Jean Rochon sur les conséquences économiques du projet de loi, même s'il avoue ne pas l'avoir lue. Celle-ci prévoit une diminution importante des coûts des soins de santé et la création d'un nombre suffisant d'emplois pour compenser ceux perdus. Il se montre aussi « agacé » par l'acharnement de certains groupes antitabac.

« Il faut faire attention de ne pas adopter une loi qui serre trop la vis, une loi tellement sévère qu'on plie bagage au Québec parce qu'on n'est pas concurrentiel face à ce qui se fait sur le marché américain ou ailleurs, ajoute-t-il. On restreindrait alors l'accès aux cigarettes d'une façon sévère, par toutes sortes d'interdits, sauf qu'on importerait le tabac d'ailleurs. »

Sept mois plus tard, en décembre 1998, Gilles Baril accède au conseil des ministres. Lucien Bouchard, certes au fait de ses réserves face à la loi antitabac, lui confie le mandat de l'appliquer. La décision du premier ministre est éloquente. Et fait mieux comprendre l'attitude du gouvernement dans ce dossier.



Philippe CANTIN

Le 26 octobre dernier, Gilles Baril annonce une série de mesures pour contrer les effets punitifs de la loi antitabac. Même si celle-ci a été adoptée 16 mois plus tôt, en juin 1998, il soutient — sans rire — que le monde des affaires n'a pas eu suffisamment de temps pour s'y préparer ! La FTQ l'appuie.

Hier, Henri Massé, le président de ce syndicat, m'a expliqué pourquoi. « Un débat devait être tenu sur la réglementation encadrant l'exercice de la loi. Il n'a jamais eu lieu. Dans les circonstances, on se dirigeait vers une situation où il aurait été interdit de fumer au travail. C'est grave, parce que certaines personnes sont incapables d'arrêter. Elles auraient dû fumer en cachette, au risque d'être sanctionnées. On se serait retrouvés avec un gros problème de relations de travail. »

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas consulté plus tôt pour arrêter une réglementation susceptible de satisfaire patrons et syndicats ? Après tout, il est en poste depuis décembre dernier. Mystère et boule de gomme ! Il a plutôt reporté « de six à 12 mois » certaines sanctions inscrites à la loi, une échéance vague.

Cette semaine, Gilles Baril songe de nouveau à taillader la loi antitabac. Lundi, son attaché de presse a confirmé à ma collègue Katia Gagnon que le ministre envisageait d'autres assouplissements. Cette fois, de grandes entreprises seraient exemptées de l'obligation d'installer un fumoir fermé et ventilé.

« Il faut que la loi s'applique » a précisé l'attaché de presse de M. Baril, comme s'il ne s'agissait pas d'une évidence. « Mais de façon raisonnable, sans créer de tensions entre fumeurs et non-fumeurs. On ne ferme la porte à rien pour l'instant. »

Les solides informations de Katia Gagnon ont évidemment suscité un tollé. Et rappelé à Gilles Baril que la loi antitabac, malgré certains irritants, emporte l'adhésion d'une majorité de Québécois, conscients des conséquences dévastatrices de la cigarette. Du syndrome de mort subite du nourrisson au cancer du poumon, le tabac tue.

Comme tant d'autres politiciens plongés dans l'eau chaude, M. Baril a alors effectué une remarquable volte-face. Et juré qu'aucune nouvelle exemption ne sera accordée. Il a cependant mentionné son désir « d'accompagner » les entreprises dans l'application de la loi. Parions que de nouveaux délais seront bientôt annoncés.

En adoptant des lois musclées qu'il cherche ensuite à contourner, le gouvernement Bouchard démontre un manque de cran. Si vous croyez que le tabac représente le seul exemple de cette tendance détestable, détrompez-vous !

Hier encore, le conseil des ministres s'est penché sur la possibilité de réduire considérablement le pouvoir d'une de ses plus récentes créations, la Régie de l'énergie. La production d'électricité serait ainsi soustraite à sa surveillance. Sans doute une façon de mieux « accompagner » Hydro-Québec, qui souhaite ardemment ce changement, dans l'application de la loi...

philippe.cantin@lapresse.ca

## ACURA

### EL Édition Spéciale 2000

Location de

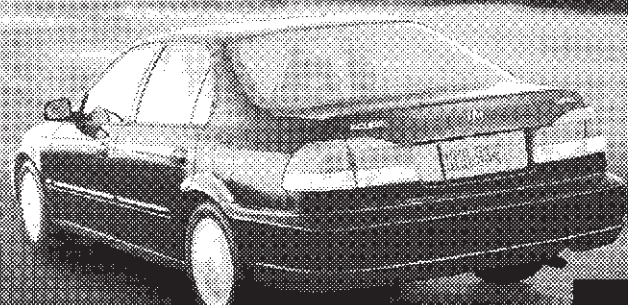
**298 \$** / mois\*

Transport et préparation inclus

incluant :

- Climatiseur
- Groupe électrique
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Puissant moteur VTEC
- Système d'entrée sans clé et tellement plus...

Deux superbes leçons d'économie.



EL Édition Spéciale 2000

P.D.S.F. 20 000 \$<sup>†</sup>



TL 2000

### ACURA TL 2000

P.D.S.F. **36 000 \$**<sup>†</sup>

- incluant :
- V6 de 225 chevaux avec VTEC
  - SportShift
  - Sièges chauffants en cuir
  - Chaîne Bose® avec lecteur de CD
  - Climatiseur
  - Coussins gonflables latéraux
  - Toit ouvrant électrique
  - Phares haute intensité



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

\*Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura LOEI (modèle MB454VF19) 2000. Total des paiements : 14 304 \$. Un acompte de 1 600 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par kilomètre supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Option 0 \$ comptant aussi offerte. †P.D.S.F. de 20 000 \$ pour la LOEI 2000 et de 36 000 \$ pour la 3.2TL 2000. Transport et préparation (650 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. ®Bose est une marque déposée de Bose corporation. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

## ACURA les concessionnaires fiables

**GALERIES ACURA**  
7100, boul. Métropolitain Est  
Anjou

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey  
Laval

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau  
Brossard

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville

## Solde d'entrepôt Kanuk

485, rue Rachel Est du mercredi 10 nov. au lundi 15 nov.

Tout Kanuk est en solde pour 6 jours seulement !

L'Azote Kanuk rég. 514 \$ solde : 255 \$

**230 \$** Coupon inclus

Le Condor Kanuk 1997 rég. 709 \$ solde : 275 \$

**250 \$** Coupon inclus



HEURES D'OUVERTURE DU SOLDE D'ENTREPÔT KANUK

- Mercredi 10 nov. de 8h00 à 21h00
- Judi 11 nov. de 8h00 à 21h00
- Vendredi 12 nov. de 8h00 à 21h00
- Samedi 13 nov. de 8h00 à 17h00
- Dimanche 14 nov. de 8h00 à 17h00
- Lundi 15 nov. de 8h00 à 21h00

Nous acceptons : Visa, MasterCard, carte de débit et argent comptant.

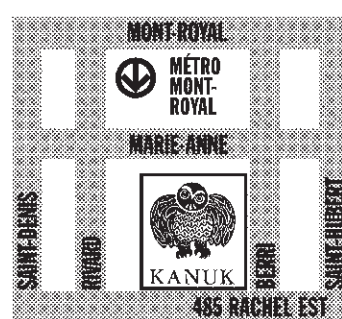
L'Hélium Kanuk 1998 en tissu microperforé au chaud le vent à 100 % rég. 515 \$ solde : 360 \$

**335 \$** Coupon inclus

Tous les Kanuk sont en solde !

Le Coyote Kanuk rég. 448 \$ solde : 405 \$

**380 \$** Coupon inclus



## COUPON-RABAIS DU SOLDE KANUK

Un seul coupon-rabais par achat. Valable pendant le Solde d'entrepôt Kanuk du 10 nov. au 15 nov. 1999, chez Kanuk seulement, 485, rue Rachel Est à Montréal.

OBTENEZ **25 \$** OU **50 \$** DE RABAIS

au moment d'un achat de 250 \$ et plus (avant taxes) S'APPLIQUE MÊME AUX ARTICLES EN SOLDE

© 1999 Kanuk Inc.

## Île de Montréal

L'EXPRESS  
DU MATIN

## Milos syndiqué

■ Les 50 employés du restaurant Milos, avenue du Parc à Montréal, viennent d'adhérer à la section locale 1999 du Syndicat des Teamsters (FTQ) qui représente entre autres les employés du restaurant Moishe's et des restaurants du Centre Molson. Une requête en ce sens a été déposée au ministère du Travail.

## Évadé à Laval

■ Jean-Jacques Doré, 33 ans, s'est échappé lundi de l'établissement Montée Saint-François. Il purgeait depuis le 17 septembre 1990 une sentence de 14 ans pour vols qualifiés et usage d'arme à feu. Il mesure 1m65 et pèse 63 kg; il a les yeux et les cheveux bruns, ainsi que le teint pâle.

## Âge d'or à l'UQAM

■ À l'Université du Québec à Montréal, les personnes âgées ont maintenant accès à des études universitaires de premier cycle, grâce à un programme d'éducation personnalisée. Créé depuis dix ans, le certificat d'éducation personnalisée offre aux aînés la possibilité d'acquiescer de nouvelles connaissances qu'elles peuvent intégrer à leur expérience personnelle et professionnelle.

## Alerte à l'allergie

■ Les consommateurs souffrant d'allergie ne doivent pas consommer les produits nommés Noix d'acajou et Graines de tournesol, emballées par Les Distributions Yvan Nadeau, de Saint-Léon-de-Standon. Ces produits pourraient contenir des arachides, des noix ou des graines, alors que les étiquettes peuvent ne pas l'indiquer. La consommation de ces produits ne comporte un risque que pour les personnes allergiques aux arachides, noix ou aux graines. On n'a signalé jusqu'ici aucun cas de maladie qui serait associée à la consommation de ces produits. Ces produits ont été distribués au Québec, surtout dans l'est de la province.

## Pour l'abolition de la taxe d'eau et de déchets

■ Des personnes âgées et des gens à faible revenu ont dénoncé hier la municipalité de Saint-Léonard qui a envoyé des huissiers chez deux familles pauvres n'ayant pas acquitté leur compte de taxe d'eau et de déchets depuis des années, selon Mario Tardif, porte-parole de l'Organisation populaire de défense des droits sociaux (OPDS). Des dizaines de membres de l'OPDS ont assisté, hier soir, à la séance du conseil municipal de Saint-Léonard et ont demandé au maire Frank Zampino d'abolir ces taxes d'eau et de déchets. Ils ont aussi réclamé que la municipalité abandonne les procédures judiciaires contre les personnes à faibles revenus.

## Pneus : la majorité des sites d'entreposage sont illégaux

■ La grande majorité des sites d'entreposage de pneus au Québec sont illégaux. Des documents obtenus par Radio-Canada montrent que sur les 25 millions de pneus usés au Québec, environ 18 millions sont entassés dans des dépôts non conformes aux normes établies il y a sept ans. Le problème est particulièrement aigu en Montérégie, où se trouvent 90% des pneus usagés de la province: 39 sites de cette région ne respectent pas le règlement, notamment en ce qui concerne l'entreposage «en îlots». Une vingtaine de sites font d'ailleurs l'objet d'avis d'infraction du ministère de l'Environnement.

## Sawyer remis en liberté conditionnelle

■ L'ex-journaliste sportif de Radio-Canada, Gordon Sawyer, a été remis en liberté conditionnelle, hier, au palais de justice de Laval. Il a été accusé de suites de fait simples, lundi, à la suite d'une altercation avec son ex-conjointe, Ninon Paquette. Il n'a pas eu à verser de caution, mais devra se soumettre à une foule de conditions d'ici son retour devant le tribunal, le 29 novembre. Il doit notamment demeurer en dehors des limites du district de Laval, sauf pour se présenter devant la cour, mais il ne peut en aucun temps se trouver à moins de 500 mètres de la résidence de Mme Paquette avec qui il ne peut communiquer. Sawyer est accusé d'avoir asséné un coup de poing sur la tête de Ninon Paquette, le 6 novembre.

## Le SPCUM devra se serrer la ceinture

## Les compressions affecteront les heures supplémentaires

ÉRIC TROTTIER

Le service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) devra faire un effort extraordinaire, en 2000, pour réduire ses heures supplémentaires de 12 %, et ce, dans le but de maintenir son imposant budget à 389,5 millions, en légère hausse par rapport au budget réel de 1999.

C'est du moins ce qui ressort du prochain budget du SPCUM, rendu public hier et qui sera adopté aujourd'hui à l'assemblée du conseil de la CUM.

Comme *La Presse* l'avait annoncé le mois dernier, la CUM dépensera l'an prochain plus de 1,086 milliard pour assurer notamment les services de police, de transport en commun et d'environnement dans l'île de Montréal. Il s'agit d'une légère baisse par rapport au budget 1999, qui était de 1,090 milliard.

C'est la police qui, comme toujours, obtient la plus grosse part du gâteau. Le SPCUM prévoit ainsi dépenser plus de 389,45 millions, soit 170 000 \$ de plus qu'en 1999 (selon les estimations les plus récentes, le service de police dépensera au total 389, 28 millions, cette année). Un budget stable, donc, pour le directeur Michel Sarrazin,

qui doit cependant composer avec de nouvelles méthodes comptables qui l'obligent à mettre de côté deux millions de dollars de plus qu'auparavant pour les congés de maladie de ses 4157 policiers. « Dans les faits, c'est comme si le service de police avait deux millions de moins à sa disposition », affirme Diane Bourdeau, assistante-directeur et maître d'oeuvre de ce budget.

Le SPCUM doit donc se serrer la ceinture et prévoit économiser en réduisant le nombre d'heures supplémentaires de ses policiers. En 1999, les 280 500 heures supplémentaires auront coûté 13,3 millions contre 12,9 millions en 1998, 13,4 millions en 1997 et 13,2 millions en 1996. Le plafond que le service de police veut imposer l'an prochain est de 247 170 heures; si l'objectif était atteint, la facture ne

dépenserait pas les 11,7 millions.

« C'est peut-être ambitieux, mais on a la conviction qu'on peut le faire, a expliqué le directeur Sarrazin. Pour y arriver, nous avons mis de l'avant de nouveaux outils de gestion; nous avons aussi adopté de nouvelles règles qui devraient nous permettre de mieux contrôler le temps passé à la cour. »

Ce n'est pas la première fois que le service de police tente de réduire son budget en coupant dans ses heures supplémentaires. L'an dernier, il avait espéré ne pas dépenser plus de 10,4 millions, mais l'actualité a rapidement dépassé ces prévisions: les nombreuses manifestations, les menaces à la bombe contre les postes de police et l'enquête pour retrouver la petite Jolène Riendeau ont fait gonfler les dépenses du service de police.

D'autre part, notons que le budget de la police ne prévoit pas les augmentations salariales des 4157 policiers qui devront obligatoirement leur être accordées, quand la direction aura fini de négocier la nouvelle convention collective, échue depuis le 31 décembre 1998. Chaque tranche de 1 % d'augmentation coûtera 2,8 millions de plus à la CUM par année. Ce qui pourrait aider le directeur Sarrazin: les

mises à la retraite, encore nombreuses en 2000. Le service de police va ainsi perdre 220 policiers chevronnés, lesquels seront remplacés par de jeunes policiers au salaire moins élevé. M. Sarrazin estime qu'il devrait, en 2000, pouvoir respecter le plan d'effectif qui prévoit un nombre de 4157 policiers.

Enfin, les autres services de la CUM ont également présenté leurs prévisions budgétaires, hier. Ainsi, l'usine de traitement des eaux usées aura un budget de 79 millions, soit une augmentation de 0,7 %, le service de l'assainissement de l'air disposera de 2,9 millions, une hausse de 3,4 %, le service des parcs-nature dépensera 23 millions de dollars, en hausse de 1,6 %, le conseil des arts de la CUM aura un budget de 8,6 millions, en hausse de 1 %, tandis que l'Office de développement économique, qui devrait céder une bonne partie de ses services à Montréal International, l'an prochain, prévoit abaisser son budget de 4,2 %, à 2,4 millions.

Tous ces budgets, ainsi que celui de la CUM, seront adoptés ce soir à l'assemblée du conseil qui réunit 80 élus représentant les 29 villes de l'île de Montréal.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Des juifs hassidim ont envahi l'hôtel de ville de Montréal, hier soir, afin de manifester leur désaccord par rapport au projet Rialto, qui consiste à transformer le théâtre de l'avenue du Parc en discothèque.

## Des résidants s'opposent au projet Rialto

GILLES GAUTHIER

Des dizaines de personnes, dont une importante délégation de juifs hassidim, ont envahi l'hôtel de ville de Montréal hier soir alors que la Commission du développement urbain (CDU) du conseil municipal entreprenait l'examen du projet Rialto.

Une forte majorité d'entre eux s'opposent à l'idée d'autoriser un usage de salle de danse (discothèque) et de réceptions au Rialto, mais George Ioannou, un représentant du propriétaire, se disait très confiant d'obtenir les autorisations nécessaires et d'entreprendre les activités pour le Nouvel An.

La capacité de la salle pourrait approcher les 1000 personnes et la responsable du dossier au Service du développement économique et urbain, Sylvia-Anne Duplantier, conseillère en

aménagement, a répété son opposition à la nouvelle vocation parce que le bruit serait inacceptable dans ce secteur de l'avenue du Parc qui comprend de nombreux logements. Le comité exécutif n'a pas retenu l'avis du service et il recommande le nouvel usage. On craint aussi les problèmes de circulation et de stationnement.

La conseillère d'opposition Helen Fotopoulos (Mile End), en grande partie responsable de la forte mobilisation d'hier soir, s'est dite en faveur de la recommandation du service et a souhaité que les pouvoirs publics fassent l'acquisition de ce bâtiment historique.

Le chef de l'opposition officielle, Michel Prescott, a déclaré qu'« en bons affairistes, les membres du comité exécutif donnent encore une fois aux promoteurs ce qu'ils veulent même si le projet équivaut à faire un pied de nez aux gens qui habitent le quartier ».

Une trentaine de citoyens se sont inscrits afin d'intervenir devant la commission et à 23 h 30, les travaux étaient ajournés à mercredi prochain. L'administration souhaite que le projet soit entériné par le conseil municipal, qui se réunira le 22 novembre.

La Commission avait précédemment adopté sans opposition le projet de la Fondation du prêt d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de construire un immeuble résidentiel pour étudiants de 12 étages à l'angle nord-ouest des boulevards René-Lévesque et Saint-Laurent. Il comprendra 210 logements et le rez-de-chaussée sera consacré à des fonctions commerciales et de services. L'investissement sera de 12 millions et la construction devrait commencer au printemps prochain. L'apport fiscal sera d'environ 240 000 \$ par année.

## Deux policiers astucieux épinglent un homme soupçonné d'avoir dévalisé neuf banques en trois mois

MARCEL LAROCHE

La détermination de deux policiers de la CUM qui ont usé d'astuce pour démasquer un voleur de banque a porté fruits et ils ont finalement capturé l'homme soupçonné d'avoir dévalisé neuf institutions financières en l'espace de trois mois.

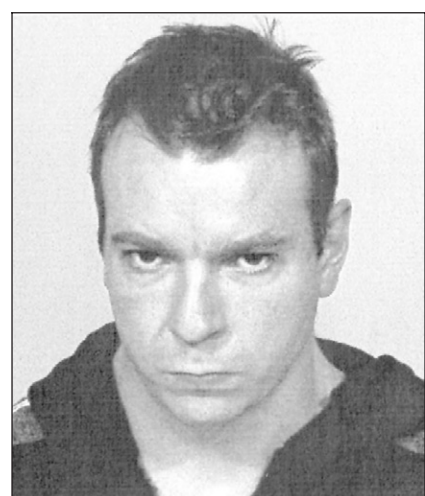
Alex Chambers, un Montréalais qui affectionnait tout particulièrement les succursales de la Banque Royale, a été appréhendé vers 16 h lundi près d'un dépanneur de la rue West Broadway, dans l'ouest de Montréal. L'arrestation du voleur de 28 ans a été effectuée par les agents Stéphane Lauzon et Glenn Robinson, qui étaient à ses trousses depuis plusieurs semaines.

Libéré le 29 juillet dernier du pénitencier de Donnacona, où il venait de purger quatre ans pour vol qualifié, Chambers n'aurait pas tardé à récidiver dès le 2 août en s'attaquant à une succursale de la Banque Royale de la rue Sherbrooke Ouest. Comme le voleur ne portait aucun déguisement quand il a simulé une arme pour faire main basse sur la caisse, sa photo a été captée par les caméras de surveillance du commerce. À partir de la photo du suspect, les agents Lauzon et Robinson ont amorcé leurs recherches pour retrouver le voleur qui, entre-temps, avait déjà quelques autres hold-up à son actif, toujours dans l'ouest de la ville. En fait, Chambers y aurait commis au

moins neuf vols (neuf à la Banque Royale et un à la Banque Laurentienne) entre le 2 août et le 4 novembre 1999.

« Ils ont visionné les bandes vidéos des banques, ils ont montré la photo du bandit à des dizaines de personnes et ils ont même fait de la patrouille en civil avant de pouvoir remonter jusqu'au suspect », a indiqué hier le lieutenant-détective Normand Thibault, responsable de la section des vols qualifiés du SPCUM.

Chambers a repris le chemin des cellules en attendant son enquête préliminaire sous neuf chefs d'accusations de vols qualifiés, au palais de justice de Montréal.



Alex Chambers

## Île de Montréal

### CUM: peu de commissions sont publiques

ÉRIC TROTTIER

La Communauté urbaine de Montréal manque-t-elle de transparence ?

C'est ce que se demandait l'environnementaliste Bruce Walker, du groupe STOP!, qui a déploré hier, au moment du dépôt des budgets des services de la CUM, que ses cinq commissions qui ont le mandat d'administrer ces services se réunissent de plus en plus souvent à huis clos et de moins en moins en public.

Il s'agit des commissions Administration et Finances, Aménagement, Développement économique, Environnement et Sécurité publique.

Vérification faite, des 69 réunions organisées par l'une ou l'autre des cinq commissions, en 1998, seulement 16 se sont déroulées en public. Même scénario cette année: sur 73 réunions, 54 étaient tenues à huis clos et 19, en public.

« Les séances publiques permettent à la population de poser des questions et d'observer le travail de ces commissions. Que la grande majorité de ces réunions se déroulent à huis clos, c'est non seulement surprenant de la part d'un organisme public comme la CUM, mais c'est certainement un manque de transparence inacceptable », a dit M. Walker.

Selon lui, on atteindrait un sain équilibre si la moitié des réunions des commissions étaient publiques.

Pour toute réponse, le vice-président du comité exécutif de la CUM, également président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Jean Fortier, s'est contenté de dire que lors d'une assemblée publique d'une des commissions, récemment, « il n'y avait que deux représentants des médias et un seul du public; on en a conclu que bien que l'exercice soit utile, il ne correspond pas nécessairement à la volonté des gens de s'y manifester ».

Il faut dire que M. Fortier, comme les autres délégués de la Ville de Montréal au comité exécutif de la CUM, n'est pas reconnu pour être l'un des plus grands partisans des débats publics.

### Gerry Weiner : Prescott demande à Louise Harel de la transparence

GILLES GAUTHIER

Le chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal, Michel Prescott, du RCM, a demandé hier à la ministre Louise Harel de faire preuve de transparence dans le dossier du conseiller municipal et membre du comité exécutif Gerry Weiner.

Il a envoyé à la ministre des Affaires municipales une lettre dans laquelle il lui demande si tous les aspects du dossier ont été examinés. « Ma volonté, ce n'est pas de dénoncer, mais d'avoir la vérité », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

M. Prescott réagissait à la lettre que lui envoyait Mme Harel le 5 novembre et qui semblait indiquer que les vérifications effectuées par son ministère et l'enquête menée par la Sûreté du Québec n'avaient pas porté sur toutes les allégations de manquements à l'éthique.

Il a demandé hier dans sa lettre des réponses précises à plusieurs questions, et ce afin que le dossier « soit conclu de façon satisfaisante ». Parmi ces interrogations: « M. Weiner a-t-il déposé (après l'élection) une déclaration d'intérêts pécuniaires complète, oui ou non? Si la réponse est oui, il faudra expliquer comment il se fait que les documents de l'inspecteur général des institutions financières démontrent le contraire ».

« L'essentiel de la lettre, disait-il hier aux médias, c'est: Assurez-vous, madame Harel, que l'information qui sera transmise au substitut du procureur général lui permettra de prendre une décision éclairée quant à savoir s'il faut prendre ou non une action en déclaration d'inhabileté. »

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, un conseiller peut être déclaré inhabile à siéger s'il a produit une déclaration d'intérêts incomplète.

Mme Harel se réfugie derrière l'intention qu'avait exprimée M. Prescott en mai dernier de déposer une plainte devant la Commission sur l'éthique des membres du conseil municipal. Le chef de l'opposition officielle rappelait hier que cette commission n'a pas été formée et que son président, Luc Larivée, qui est aussi président du conseil municipal et membre du parti au pouvoir, avait rejeté il y a quelques années une plainte avant même de l'avoir entendue.

# « Une île, une ville » boycotté à l'Ouest

## Seuls deux des 13 maires assistent au discours du maire Bourque

MICHELE OUIMET

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, était en territoire ennemi hier. Convié à un déjeuner-causerie par la chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île pour expliquer son projet « une île, une ville », il a été boycotté par 11 des 13 maires invités.

La présidente de la chambre de commerce, Linda Brunet, a pris la peine d'appeler les maires un à un pour leur demander de venir écouter le discours de M. Bourque. En vain. Seul deux d'entre eux se sont présentés, soit Marcel Morin, de Pierrefonds, et Edouard Janiszewski, de Dollard-des-Ormeaux.

« Ils m'ont dit qu'ils avaient déjà entendu son discours et qu'ils n'apprendraient rien de nouveau, a expliqué Mme Brunet. Ça ne les intéresse pas. »

Le maire Janiszewski a peut-être pris la peine de se déplacer, mais Pierre Bourque a du chemin à faire avant de le convaincre des vertus de son projet. Il est farou-

chement contre « une île, une ville » et, hier, il ne mâchait pas ses mots. « Ça va détruire la qualité de vie de la banlieue, réduire les services, diminuer la productivité des employés et hausser les coûts. Les taxes vont augmenter de 20 à 25 %. Montréal est la ville qui a le pire score au monde ! »

Le maire de Pierrefonds était moins tranchant. « M. Bourque ne m'a pas encore convaincu des avantages de la fusion. »

Pierre Bourque était surpris par l'ampleur du boycottage. « Les maires ont peur à leurs soi-disant privilèges. C'est triste. »

Environ une centaine de personnes, presque tous des hommes

et des femmes d'affaires, s'étaient rendues dans une grande salle de l'hôtel Hilton, situé juste à côté de l'aéroport de Dorval, pour écouter le maire de Montréal. L'accueil a été poli. Sans plus.

Questionné sur la délicate question de la langue, M. Bourque a de nouveau affirmé qu'il était prêt non seulement à créer des quartiers bilingues, mais aussi à inscrire ce droit dans la charte de la future mégacité.

Le discours du maire a été suivi d'une période de questions de 15 minutes. Ça ne se bousculait pas au micro. À la fin, il restait du temps pour une dernière question, mais personne n'a levé la main.

George Bossé, le président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal et maire de Verdun, a été invité, mais il a décliné l'offre. Lui non plus ne partage pas la « vision » de M. Bourque. « Il n'y a rien d'intéressant à aller écouter M. Bourque, a-t-il affirmé lorsque La Presse l'a joint à son bureau. Le sujet est

épuisé et on a fait le tour de la question. Il veut camoufler ses efforts de gestion en agrandissant son territoire. Montréal a des problèmes de fond. »

Hier soir, le débat s'est déplacé à l'Université Concordia. Environ 85 étudiants en journalisme ont entendu la présidente de la CUM, Vera Danyluk, le maire de Beaconsfield, Roy Kemp, et Pierre Bourque débattre des pour et des contre d'« une île, une ville ».

Roy Kemp, un farouche opposant au projet du maire Bourque, a souligné que la Ville de Montréal était mal gérée, que la fusion créerait des gros syndicats incontrôlables, que les taxes augmenteraient, que les services diminueraient et que les populations locales perdraient leur identité.

Le maire Bourque a tenté de rassurer son auditoire, mais devant les questions inquiètes des étudiants, on ne peut que constater qu'il a encore bien du chemin à parcourir.

# Mammographie et radiothérapie sous le même toit à Maisonneuve-Rosemont

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

L'hôpital Maisonneuve-Rosemont a profité du Programme québécois de dépistage du cancer du sein lancé il y a un an et demi pour se doter d'appareils servant à localiser les tumeurs et devenir le cinquième centre de référence pour investigation désigné par le gouvernement (CRID).

Les patientes de l'hôpital pourront ainsi subir tous leurs tests et traitements sous un même toit plutôt que de se promener d'un endroit à l'autre, s'est réjoui hier le Dr Yves Leclerc, lors de l'inauguration du nouveau CRID, qu'il dirigera. Maisonneuve-Rosemont a été choisi par la régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre parce qu'il comptait déjà une bonne équipe de chirurgiens et de spécialistes de la radiothérapie.

« Désormais, nos patientes feront l'objet d'une prise en charge totale, et ce, jusqu'à une éventuelle guérison. Entre le moment où on regardera leur mammographie et celui où on fera les tests complémentaires, il se passera un maximum de 12 jours. Puis, nous déciderons des soins à leur donner », a exposé le Dr Robert Filion, chef du département de radiologie.

À l'étape du traitement, par contre, les nouveaux outils de dépistage ne permettront pas de gagner du temps. Parce qu'on manque d'appareils ou de spécialistes, 202 patientes de Maisonneuve-Rosemont attendent toujours leur première session de radiothérapie,

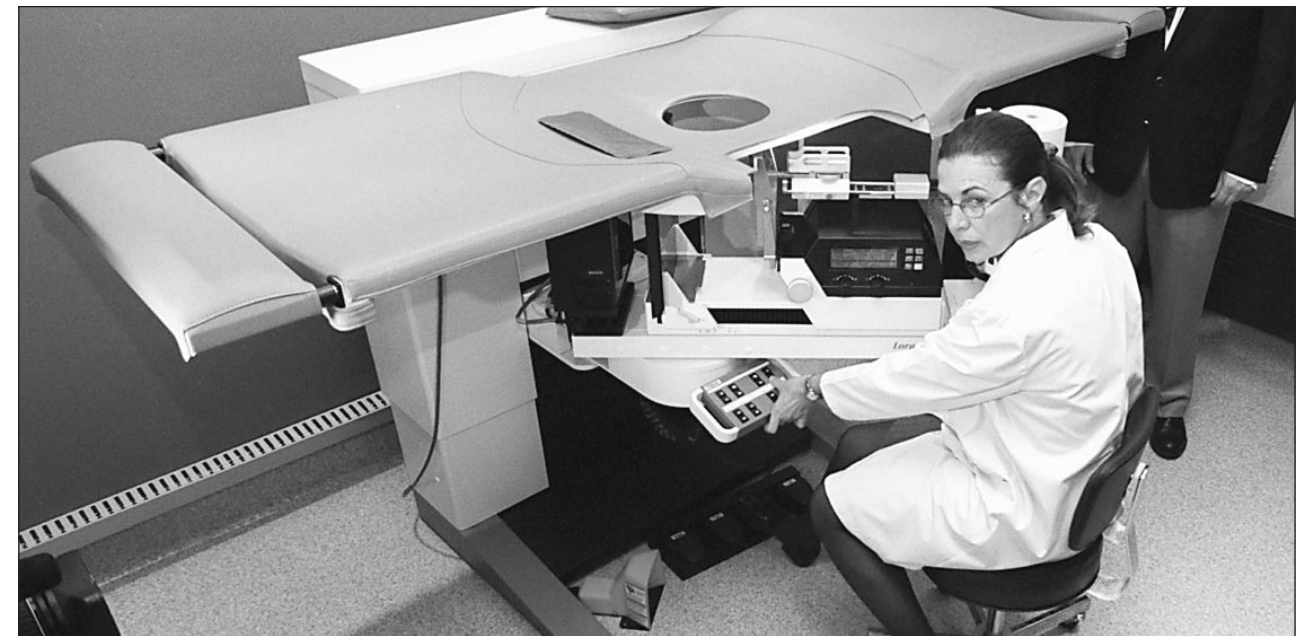


PHOTO ROBERT NADON La Presse

Thérèse Beaulieu est la première femme à avoir essayé l'équipement du tout nouveau centre de dépistage du cancer du sein de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. La table de stéréoplaxie permet de prélever des cellules au millimètre près.

dont 35 depuis plus de huit semaines. Et la liste risque évidemment de s'allonger si on découvre encore plus de malades.

« Pour ce qui est de la radiothérapie, c'est vrai qu'il y a déjà un engorgement. Mais le programme nous permettra aussi de découvrir plus de cancers plus petits qu'on peut traiter par d'autres moyens », précise toutefois le Dr Filion.

Autre avantage d'un dépistage précoce: les chances de guérison sont bien meilleures lorsqu'un cancer est découvert avant un an,

alors que la tumeur n'est souvent pas encore palpable ni douloureuse. Pour y parvenir, l'hôpital compte d'abord sur sa nouvelle salle de mammographie, puisque les radiographies du sein permettent aux spécialistes de localiser des lésions aussi petites qu'une tête d'épingle. Lorsque des tissus leur sembleront anormaux, les médecins vérifieront ensuite s'ils sont cancéreux en menant des tests complémentaires. Une table de stéréotaxie numérisée leur permettra notamment de prélever des cellules au millimètre près.

Avec son programme de dépistage, le ministère de la Santé espère réduire du quart le nombre de femmes de 50 à 69 ans (les plus à risque) qui mourront du cancer du sein. Présentement, une Québécoise sur huit sera atteinte de la maladie dans sa vie et le tiers ou la moitié d'entre elles en mourront (soit 1450 femmes par année).

Les Montréalaises concernées ont déjà reçu ou recevront bientôt une lettre du ministère de la Santé les invitant à se présenter dans l'une des 16 cliniques privées de dépistage de leur région.

CONTEMPORAINE

**La moufle laine d'agneau et angora 9.00**

Une exclusivité Simons, une chaude moufle à revers côtelé en noir, chocolat, olive, marine, rose, charbon. Taille unique.

---

**Le cardigan laine d'agneau bouton solo 49.95**

De notre collection exclusive, un style qui se distingue par son col tailleur et son bouton unique. Charbon, noix, sable, marine, sangria, bleu poudre, F.m.g.t.g. Rég. 65.00\*

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# HYUNDAI CHANGE D'ÈRE!



- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Deux coussins gonflables
- Transmission manuelle surmultipliée à 5 rapports • Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Dossiers arrière rabattables 60/40 • Et beaucoup plus!

**SONATA GL**  
à partir de **299\$\*\*\***  
/mois  
**AUCUN COMPTANT**

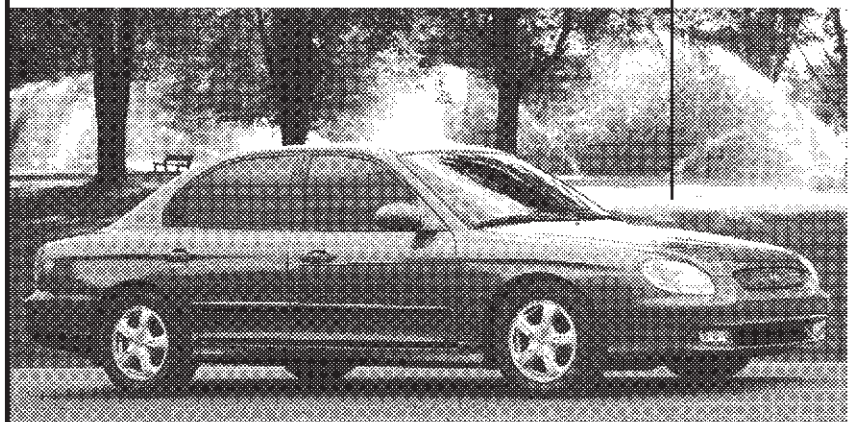
**FINANCEMENT**  
**4,8%**  
DISPONIBLE  
à partir de 48 mois



**ELANTRA GL**  
à partir de **199\$\*\***  
/mois

**ELANTRA GL FAMILIALE**  
**DISPONIBLE**

- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Deux coussins gonflables
- Transmission manuelle surmultipliée à 5 rapports
- Radiocassette stéréo AM/FM électronique • Porte-bagages au toit
- Essuie-glace de lunette • Siège arrière 60/40 rabattable en deux étapes



- Moteur de 2,4 litres à DACT de 148 HP • Deux coussins gonflables
- Transmission automatique à 4 rapports • Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Climatiseur • Rétroviseurs extérieurs dégivrants à commande électrique
- Lève-glaces et verrouillage électriques • Régulateur de vitesse • Version V6 aussi disponible
- Et beaucoup plus!

**GARANTIE 5 ANS**  
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km (éléments importants)  
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard) Incluant : livraison d'essence  
• changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

**TIBURON COUPÉ**  
à partir de **259\$\*\***  
/mois

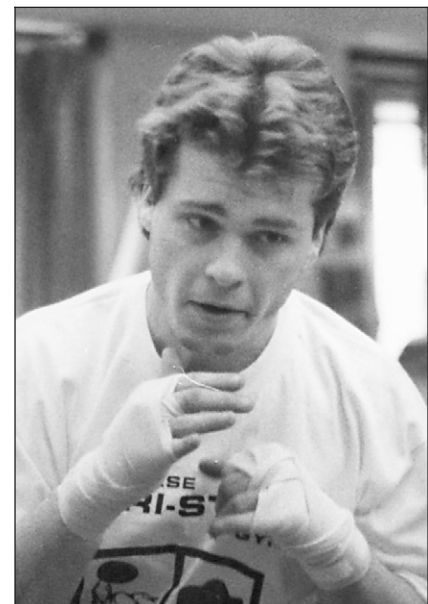
- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP
- Aileron arrière
- Transmission manuelle surmultipliée à 5 rapports
- Roues de 15 po en alliage d'aluminium
- Deux coussins gonflables
- Phares antibrouillards
- Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Lève-glaces électriques
- Et beaucoup plus!

Photos à titre indicatif seulement. \*\* Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour les modèles ELANTRA 2000 à partir de 199 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 9 552 \$. Comptant de 1 500 \$ ou échange équivalent, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible pour les modèles ELANTRA 2000 à un taux de 4,8 % sur une période de 48 mois. \*\* Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la TIBURON 2000 à partir de 252 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 12 421 \$. Comptant de 1 500 \$ ou échange équivalent, dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible pour les modèles TIBURON 2000 à un taux de 4,8 % sur une période de 48 mois. \*\*\* Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la SONATA GL 2000 à partir de 299 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 14 352 \$. Aucun comptant, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible pour les modèles SONATA GL 2000 à un taux de 4,8 % sur une période de 48 mois. En cas, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2000. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre supplémentaire. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 30 novembre 1999.



## LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL

NORD	EST	CENTRE	OUEST	SUD	LES AUTOMOBILES
CHOMÉDEY HYUNDAI (450) 682-6000	HOULE ET FRÈRES HYUNDAI Terrebonne (450) 471-4647	HYUNDAI GABRIEL Anjou (514) 329-7777	COITEX HYUNDAI Montréal (514) 521-9201	HYUNDAI CASAVANT St-Hyacinthe (450) 774-6344 / 450-861-5028	CLOGINOR INC. St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-6817
DESMEULES HYUNDAI Laval (450) 668-6393	HYUNDAI AUTO ST-JÉRÔME St-Antoine (450) 432-4252	HYUNDAI REPENTIGNY (514) 856-7794	METRO HYUNDAI Montréal (514) 485-0001	HYUNDAI DE CHATEAUGUAY (450) 699-8555	LONGUEUIL HYUNDAI (450) 670-2080
HAMEL HYUNDAI St-Eustache (450) 974-0440	HYUNDAI BLAINVILLE (450) 434-5454		VALLEYFIELD HYUNDAI (450) 370-3330	LA PRAIRIE HYUNDAI (450) 659-2500	SERAY AUTO INC Chambly (514) 875-1858
				HYUNDAI VARENNES (450) 652-4878	



PHOTOTHÈQUE BERNARD BRAULT, La Presse ©  
Jimmy Hilton

## Jimmy Hilton de retour derrière les barreaux

CHRISTIANE DESJARDINS

À 45 jours de la liberté, Jimmy Hilton, le plus jeune de la famille de boxeurs, a pris la poudre d'escampette et n'est pas revenu à la maison de transition où il devait se trouver.

Après avoir plaidé coupable à une accusation d'évasion d'une garde légale, hier, au palais de justice de Montréal, il a éclopé d'une peine de 30 jours prison, qui s'ajoute aux 45 jours qu'il lui restaient à purger.

Et c'est en prison, et non en maison de transition, que le boxeur de 28 ans devra maintenant purger sa peine. Il ne sera pas tout seul, puisque son frère Dave s'y trouve déjà, en attente de son procès pour agression sexuelle.

Jimmy Hilton achevait une peine de six mois moins un jour de prison pour voies de fait sur un client de Wal-Mart, un homme de 63 ans. L'affaire était survenue le 31 mai 1998, alors que Jimmy se trouvait avec son père, Dave Hilton Sr. Ce dernier, qui avait participé à l'altercation, avait pour sa part été condamné à 1000 \$ d'amende. Le motif de la bagarre : une querelle à propos d'une vidéocassette.

Hier, Dave Sr et son épouse se trouvaient dans la salle d'audience, pour voir comparaître le cadet de leur fils.

# Les mordus de la maîtrise<sup>MC</sup>

Soyez les maîtres de la route avec les pneus d'hiver Pirelli.



Prenez l'hiver en mains avant qu'il ne vous paralyse. Équipez-vous de pneus Pirelli de qualité supérieure... et moquez-vous de l'hiver. Plusieurs modèles vous sont offerts dont les Winter Ice avec une adhérence supérieure à la glace et les Winter 210 de haute performance. Ils vous procurent un niveau de confort et de sécurité élevés à basses températures, une traction et un freinage améliorés sur routes hivernales et une meilleure tenue de route dans les virages et sur sol sec. Sous la neige, la pluie ou le verglas, rien n'arrête les pneus Pirelli. Cet hiver, peu importe la voiture que vous conduisez, maîtrisez-la. Avec Pirelli.



Sans maîtrise, la puissance n'est rien.

Pour en savoir davantage sur tous les produits Pirelli, consultez notre site Web : [www.pirelli.com](http://www.pirelli.com)

<b>Pneus Express 440</b> 1333, Autoroute 440 Ouest Laval (450) 668-0463	<b>Pièces d'Automobile Probec inc.</b> 6175, boul. Léger Montréal-Nord (514) 324-4110	<b>Pneus Chartrand inc.</b> 1076, boul. Curé-Poirier Ouest Longueuil (450) 670-0904	<b>Pneus André Touchette inc.</b> 8910, boul. Saint-Laurent Montréal (514) 381-1846	<b>Les Alignements Desjardins inc.</b> 2220, avenue Denby Montréal (514) 489-8245	<b>Pneus Poupart inc.</b> 87, boul. Saint-Remi Saint-Rémi (450) 454-7513	<b>Centre du Pneu Boisselle inc.</b> 8997, boul. Pie-IX Montréal (514) 329-5467	<b>Suspension d'Auto Sorel inc.</b> 235, rue Roi Sorel (450) 743-5577
<b>Centre du Pneu Gounod inc.</b> 10220, boul. Saint-Laurent Montréal (514) 858-PNEU	<b>Pneus Unik Hymus</b> 2370, boul. Hymus Dorval (514) 683-1961	<b>Pneus Sainte-Julie</b> 1576, chemin du Fer à Cheval Sainte-Julie (450) 649-2006	<b>Pneus Lemay inc.</b> 6010, boul. Taschereau Brossard (450) 445-2243	<b>Centre du Pneu Saint-Constant inc.</b> 77, rue Saint-Pierre Saint-Constant (450) 632-4140	<b>Centre du Pneu Sylvain inc.</b> 1595, chemin Gascon Terrebonne (450) 471-3345	<b>Fredette Pneus et Mécanique inc.</b> 6661, rue Sherbrooke Est Montréal (514) 256-7501	<b>Unipneu Macdonald inc.</b> 197, rue de la Forge Saint-Eustache (450) 473-2717



2788887

# L'Ordre des infirmières lance un appel à la spécialisation

Presse Canadienne

La présidente de l'Ordre des infirmières du Québec Gyslaine Desrosiers pense que ses membres devront bientôt « regarder la façon d'exercer le syndicalisme infirmier » parce que la profession évoluera, demandant davantage de flexibilité.

M<sup>me</sup> Desrosiers prononçait l'allocution de clôture, hier, du congrès annuel de l'Ordre des infirmières, la corporation professionnelle qui représente l'ensemble des quelque 66 000 infirmières du Québec.

Traçant le portrait des grandes tendances qui influenceront la profession au cours des prochaines années, la présidente de l'Ordre a invité ses membres à « prendre le virage de l'expertise spécialisée ».

L'ère des infirmières aux prélèvements, des infirmières aux intraveineuses, limitées à un soin spécifique qu'elle achève, avance M<sup>me</sup> Desrosiers. L'avenir appartiendra aux infirmières ayant une expertise spécialisée et diversifiée à la fois dans un secteur donné ou auprès d'une clientèle donnée: en santé mentale et toxicomanie, par exemple, ou en charge d'une clinique de grossesses à risques.



Gyslaine Desrosiers

## Flexibilité et expérimentations

Cette évolution de la profession nécessitera de la flexibilité et des expérimentations, souligne M<sup>me</sup> Desrosiers, d'où son impression qu'il faudra « regarder la façon d'exercer le syndicalisme infirmier ».

Elle admet qu'aborder ce sujet est « tabou », d'autant plus que la Fédération des infirmières — le syndicat représentant l'immense majorité des infirmières québécoises — vient de traverser un dur conflit avec le gouvernement.

La présidente de l'Ordre a abordé le sujet délicat des conditions de travail des infirmières, un combat que la population semblait appuyer même dans un contexte de grève illégale, l'été dernier. « Oui, il y a une bataille à faire pour les conditions de travail, une bataille juste et nécessaire », a-t-elle admis d'emblée.

M<sup>me</sup> Desrosiers prend toutefois ses distances face au lien qui est fait, trop automatiquement selon elle, entre l'amélioration des conditions de travail des infirmières, l'avenir de la profession et l'humanisation des soins.

« Dire que les conditions de travail (améliorées) sont une garantie d'un système plus humain, moi, ça m'inquiète. » Selon elle, le débat sur l'humanisation des soins est une question plus large, un débat de société complexe qui pourra prendre 10 ou 15 ans.

Elle a même évoqué la possibilité que la diversification des expertises dans la profession d'infirmière entraîne « peut-être une diversification dans la rémunération ».

Dans son allocution d'une heure, la présidente de l'Ordre a aussi abordé le phénomène de la pénurie d'infirmières, la présentant comme une occasion de « repositionner » la profession. Elle invite les infirmières à définir elles-mêmes ce que sera leur profession demain, dans une ère où les frontières entre les professions de la santé seront plus floues.

# L'ami des infirmières

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Si tous les médecins étaient comme Martin Winckler, les infirmières ne se plaindraient probablement pas souvent des « docteurs ». Rencontre hier en marge du congrès annuel de l'Ordre des infirmières du Québec, où il est l'un des conférenciers vedettes, le médecin et écrivain français, auteur de *La Maladie de Sachs*, un fort beau et populaire roman publié l'an dernier, a livré un plaidoyer que ne renieront certes pas ses hôtes.

Car, pour Martin Winckler, qui ne craint pas d'être un peu provocateur sur les bords, « on peut se passer des médecins, mais on ne peut pas se passer des infirmières ».

Dans les pays occidentaux, explique-t-il, la proportion des gens qui souffrent d'une maladie grave est faible. « En revanche, on a besoin de beaucoup de soignants pour des choses qui ne sont pas des choses graves ou spectaculaires, et énormément de soins sont donnés par les infirmières, les aides à domicile, les familles. Tout ça, ce n'est pas fait par les médecins. »

À bien des égards, Martin Winckler ressemble à Bruno Sachs, le médecin généraliste qu'il fait vivre dans *La Maladie*, si ce n'est que depuis six ans, Winckler, qui vit au Mans, a réduit ses activités médicales, ne travaillant plus que deux jours par semaine dans un centre de planning familial.

Ça n'empêche pas ce fils de médecin de continuer à dénoncer le caractère « étrié », voire « féodal », des institutions médicales françaises. Il aimerait voir ses collègues faire preuve d'une plus grande ouverture envers les autres professions de la santé. « Le soin est une affaire collective, ça me paraît non éthique de segmenter ou de hiérarchiser en disant : ' Il y en a qui sont plus importants que les autres '. Si c'est du soin, on est tous censé travailler ensemble », dit-il.

Ensemble, ça signifie aussi mettre le patient dans le coup, croit-il. Il reconnaît que la population est de mieux en mieux informée et



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

« On peut se passer des médecins, mais on ne peut pas se passer des infirmières », dit le Dr Martin Winckler, 44 ans, qui ne mâche pas ses mots à l'endroit du corps médical.

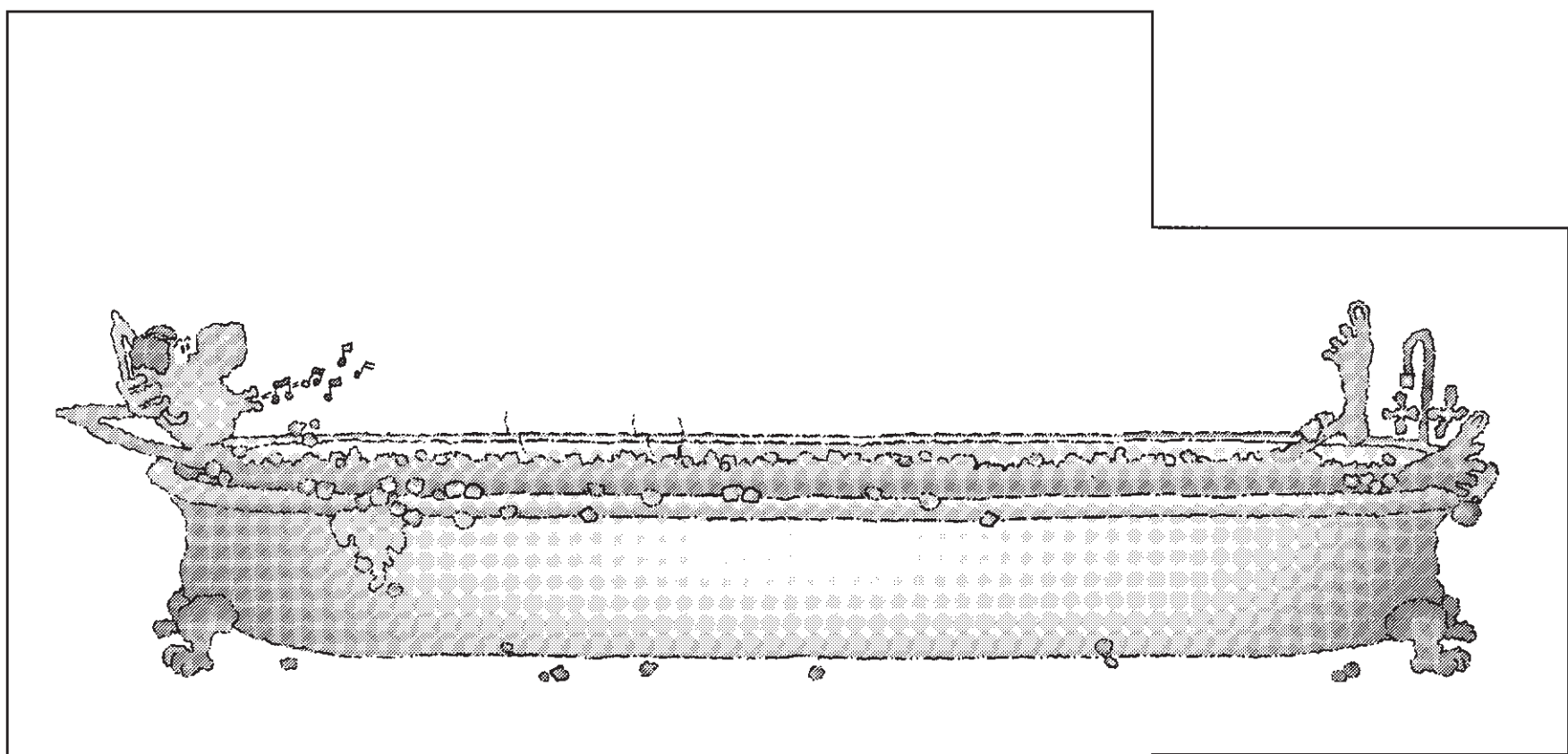
qu'elle n'arrive plus aussi démunie dans le cabinet du médecin. « Mais vous pouvez avoir un niveau de connaissance élevé, si on ne vous demande pas votre avis, ça ne change rien », s'indigne-t-il.

Les médecins, en fait, « se sentent menacés dans leur savoir », affirme Martin Winckler, qui voit dans ses confrères de grands angoissés tentant tant bien que mal de composer avec leurs démons. « Plus la technologie évolue, plus l'angoisse propre des médecins — qui sont pétris d'angoisse comme tout le monde — est compensée par la prescription excessive de tests, de radios, de scanners, d'interventions chirurgicales et de médicaments. »

Une fuite en avant inutile, à l'en croire. « Rien ne peut calmer cette angoisse. Rien. Sauf, un travail personnel : un médecin an-

goissé devrait se faire soigner. Si une infirmière pète les plombs et qu'elle ne va pas bien, on la met à pied et on lui dit de prendre des vacances. Quand un médecin pète les plombs, personne ne lui dit rien — et surtout pas ses confrères. »

Martin Winckler a beau être Français, il n'hésite pas à commenter la situation des infirmières québécoises, qui ont fait la grève illégalement cet été. « Je crois que les infirmières ont raison de vouloir se faire entendre », dit-il, plaidant pour une plus grande ouverture des autorités publiques à l'endroit de leurs employées. « La qualité d'éthique d'un pays civilisé et démocratique se traduit par la manière dont il soigne ses malades. Mais on ne peut pas soigner les malades sans soigner aussi les soignants, sans les soutenir, les accompagner et écouter ce qu'ils ont à dire. »



## La Couronne porte la cause de Paulin Bolduc devant la Cour suprême

Presse Canadienne  
SHERBROOKE

Le ministère public a demandé à la Cour suprême du Canada la permission d'en appeler d'une décision de la Cour d'appel du Québec ayant accordé un nouveau procès à l'homme d'affaires Paulin Bolduc, inculpé de complot pour avoir importé des stupéfiants entre 1989 et 1991, en marge de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler l'affaire du *Marine Transport*.

La poursuite cherche ainsi à obtenir la cassation de la décision de la Cour d'appel rendue le 8 septembre dernier et le rétablissement du premier verdict ayant déclaré Bolduc coupable de ce crime.

L'homme d'affaires de Massawippi, âgé de 45 ans, avait été condamné le 26 avril 1998 à une peine de 20 ans de pénitencier. Il a purgé 36 mois avant d'être transféré dans une maison de transition où il se trouvait lorsque son verdict de culpabilité a été cassé.

Le *Marine Transport* est un cargo qui avait sombré le 22 avril 1991 au large de Terre-Neuve après avoir été éperonné par des glaces et abandonné par son équipage antillais, rescapé sur une banquise par la Garde côtière, et dans l'épave duquel des plongeurs ont récupéré de la drogue.

Ce dossier constitue l'une des affaires policières et judiciaires parmi les plus longues et aussi l'une des plus coûteuses de l'histoire canadienne. L'enquête de la SQ a commencé en 1989 et les coaccusés, dont Bolduc, ont comparu le 26 avril 1991, à Sherbrooke.

Bolduc s'est enfui du Canada peu après. Il a été arrêté en Colombie où il se cachait sous une fausse identité et ramené ici quelques jours avant la fin de la preuve de la poursuite.

M<sup>e</sup> Crépeau réclame aussi la permission d'en appeler de la décision de la Cour d'appel ayant accordé aussi un nouveau procès aux coaccusés Neil Peters, ayant écopé de neuf ans d'incarcération, et Roger Danton, de sept ans.

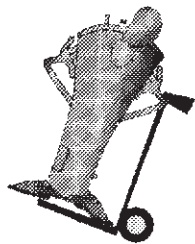
## En matière de chauffe-eau, on a une longueur d'avance.

Votre chauffe-eau ne vous inspire plus confiance? Offrez-vous la tranquillité d'esprit avec un chauffe-eau d'Hydro-Québec.

- **Chauffe-eau de qualité supérieure, fabriqués exclusivement pour Hydro-Québec.**
- **Service rapide 24 heures sur 24, même les week-ends et les jours fériés.**
- **Installation professionnelle selon les normes en vigueur.**
- **Subventions pour la conversion à l'électricité.**

### VOUS DÉSIREZ LOUER ?

- *Aucune mise de fonds, aucuns frais d'installation\*.*
- *Païement pratique avec la facture d'électricité.*
- *Service après-vente garanti à vie.*



### VOUS PRÉFÉREZ ACHETER ?

- *L'achat comprend: le chauffe-eau, l'installation\*, le rebutage du vieux chauffe-eau, une soupape de sécurité, un brise-vide et, au besoin, un réceptacle.*
- *Vous profiterez d'une garantie de un an sur les pièces et la main-d'œuvre et de cinq ans sur le réservoir.*

### MENSUALITÉS (30 jours) taxes en sus

- 22 gallons : **5,36 \$**
- 40 gallons : **5,99 \$**
- 60 gallons : **7,56 \$**

### PRIX (installation incluse) taxes en sus

- 40 gallons : **419 \$**
- 60 gallons : **479 \$**

Pour nous joindre facilement:

**ÉNERGIE (363-7443)**  
région de Montréal

**1 800 ÉNERGIE**  
ailleurs au Québec



\* Il n'y a aucuns frais si l'installation actuelle est conforme aux normes et qu'elle ne nécessite aucune modification ou conversion du système.

Note: Le service est limité à certains secteurs seulement. Informez-vous auprès d'Hydro-Québec pour vérifier s'il est offert dans votre secteur.

**Déménagée**

Collection  
Femme  
Enceinte

**FORMES PARIS**  
COLLECTION FEMME ÉCARTÉ

**Les Boutiques :**  
MONTRÉAL : 2185, rue Crescent, Montréal H3G 2C1  
Tél. : (514) 843 69 96, 1 (800) 750 45 43  
TORONTO : Manulife Centre, 55, Bloor Street West  
Toronto M4W 1A5 Tél. : (416) 972 02 07

**Le Catalogue :**  
Demandez-nous, par téléphone, le catalogue gratuit de la collection Automne-Hiver.

2797417

## Rive-Sud/Montérégie

## Grève à Mométal contre une clause discriminatoire

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Une demande patronale pour introduire une clause discriminatoire est à l'origine du conflit de travail qui paralyse l'usine de fer ornemental et de structures métalliques Mométal, de Longueuil, depuis le 19 octobre.

Les 150 membres du Syndicat des travailleurs de Mométal (CSN) se sont mis en grève parce qu'ils ne sont pas d'accord pour introduire une clause qui ferait en sorte que l'actuelle classification d'ouvrier soit subdivisée en 14 nouveaux titres d'emploi, allant de soudeur, compagnon de charpente à celui d'ouvrier général, et d'une seconde catégorie où seraient concentrés les manoeuvres.

Le vice-président de la CSN, Roger Valois, et le président de la Fédération de la métallurgie, Alain Lampron, ont dénoncé au début de la semaine le projet de loi 67 de la ministre Diane Lemieux qui, sous le couvert d'éliminer les clauses discriminatoires, prévoit des exceptions lors d'une fusion d'entreprise ou d'une réorganisation interne. Or, la compagnie Mométal invoque justement ce dernier motif.

Le négociateur syndical Vincent Dagenais soutient que les propriétaires veulent créer une catégorie de salariés étoilés qui auront un statut supérieur alors que les nouveaux venus qui vont effectuer les mêmes tâches, soit l'assemblage et le soudage, auront des conditions

salariales moins avantageuses.

« Actuellement, dit-il, ceux qui, au cours des ans, ont acquis une excellente habileté au travail, reçoivent les plus hauts taux de salaire, soit 16,33 \$, tandis que les débutants reçoivent environ 6 \$ l'heure de moins. C'est tout à fait conforme au modèle de ce type d'entreprise où les travailleurs acquièrent des habiletés dans le temps. »

M. Dagenais ajoute qu'en voulant créer deux catégories de travailleurs pour des tâches semblables, l'employeur ne pourra que créer du mécontentement dans l'avenir, voire même des conflits de travail inopinés.

Les travailleurs réclament des augmentations de 12 % sur trois

ans en faisant valoir que dans le passé ils ont accepté le gel de leur salaire pendant une certaine période.

L'un des propriétaires, Joseph Cicarelli, n'a pas voulu commenter le litige. Il a quand même lancé une pointe en direction de la CSN qui ne représente les employés que depuis cette année en disant : « Alors que le syndicat était représenté par la FTQ de 1966 à 1999 vous n'entendiez jamais parler de l'usine Mométal... »

D'après les porte-parole de la CSN, les propriétaires de l'usine ont l'intention de construire une nouvelle usine de 15 millions de dollars à Varennes l'an prochain.

## Pas de procès d'adultes pour deux ados accusés de meurtre

MARTHA GAGNON

Deux adolescents de 15 ans accusés de l'horrible meurtre de Pearl Rushford-Lamarre, 81 ans, survenu à Chambly le 20 septembre subiront leur procès devant la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

Les procureurs de la Couronne, Jacques Diamant et René De Repentigny, de Longueuil, ont décidé hier, à la lumière des rapports d'évaluation psychologique, de ne pas réclamer que ces jeunes soient transférés devant le tribunal pour adultes. La procédure de renvoi est donc abandonnée.

M<sup>e</sup> Diamant a expliqué que l'âge, l'absence d'antécédents, les mesures de réadaptation, le degré de maturité et de participation au crime sont les facteurs importants qui ont influencé la décision. « Nous sommes convaincus qu'il est possible d'atteindre les objectifs de réinsertion sociale et de protection publique en permettant à ces adolescents d'être jugés devant le Tribunal de la jeunesse », a-t-il souligné.



Pearl Rushford-Lamarre

La date de l'enquête préliminaire sera fixée lundi. Les avocats de la défense ont choisi un procès devant juge et jury, ce qui est très rare en chambre de la jeunesse. Une option qui peut évidemment être modifiée dans la suite des procédures. Le contenu des rapports d'évaluation n'a pas été dévoilé. Les parents étaient présents dans la salle d'audience.

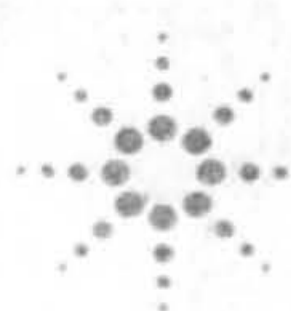
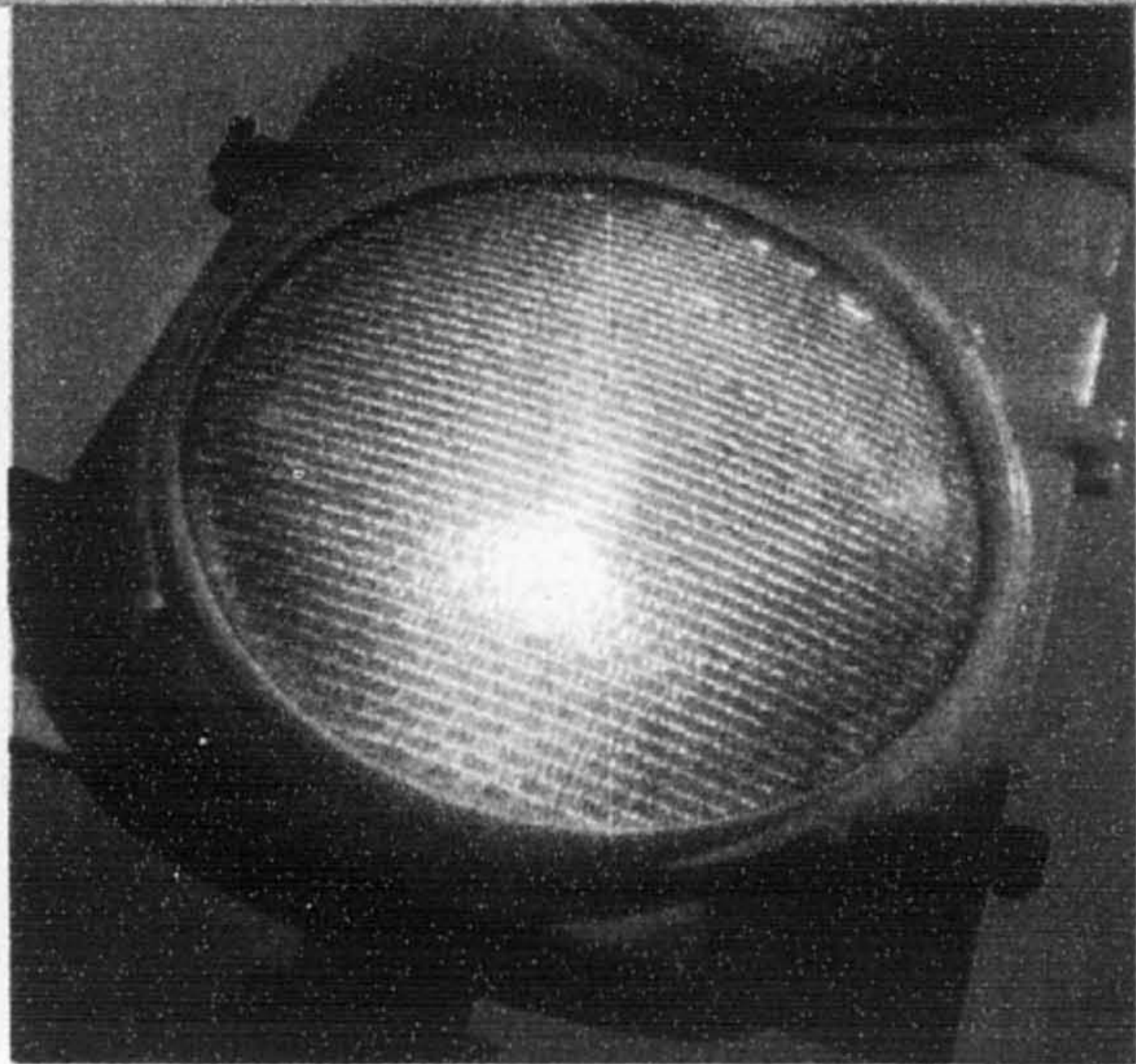
Deux autres adolescents accusés du même crime, sauront le 19 novembre et le 17 décembre s'ils seront transférés devant la cour des adultes. « Tout dépendra des rapports d'évaluation, explique M<sup>e</sup> Diamant. Chaque cas est analysé séparément. »

Le cinquième accusé, qui n'a que 13 ans, ne peut être jugé par un tribunal pour adultes.

Pearl Rushford-Lamarre a été tuée de plusieurs coups de couteau dans sa résidence située rue Bourgogne, à Chambly. Cinq adolescents, de 13 à 15 ans, ont été accusés du meurtre. La dame connaissait un ou deux des jeunes à qui elle aurait ouvert la porte.

Du rêve à la réalité

Plus de superautoroutes, moins d'enragés au volant. Engorgements des données. Interruptions sur Internet. Pannes. Délestage. On dirait que c'est l'heure de pointe sans arrêt. Mais avec les systèmes et les technologies Agilent, les grands réseaux mondiaux de communication fonctionnent plus vite, en prennent davantage, évitent les problèmes et se rencontrent sans accrochages. Bonne route !



Agilent Technologies  
Innovate, façon HP\*

Agilent Technologies est une filiale de Hewlett-Packard Company. [www.agilent.com](http://www.agilent.com)  
\* Innovating the HP Way

loto-québec		résultats	
<b>Banco</b>		<b>Quotidien</b>	
Tirage du 99-11-09		Tirage du 99-11-09	
4	6 8 14 23	3	4
30 34 36 37 39		694	6116
40 42 47 48 50		<b>Nutra</b>	
51 56 60 65 69		Tirage du 99-11-09	
		NUMÉRO: 585093	

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile**

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- Repentigny
- Lachenaie
- Le Gardeur

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
  - Perception des abonnés.
- Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

**M. André Bastien**

composez le (450) 439-2073

## Rive-Sud/Montérégie

# La champignonnière de Verchères voit son permis révoqué

Les activités de la Ferme Claufort suscitent des protestations dans la population

MARTHA GAGNON

Le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a révoqué, lundi, le certificat d'autorisation de la champignonnière Ferme Claufort, de Verchères, dont les activités suscitent des protestations dans la population.

« Le projet que vous avez soumis à la municipalité ne prévoit pas d'agrandissement du lieu de compostage, contrairement à celui présenté au ministère de l'Environnement. Selon les faits au dossier, vous avez omis de présenter à la municipalité l'ensemble des renseignements », mentionne le ministre dans sa révocation.

### Renseignements « erronés ou frauduleux »

Il ajoute que le certificat, délivré en juillet en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, l'a été « sur la foi de renseignements erronés ou frauduleux ». La municipalité a avisé le ministère qu'une par-

tie du projet autorisé d'agrandissement de la champignonnière contrevenait aux règlements municipaux.

Le porte-parole de l'entreprise, Luc Ouimet, qui dirige une firme de consultation et de concertation, a déclaré hier que la révocation sera contestée. Ferme Claufort dispose d'un délai de 30 jours pour interjeter appel de la décision devant le Tribunal administratif du Québec. « Entre-temps, l'entreprise peut poursuivre ses opérations, précise-t-il. La révocation concerne les deux phases d'agrandissement prévues au plan de développement. Les installations actuelles répondent aux normes municipales. Ferme

Claufort, qui a investi plusieurs millions, a l'intention de se défendre devant le tribunal et de maintenir ses activités en harmonie avec le milieu. »

La décision du ministre de révoquer le certificat n'est cependant pas liée aux problèmes de pollution soulevés par des citoyens depuis plusieurs mois. À ce sujet, un rapport du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, dont *La Presse* a obtenu copie, révèle que la champignonnière n'est pas la seule responsable des mauvaises odeurs.

### Fossé contaminé

Les tests effectués par un laboratoire mobile ont permis de découvrir qu'un fossé contaminé, situé au beau milieu d'un groupe important de résidences, est une source importante de pollution. « D'après les inspections, des fosses septiques non conformes seraient à l'origine de la contamination, ex-

plique l'auteur du rapport. L'accumulation au cours des années, l'état exceptionnel et la faible hydraulicité qui ont prévalu n'ont pas permis un nettoyage naturel du fossé et ont favorisé une biodégradation intense qui est source des contaminants dans l'air. »

Le fossé, qui traverse la route Marie-Victorin, « contribue pour une bonne part aux plaintes pour odeurs », conclut le rapport. En raison de ses activités de compostage, Ferme Claufort est aussi responsable de certains inconvénients, mais pas de toutes les mauvaises odeurs. Les citoyens se plaignent que des odeurs et des émanations de produits chimiques provenant de la champignonnière causent des irritations et d'autres maux. Après une évaluation, la Direction de la santé publique a déclaré que leurs plaintes étaient fondées.

Jusqu'à maintenant, tout le monde montrait du doigt la Ferme Claufort comme étant la seule res-

ponsable. « Nous constatons avec étonnement que le rapport de la santé publique ne fait aucunement état du fossé contaminé, autre source de pollution, qui, selon les expertises, pourrait être responsable de près de 60 % des plaintes, dit M. Ouimet. La direction était pourtant au courant des résultats d'analyse du laboratoire environnemental. Quant aux citoyens, ils ne semblent pas avoir été informés de ces faits importants. Ferme Claufort, elle, a dû insister pour obtenir le rapport. »

M. Ouimet ajoute que l'entreprise a déjà apporté plusieurs correctifs pour éliminer les odeurs, tels que l'achat d'aérateurs puissants. « Maintenant que nous savons qu'il y a une autre source de pollution, nous allons faire les représentations nécessaires pour que, là aussi, des mesures soient prises », dit-il.

# sports experts®

De la planche et plus encore



**COBBLE Twin Tip**  
Freestyle pour junior  
Noyau de bois « Cap »  
115, 126, 130, 133 cm  
Prix cour. 249,99

**179<sup>99</sup>**  
**70<sup>\$</sup>**  
Épargnez

Plus Bottes RAGE Jr Natural et fixations LAMAR CX1 Jr

Prix cour. de l'ensemble 404,99

**299<sup>99</sup>**

Épargnez **105<sup>\$</sup>** sur l'ensemble

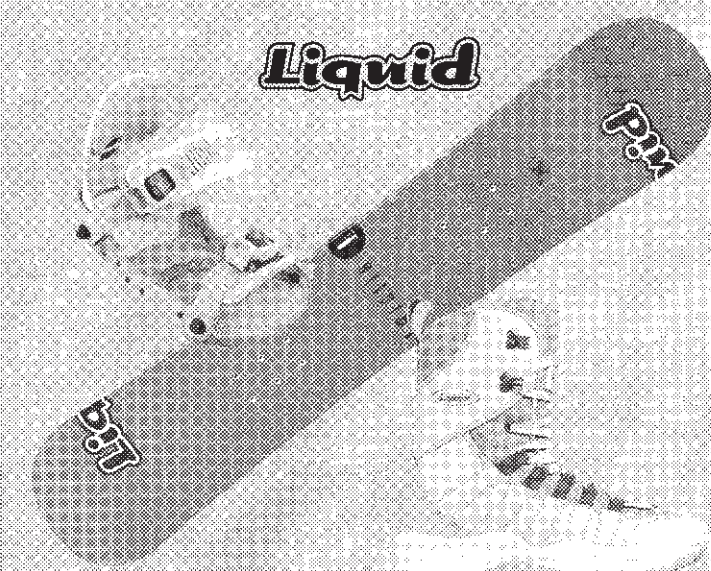


Bottes souples  
**VISION Gravity**  
Lacage rapide  
PVC/Cordura 600 deniers  
Femmes, pointures 4 - 10  
Hommes, pointures 6 - 13  
Prix vedette

**89<sup>99</sup>**



**MILLES EXTRA™**  
Des milles de récompense  
**AIR MILES<sup>md</sup>**  
en **DOUBLE**  
pour tout achat de 100\$\* ou plus.  
(voir détails en magasin)  
Offre de base : Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES<sup>md</sup> pour chaque tranche d'achat de 20\$\*.  
\*Avant taxes.  
Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les achats de certificats-cadeaux, les locations et le service. Offre MILLES EXTRA valide dans les magasins Sports Experts participants et ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle AIR MILES.  
\*Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Holding N.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltée.



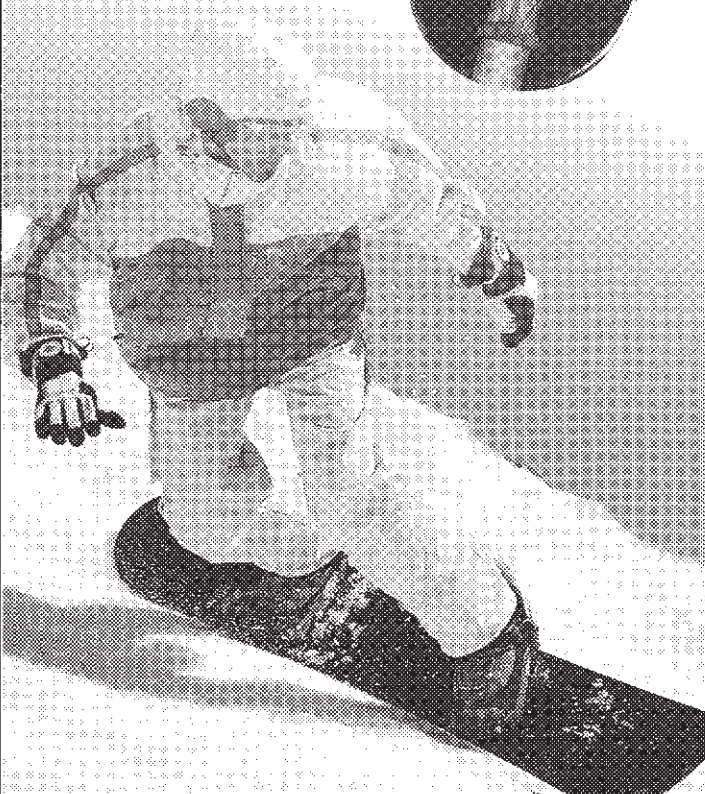
Ensemble pour junior:  
Planche **LIQUID Hot Rod** Freestyle « Twin Tip »  
Noyau de bois « Cap », 107 à 137 cm  
Bottes **LIQUID Cruise** Freestyle PVC/Cordura  
Fixations **LIQUID 1000**  
Embase une pièce avec double  
crémaillère de serrage rapide  
Prix cour. de l'ensemble 399,97

**319<sup>97</sup>**  
**80<sup>\$</sup>**  
Épargnez



Ensemble pour adulte:  
Planche semi-directionnelle  
**VISION Curve**, noyau de bois et P/U « Cap » 142 à 162 cm  
Bottes **RAGE Natural** Freestyle PVC/Cordura 600 deniers  
Pointures disponibles 6 à 13  
Fixations **VISION VR SX-5**  
Embase deux pièces avec double  
crémaillère de serrage rapide  
Prix cour. de l'ensemble 444,97

**349<sup>97</sup>**  
**95<sup>\$</sup>**  
Épargnez



**Anjou**  
Les Galeries d'Anjou  
(514)354-2995  
7201, boul. les Galeries d'Anjou  
(514)353-9000  
**Belleil**  
Mail Montenach  
(450)467-7201

**Chambly**  
533, boul. Périgny  
(450)658-0561  
**Châteauguay**  
298, boul. d'Anjou  
(450)699-3939  
**Joliette**  
50, rue Gauthier N.  
(450)756-1645

**Centre Laval**  
(450)688-1021  
**Longueuil**  
Place Longueuil  
(450)463-3452  
**Montréal**  
Centre-Ville  
930, rue Ste-Catherine O.  
(514)866-1914

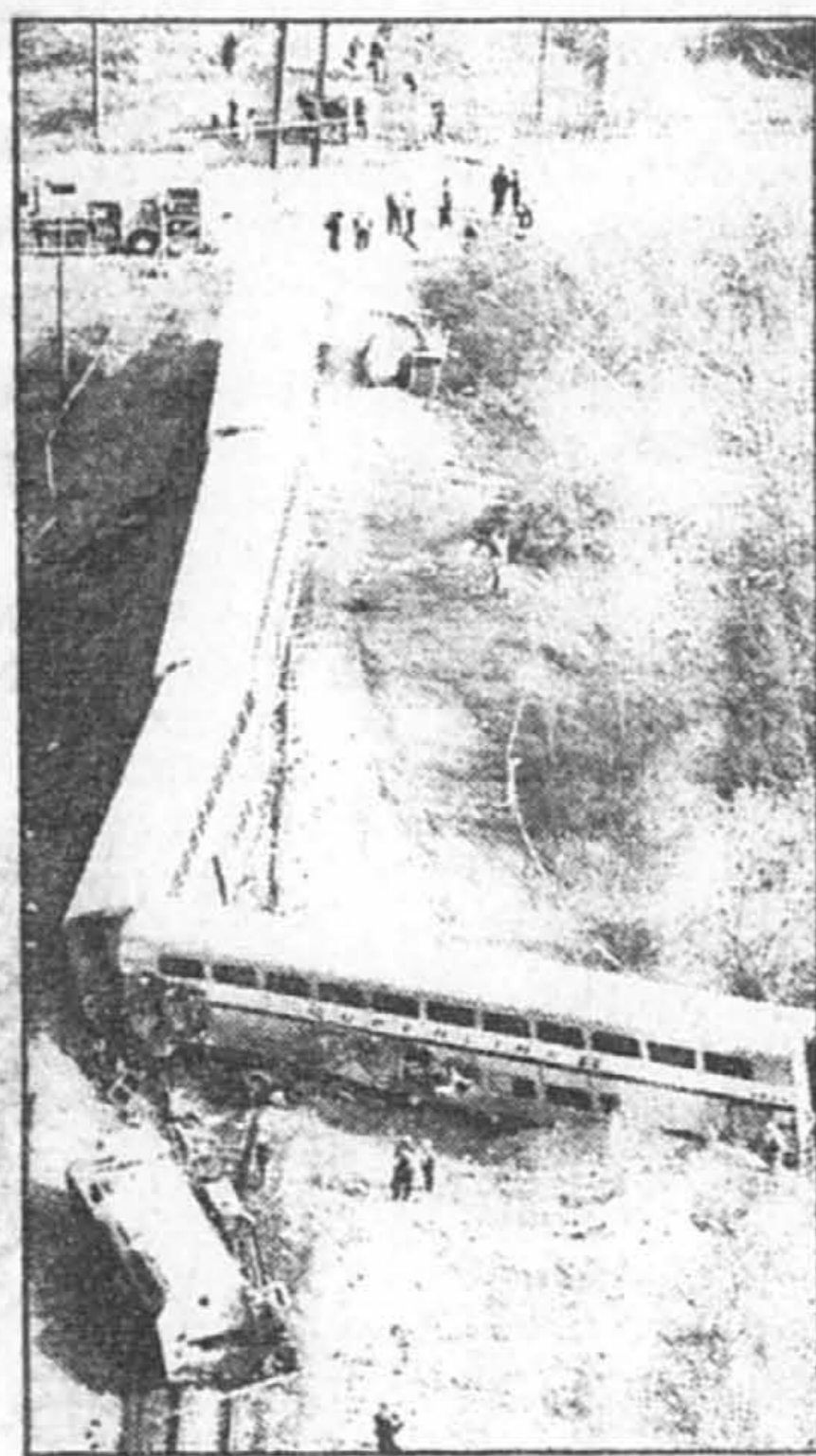
**sports experts®**

**Place Versailles**  
7275, rue Sherbrooke E.  
(514)355-2330  
**Pointe-Claire**  
Centre Fairview  
(514)694-8181  
**Repentigny**  
Les Galeries Rive-Nord  
(450)581-3220

**St-Eustache**  
200, boul. Arthur-Sauvé  
(450)472-5485  
**St-Jean-sur-Richelieu**  
Le Carrefour Richelieu  
(450)348-0937  
**St-Jérôme**  
Carrefour du Nord  
(450)432-9400

**Sabierry-de-Valleyfield**  
277, rue Victoria  
(450)377-9000  
**Sorel**  
Promenades de Sorel  
(450)746-1213  
**Terrebonne**  
Les Galeries Terrebonne  
(450)471-3688

# Un accident de train fait un mort



Presse Canadienne  
ACTON

Une collision entre un train de passagers et un camion chargé du ramassage des ordures, qui s'est produite hier en banlieue de Toronto, a coûté la vie au chauffeur du véhicule et a fait 11 blessés, selon un centre hospitalier.

Le convoi de la compagnie américaine Amtrak a embouti le camion à un passage à niveau d'Acton et l'a poussé sur une courte distance avant que le véhicule ne glisse sur le bas-côté de la voie.

Le conducteur du camion est mort sur le coup et son corps est resté dans la carcasse de son véhicule, a précisé la police.

L'impact a renversé la locomotive sur le côté et a propulsé quatre voitures hors des rails.

Onze des 37 passagers ont été hospitalisés pour des blessures mineures, a rapporté le centre hospitalier de Georgetown, près d'Acton.

Le passage à niveau était muni de cloches et de feux de signalisation.



L'accident survenu à un passage à niveau a fait un mort et 11 blessés.

PHOTOS PC  
Un train de passagers de la compagnie Amtrak, transportant 37 personnes, est entré en collision avec un camion, hier, près d'Acton, en Ontario.

## Les élus des dieux

Agence France-Presse  
GUATEMALA

Deux personnes décédées ces dernières semaines ont été élues dimanche lors du scrutin général au Guatemala, leurs noms n'ayant pas été enlevés des listes de candidats aux élections législatives et municipales. Macario Gonzales, candidat du parti au pouvoir (PAN), a été élu au Parlement alors qu'il est décédé le 7 septembre dans un accident de la circulation. Dans la commune de Pajapita, Guillermo Rogeglio, décédé il y a trois mois, a été également élu au conseil municipal.

Dans les deux cas, le tribunal suprême chargé de l'organisation des élections, attribuera le mandat laissé vacant au candidat le mieux placé en nombre de voix derrière la personne décédée.

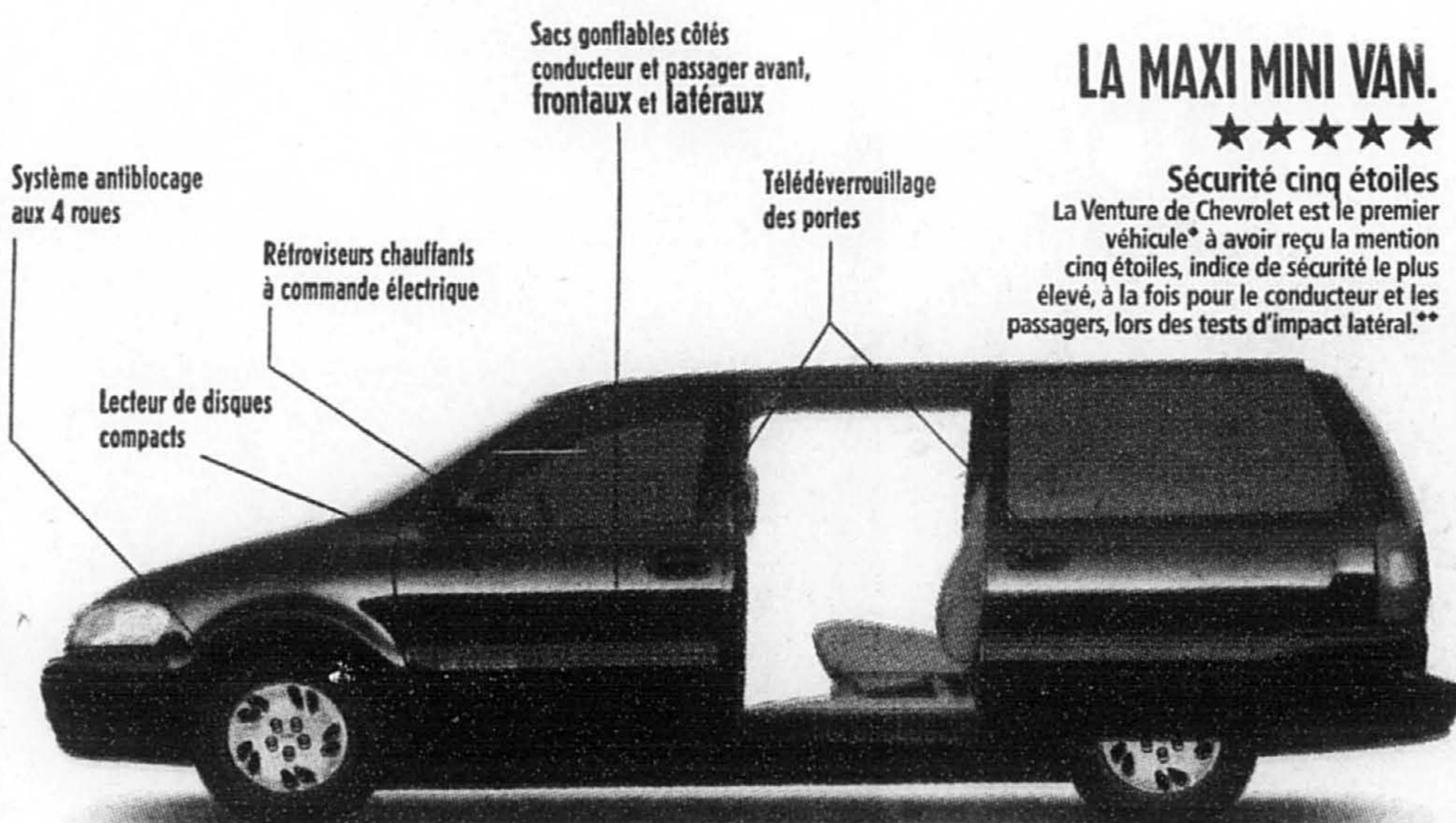
## Voyeurisme fatal

Agence France-Presse  
MEXICO

Le directeur de la prison mexicaine de Tapachula, à la frontière avec le Guatemala, pris au piège de sa passion pour le voyeurisme, s'est tué en tombant du toit de son pénitencier d'où il observait avec ses jumelles un détenu et sa femme lors d'une visite conjugale.

Raul Zarate est tombé juste à côté du lit où le couple faisait l'amour. Indigné par l'irruption du directeur, le couple a appelé à l'aide des prisonniers qui ont déclenché un début de mutinerie. La passion malsaine du directeur était connue de certains détenus qui ont affirmé que Raul Zarate avait pris l'habitude de monter sur le toit de bon matin, armé de ses jumelles, en quête d'un intéressant spectacle.

## Venture 2000. Maxi flexibilité.



### LA MAXI MINI VAN.

★★★★★

Sécurité cinq étoiles  
La Venture de Chevrolet est le premier véhicule\* à avoir reçu la mention cinq étoiles, indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral.\*\*

## Mini prix.

258\$  
/mois  
location 36 mois  
Transport et préparation inclus

2,9%  
à la location\*\*

OU  
19%  
à l'achat\*\*\*

Comptant	Mensualité
0\$	382\$
1 852\$	328\$
4 268\$	258\$

- 2 portes latérales coulissantes
- Moteur V6 de 3,4L de 185HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux
- Climatiseur
- Verrouillage des portes à commande électrique

- Vitres teintées à commande électrique
- Rétroviseurs chauffants à commande électrique
- Télédéverrouillage des portes
- Régulateur de vitesse
- Lecteur de disques compacts
- Sièges pour 7 passagers
- Volant inclinable

GM L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Venture (empattement court) neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Modèle illustré (empattement allongé) à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 450\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ de km après 60 000 km. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. \*\*Taux de financement à la location de 2,9% jusqu'à 36 mois. \*\*\*Taux de financement à l'achat de 1,9% jusqu'à 48 mois. \*\*\*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. \*Catégorie voiture ou camion. \*\*Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)



Venture. La Maxi Mini Van.

## Colloque international

La Chaire Jean Monnet en intégration européenne de la Faculté des études supérieures vous invite à un colloque international sur :

**L'Europe des villes et des régions dans le cadre de l'intégration européenne et de l'économie globalisée : Quels enseignements au tournant du siècle ?**

Le mardi 16 novembre 1999, de 8h30 à 17h30 à l'hôtel Ritz Carlton, 1228, rue Sherbrooke ouest, à Montréal.

Présidence d'honneur :  
M. Robert Lacroix, recteur de l'Université de Montréal

Allocutions d'ouverture :  
Mme Danièle Smadja, ambassadeur, chef de la délégation de la Commission européenne au Canada  
M. Veijo Sampoavaara, ambassadeur de la République de Finlande  
M. Panayotis Soldatos, professeur, titulaire de la Chaire Jean Monnet

Conférence inaugurale  
Mme Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales du Québec

Conférenciers :  
Josef Chabert, vice-président du Comité des Régions de l'Union européenne, ministre, Région Bruxelles-Capitale ; Pierre Alexis Feral, administrateur, Comité des Régions de l'Union européenne ; Earl Fry, professeur, Brigham Young University, Provo, Utah ; Carmen Garmendia, ministre de la culture, Pays Basque ; Carole Garnier, chef de division, Commission européenne ; Charles A. Gasóliba I Böhm, député européen ; Jacques Jobin, secrétaire général de l'Union internationale des Villes et Pouvoirs locaux (IULA), La Haye ; Charles Personnaz, premier vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes ; Christian Philip, premier adjoint au Maire de Lyon ; Michel Rivoire, Gouvernement régional Rhône-Alpes ; Régis Robe, directeur des Études internationales, Université de la Caroline du Sud ; Risto Tienari, conseiller, Représentation permanente de la Finlande auprès de l'Union européenne ; Pierre-Yves Tesse, directeur, Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon

Frais de participation (avec accès au déjeuner) de 50\$ (30\$ pour les étudiants). S'inscrire par télécopieur au 343-7525 (envoi par courrier du chèque libellé au nom de la Chaire Jean Monnet à l'adresse : Chaire Jean Monnet, Symposium international, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3J7).

Université  
de Montréal

# Le pompier Wilson écope neuf mois avec sursis

« Je veux redevenir pompier », dit-il

CHRISTIANE DESJARDINS

La juge Suzanne Coupal a entériné la suggestion commune de la défense et de la Couronne, hier, et a imposé au pompier Marc-André Wilson une peine de neuf mois de prison à purger dans la société. L'homme de 38 ans avait été surpris vendant de la cocaïne à trois reprises à un agent source de la police du SPCUM.

Pompier depuis une vingtaine d'années et père de deux enfants, Wilson était visiblement soulagé d'arriver au terme du processus judiciaire, hier, d'autant plus que sa cause a été fortement médiatisée. Il veut maintenant tourner la page, consolider sa vie de famille et espère réintégrer son poste de pompier au SPIM. Il avait été suspendu sans solde peu après son arrestation, en octobre 1998.

« Je veux redevenir pompier, c'est ma vie », a-t-il dit à *La Presse* hier.

Marc-André Wilson, qui fut décoré pour un acte de bravoure en 1990, avait été arrêté le 9 octobre 1998 à la caserne de Côte-des-Neiges où il était lieutenant. Une de ses connaissances, un dénommé Massé, l'avait dénoncé à la police et s'était offert comme agent-source pour le coincer au cours d'une transaction de drogue. Ce qui fut fait. Wilson a plaidé coupable à trois accusations de trafic de stupéfiants.

Les policiers soupçonnaient Wilson d'être à la tête d'un réseau de drogue d'envergure, et plusieurs de ses biens ont été saisis après son arrestation. Toutefois, aucune preuve n'est venue confirmer ces soupçons, et il a pu



Marc-André Wilson

recupérer toutes ses affaires. La preuve a plutôt démontré que si Wilson a vendu de la drogue à l'occasion, c'était pour payer sa propre consommation. Il avait un problème de drogue, il ne s'en cache pas.

Ce qui l'a le plus affecté dans toute cette affaire, c'est l'image que ses enfants ont pu avoir de lui. L'un d'eux a d'ailleurs écrit une lettre à la juge pour lui demander de n'être pas trop sévère avec son père, qui leur avait appris « à marcher, à faire du ski, et même la politesse ».

« On m'a noirci, on m'a fait passer pour un monstre, on a dit que je vendais à la caserne alors que c'est complètement faux. C'était dur d'entendre ça. Aux yeux de mes enfants, j'avais toujours été un héros. J'avais même donné une conférence dans une école sur les "pères héros" », a confié Wilson.

Aujourd'hui, il veut recommencer sur de nouvelles bases. Il a entrepris une thérapie pour se défaire de sa consommation, et il est plein de gratitude pour sa femme et ses enfants, qui l'ont soutenu malgré tout.

Outre sa peine à purger dans la collectivité, Marc-André Wilson devra effectuer 100 heures de travaux communautaires et il est soumis à une probation de deux ans.

BIEN AU CHAUD ...avec les

## PARKAS

SÉLECTION DE MANTEAUX 3/4

Imitation de suède ou microfibre. Choix de couleurs et grandeurs. P à TG

Prix courant jusqu'à 180\$



SPÉCIAL à partir de 129<sup>99</sup>

Carrefour Laval • Complexe Desjardins • Plaza St-Hubert  
Galeries d'Anjou • Galeries Joliette • Place Rosemère • Promenades St-Bruno

SAVVE

Investisseurs recherchés pour des fonds d'investissement entièrement protégés.  
Prière de s'adresser ici.



Avis de recherche : personnes peu enclines à tout risquer dans des fonds d'investissement et attirées par la nouvelle Option Protection associée aux « Fonds sur mesure<sup>MD</sup> ». Cette nouvelle option assure à 100 % votre capital placé pour un terme de dix ans. Les portefeuilles « Fonds sur mesure » de la Première Canadienne Inc. — quelques questions, une seule solution.

À vous de jouer ! Composez le 1 888 636-6376 (ou le 1 800 665-7700 ailleurs au Canada)

ou visitez notre site [www.bmo.com/fondsm](http://www.bmo.com/fondsm).

Puis installez-vous, détendez-vous et faites de beaux rêves...



Banque de Montréal

<sup>MD</sup> Marque déposée de la Banque de Montréal. Les portefeuilles stratégiques « Fonds sur mesure » et les Fonds de la Première Canadienne sont offerts par Fonds de la Première Canadienne Inc., filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Le prospectus simplifié des fonds renferme d'importants renseignements sur les Fonds de la Première Canadienne et sur les portefeuilles « Fonds sur mesure ». Des exemplaires du prospectus et de la brochure peuvent être obtenus auprès des Fonds de la Première Canadienne Inc. ou dans les succursales de la Banque de Montréal. Veuillez lire attentivement ces deux documents avant d'investir. La valeur unitaire, le rendement du capital investi ou le rendement des fonds fluctuent.

# Le génie

c'est de savoir mettre ses soirées à profit



## LES COURS DU SOIR

Renseignez-vous !

Bureau des affaires académiques  
École Polytechnique de Montréal  
Téléphone : (514) 340-4700  
Télécopieur : (514) 340-4169  
certificat@courrier.polymtl.ca  
www.polymtl.ca

Programmes de certificats en ingénierie adaptés aux besoins en perfectionnement des ingénieurs, gestionnaires, technologues, autres professionnels et diplômés de niveau collégial.

Peuvent être suivis à titre d'étudiant libre ou encore déboucher sur l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Offerts dans plusieurs spécialités de génie.



UNE SEMAINE SEULEMENT!



APPELEZ AVANT LE 13 NOVEMBRE!

services à domicile

## NETTOYAGE DE MOQUETTES Rabais de 30-40%

### 29 \$ 2 pièces et 1 vestibule

Notre prix ord. : 46 \$. Notre procédé de nettoyage à la vapeur déloge la saleté, nettoie les fibres à fond et en ravive les couleurs.

### 59 \$ 5 pièces et 1 vestibule

Excellente occasion!  
Notre prix ord. : 85 \$

### 74 \$ maison au complet\*

\*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule  
Rabais de 50 \$ - valeur exceptionnelle!  
Notre prix ord. : 124 \$.

### 23 \$ méthode de luxe en 2 étapes

Pour chaque pièce nettoyée selon notre procédé spécial, recommandé pour les moquettes très sales. Pulvérisations préalables et agitation des fibres pendant le nettoyage à la vapeur.  
Notre prix ord. : 39 \$.

### NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION

- ★ Notre procédé nettoie vos moquettes à fond, complètement et en toute sécurité.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient, même le samedi.



### NETTOYAGE DE MEUBLES RABAIS DE 20%

### 59 \$ UN CANAPÉ ET UN FAUTEUIL

Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires. Méthode de nettoyage adaptée au tissu pour le maximum de résultats. Notre prix ord. : 74 \$.



Appelez du lundi au samedi entre 8 h et 18 h

(514) 339-5420

1 800 441-0224

Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Frais additionnels pour moquettes en laine. Prix fixé séparément pour escaliers.

PLUS DE PUISSANCE, PLUS DE LUXE,  
PLUS DE CONFORT,  
PLUS DE PLAISIR  
ET PAS PLUS D'ARGENT



## LA SURPRENANTE ALTIMA 2000

# 300\$

PAR MOIS

CLIMATISEUR · MOTEUR DE 155 CHEVAUX · SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES  
SYSTÈME DE SONORISATION AM/FM/CD STERÉO  
TELECOMMANDE DE VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES  
ET BEAUCOUP, BEAUCOUP PLUS.

Acompte	Mensualité
2595 \$	300 \$
1697 \$	319 \$
0 \$	390 \$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
CLIMATISEUR INCLUS



TOUJOURS PLUS LOIN.

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement.

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Location de 36 mois pour l'Altima GXE (T49G70 AE00). Climatiseur inclus. Acompte ou échange équivalent de 2 995 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,06 \$/km extra. Transport et préparation inclus. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. www.nissancanada.com 1 800 387-0122

# Stressé au travail?

*Vous n'êtes pas seul, selon les statistiques*

ANDRÉ NOËL

Les Canadiens ont de plus en plus l'impression de trop travailler et de manquer de temps pour leur famille et leurs amis, si bien qu'il sont plus stressés qu'au début de la décennie, indique un rapport publié hier par Statistique Canada.

« Dans l'ensemble, en 1998, les Canadiens ont déclaré subir des niveaux plutôt élevés de stress causé par le manque de temps par rapport à 1992, date de la dernière enquête sur le sujet », note l'étude.

« Environ 21 % de l'ensemble des femmes de 15 ans et plus se sont dites stressées par le manque de temps, proportion qui se situait à 16 % six ans plus tôt. La proportion d'hommes se disant stressés par le manque de temps est passée de 12 % en 1992 à 16 % en 1998. »

Un tiers des Canadiens de 25 à 44 ans se considèrent comme des bourreaux de travail. La moitié des gens s'inquiètent du fait qu'ils ne consacrent pas assez de temps à leur famille ou à leurs amis. Près de la moitié des personnes de ce groupe d'âge se sentent prises dans une routine quotidienne.

Les résultats de l'Enquête sociale générale, obtenus au cours d'entrevues en profondeur avec près de 11 000 personnes, n'étonnent guère les spécialistes. Jacques Duval, directeur du bureau du Québec de l'Association canadienne pour la santé mentale, a rappelé qu'une étude faite par le ministère québécois de la Santé témoignait d'une forte hausse du taux de détresse psychologique depuis 1987.

« Il y a de moins en moins de gens qui travaillent, et ils travaillent de plus en plus fort », affirme le docteur Arsenaault, un médecin de l'Institut cardiologique qui s'intéresse de près au stress et à ses effets. « La charge de travail est telle que les gens ont de la difficulté à lâcher prise, ajoute-t-il. L'intensité de l'effort fourni est trop élevée. Les durées de travail sont trop longues. Les gens deviennent incapables de décrocher, le soir, le week-end ou même pendant les vacances. Ils sentent que leur travail est précaire. On exige d'eux une haute performance. La surveillance du rendement est plus facile. Les gens s'épuisent au travail. Ils entraînent dans leur naufrage leur vie professionnelle, leur vie familiale et leur estime de soi. »

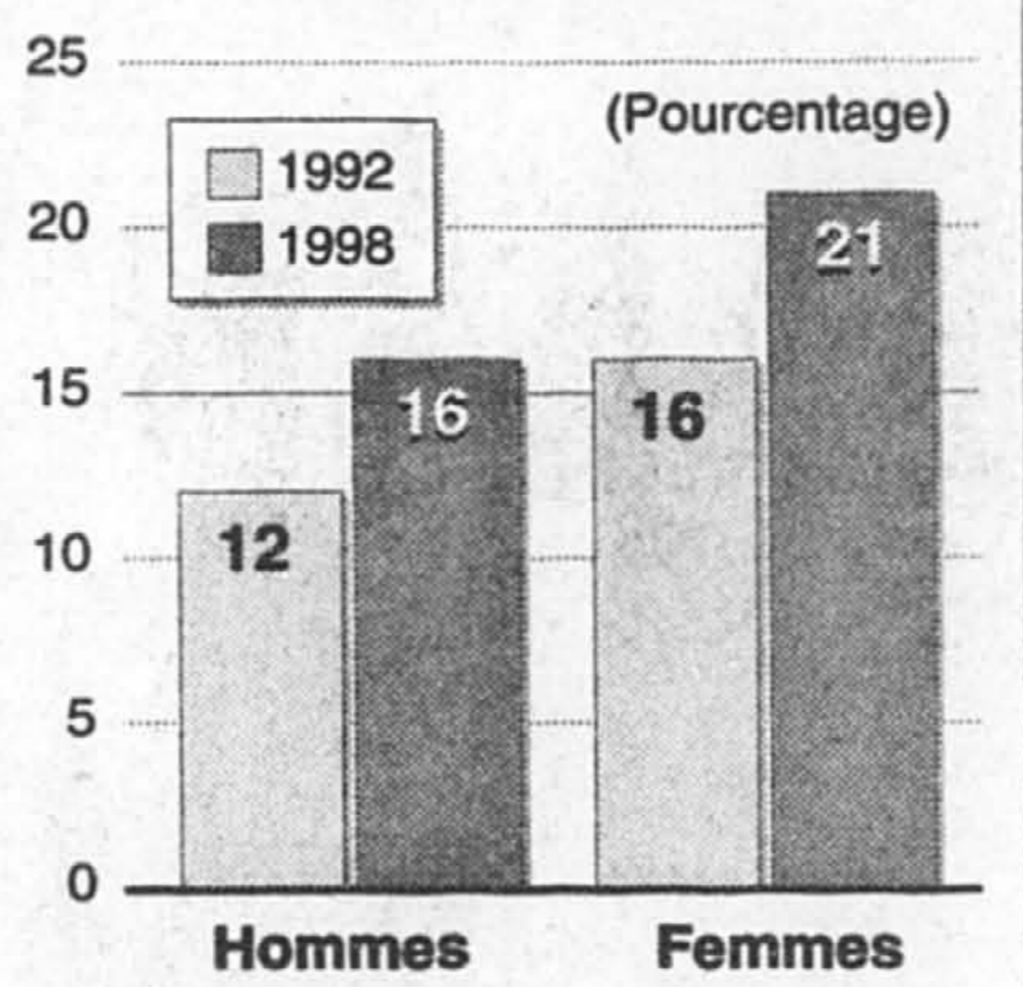
Le Dr Arsenaault estime qu'il faudrait partager le travail plutôt que de le concentrer. Il suit avec intérêt les débats en France pour réduire la semaine de travail, ainsi que la création de coopératives de travail, où des professionnels et des techniciens se partagent les tâches, évitant la surcharge.

Michael Meany, spécialiste en psychiatrie à l'hôpital Douglas et expert en stress, cite une étude américaine selon laquelle les travailleurs nord-américains passent cinq heures de plus au travail par semaine dans les années 90 que dans les années 60.

« Les gens qui réagissent le mieux à ces

## Course contre la montre

Pourcentage des Canadiens de 15 ans et plus se disant stressés par le manque de temps



Source: Statistique Canada Sean Vokey (- PC)

nouvelles contraintes sont ceux qui ont des contacts de qualité avec les membres de leur famille et leur entourage, dit-il. La première chose à faire est donc de réaliser l'importance de l'environnement social.

Serge Paquin, de la Société canadienne du stress, confie que les clients de sa société sont de plus en plus jeunes. « Les deux parents travaillent, les femmes sont nerveuses à cause de la précarité de leur emploi, la vie familiale s'en ressent et les jeunes subissent les contrecoups. Même les enfants sont plus stressés qu'avant, comme le rapportent les enseignants. »

Jacques Duval, de l'Association canadienne pour la santé mentale, propose plusieurs façons de remédier aux tensions: il faut parler de son stress, se changer les idées, épuiser sa colère par l'exercice physique, ne pas toujours s'obstiner, faire une chose à la fois, ne pas chercher à être parfait, prendre des initiatives, etc.

À cela s'ajoutent les techniques de relaxation. Colette Maher fait la promotion de la technique Nadeau et du yoga. « Le yoga est une discipline du corps et de l'esprit: la respiration profonde, les étirements, les postures lentes aident à trouver le calme. »

Mais cela ne règle pas les problèmes de surcharge de travail, dit le Dr Arsenaault. Selon Statistique Canada, les hommes de 25 à 44 ans, mariés, avec des enfants, consacrent en moyenne 48,6 heures par semaine à leur travail ou à des activités connexes et les femmes, 38,8 heures. « C'est trop », dit-il.

C'est le temps...



**PALETOT SPORT D'HIVER**  
en microfibre polynois texturé, agréable à porter et fonctionnel avec son col détachable en laine. 3 poches intérieures pour téléphone cellulaire, foulard, agenda. Gris graphite.

Tailles courtes, moyennes et élancées 36 à 46.  
Prix courant 275\$

**SOLDE 219<sup>99</sup>\$**

Tailles fortes et élancées 48 à 60. Prix courant 310\$  
**SOLDE 249,99\$**

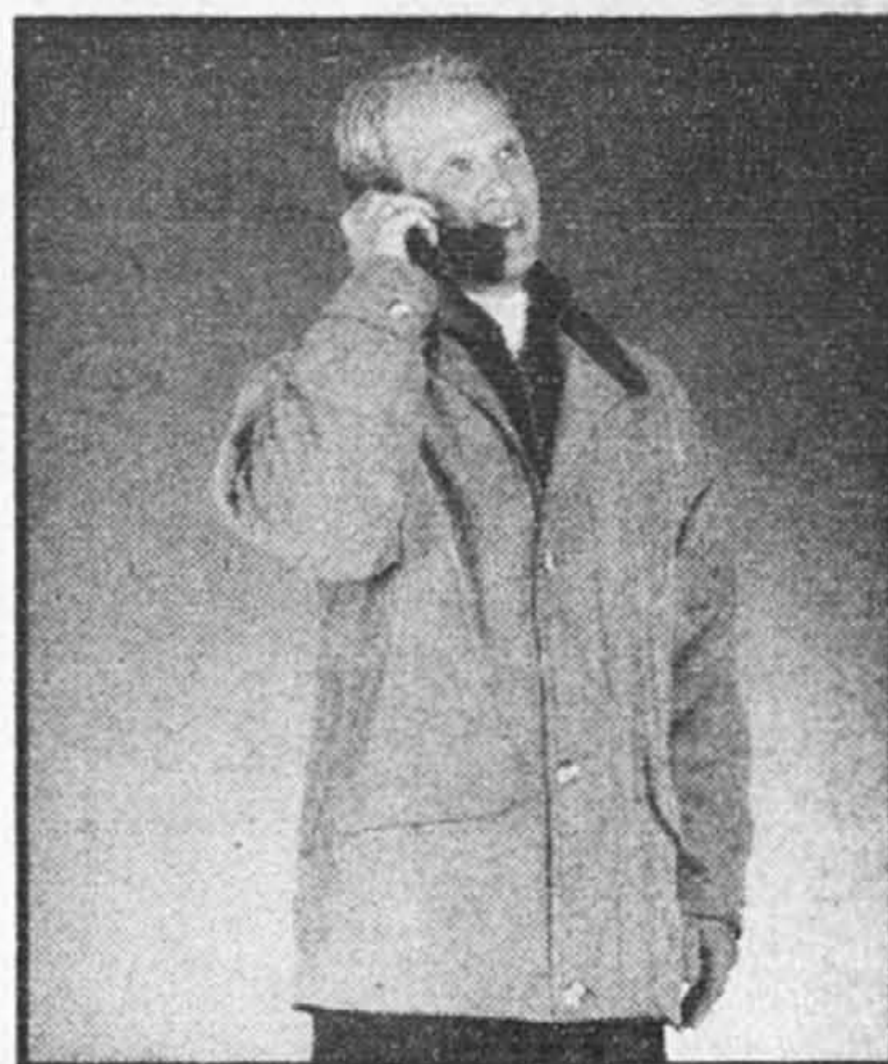
**PARKA 3/4**

à col cheminée double, suédé, avec fermeture éclair et boutons. 2 poches intérieures pour téléphone cellulaire et agenda. Tissu très souple de microfibre en vert avocado, beige pacane ou marine.

Tailles moyennes et élancées P à TG.  
Prix courant 250\$

**SOLDE 199<sup>99</sup>\$**

Tailles fortes et élancées 26 à 56. Prix courant 285\$  
**SOLDE 229,99\$**



# Bovet

pour hommes de toutes tailles

<b>MONTRÉAL - CENTRE-OUEST</b>	<b>MONTRÉAL - EST</b>	<b>MONTRÉAL - RIVE SUD</b>
• Centre Eaton (niveau metro).....(514) 849-9281	• 4475, boul. Métropolitain Est... (514) 374-4555	• Promenades St-Bruno.....(450) 653-5100
• Fairview Pointe-Claire.....(514) 694-9050	• Galeries d'Anjou.....(514) 353-6310	• Place Portobello, Brossard.....(450) 466-8204
• Carrefour Angrignon.....(514) 366-0762	<b>LAVAL</b>	<b>REPENTIGNY</b>
• Centre Rockland.....(514) 735-5441	• Carrefour Laval.....(450) 687-1670	• Galeries Rive-Nord.....(450) 585-9850
<b>QUÉBEC</b>	<b>TROIS-RIVIÈRES</b>	Voisin du St-Hubert
• Place Sainte-Foy.....(418) 653-6255	• Galeries de la Capitale.....(418) 627-5730	• Place des Forges.....(819) 375-4888

## L'Espace 180 - Première classe

Arrivez à destination frais et dispos.

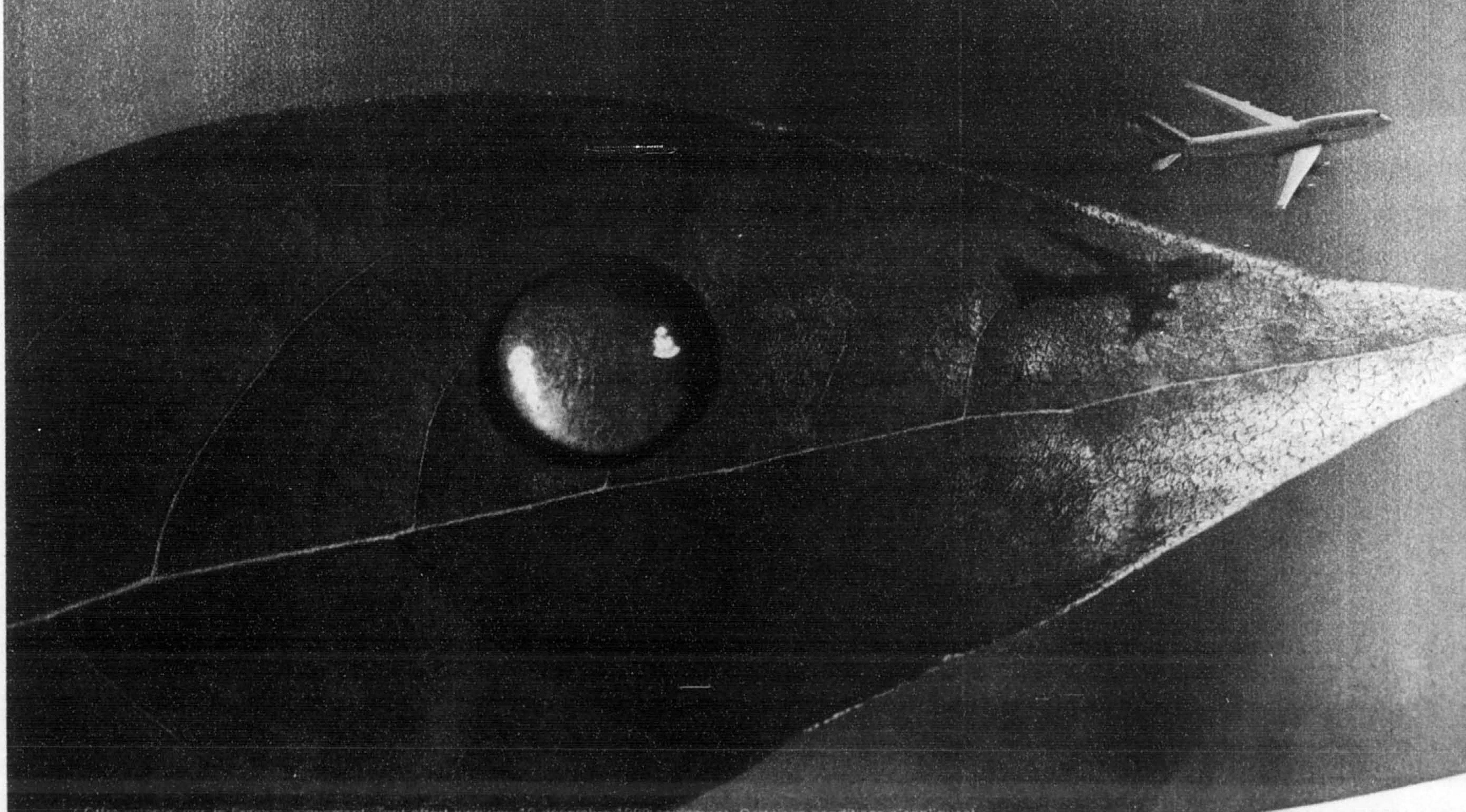
Et profitez d'une réduction exceptionnelle de 20%

Découvrez le plaisir de vous installer dans un siège qui se transforme en un véritable lit.

Ajustez votre écran de télévision individuel et savourez nos menus à la carte dont la réputation n'est plus à faire. Et si vous souhaitez vous reposer pendant toute la durée du vol, demandez simplement à déguster votre repas dans un de nos salons à Montréal ou à Toronto.

Laissez vous séduire par l'Espace 180 et profitez d'une remise de 20%\* pour un temps limité seulement!

Renseignez-vous dans votre agence de voyages ou visitez notre site Internet [www.airfrance.ca](http://www.airfrance.ca)



**AIR FRANCE**

Faire du ciel le plus bel endroit de la terre.

# Les arbres génétiquement modifiés: un nouveau danger pour les forêts

Associated Press  
PARIS

De plus en plus d'arbres génétiquement modifiés sont plantés dans le monde dans un but expérimental, s'inquiète le Fonds mondial pour la nature (WWF), dans un rapport publié hier à Londres, des essais qui, selon l'organisation, constituent « une menace sérieuse pour l'environnement ».

Les craintes du WWF se fondent sur l'« absence de dispositions légales appropriées », le « manque de recherche sur les impacts écologiques de cette technologie et de contrôles adéquats ».

Les risques de pollution génétique sont élevés, constate l'organisation écologiste, en particulier si des plantations sont situées près de forêts naturelles.

« Le WWF demande aux gouver-  
nements du monde entier de décréter un moratoire sur la commercialisation des arbres génétiquement modifiés tant que la recherche n'aura pas fait de progrès significatifs et que des garde-fous n'auront pas été mis en place », explique Jean-Paul Jeanrenaud, responsable du programme de la campagne du WWF « Des forêts pour la vie ».

Depuis 1998, 116 sites expérimentaux ont été recensés dans 17 pays. Vingt-quatre espèces d'arbres sont concernées, dont 75 % produisent du bois. Le WWF note que les essais en plein champ et les espèces utilisées ne cessent d'augmenter dans le monde. C'est aux États-Unis et au Canada que sont effectués la majorité (61 %) des tests. En Europe, c'est la France qui se montre la plus active dans ce domaine avec huit sites depuis 1992 « où sont testées la résistance aux herbicides et aux insectes, et l'efficacité d'une lignine modifiée pour rendre les arbres plus résistants ».

Le WWF rappelle que les législations des pays industrialisés demeurent à l'heure actuelle « les plus contraignantes en matière d'expérimentation sur la modification génétique des arbres », celle-ci étant contrôlée le plus souvent par les gouvernements et les instituts de recherche.

## EN BREF

### Demande d'extradition contre un couple canado-allemand

■ La France a formulé une demande d'extradition à l'encontre d'un couple canado-allemand, soupçonné d'avoir frauduleusement acheté deux toiles de maître pour 4,3 millions de dollars, a-t-on appris hier de source policière. À la suite d'une commission rogatoire internationale, délivrée par le juge d'Aix-en-Provence (sud) Philippe Assonin, Albert Rosenberg, un Canadien né en 1942 au Caire, et Brigitta Baldez, de nationalité allemande, née la même année à Sarrebruck (Allemagne), ont été arrêtés les 28 et 29 octobre à Florence (Italie) par des policiers de la brigade financière de Marseille, aidés des carabinieri italiens, a-t-on précisé de même source. Le couple est soupçonné d'avoir acheté, en mai dernier à une galerie américaine de Zurich (Suisse), une toile du peintre britannique Francis Bacon et une autre de l'Américain Mark Rothko, payés 4,3 millions de dollars avec des chèques en bois de la Chase Manhattan Bank de New York.

### Enseignante tuée en pleine classe

■ Une enseignante a été tuée mardi de plusieurs coups de couteau en pleine classe dans un lycée catholique de Meissen (est de l'Allemagne), très certainement par l'un de ses élèves âgé de 15 ans qui menaçait depuis plusieurs jours de passer à l'acte. Peu après 8 h, il a surgi dans le cours, masqué, et a poignardé sans un mot son professeur d'allemand et d'histoire, âgée de 44 ans, sous les yeux médusés des 25 élèves âgés de 14 à 15 ans d'une classe de 9<sup>e</sup> (cinquième année du secondaire). La police soupçonne « très fortement » un adolescent arrêté trois heures et demie plus tard. Ce dernier doit être présenté mercredi à un juge. Selon Martin, un camarade de 15 ans scolarisé dans une autre classe, l'adolescent avait annoncé à plusieurs reprises ces derniers jours son intention de tuer l'enseignante.

### Pérou : opérations de secours ralenties

■ Les opérations de secours, pour tenter de retrouver les 34 personnes ensevelies dans le nord-est du Pérou à la suite d'un éboulement, étaient ralenties hier par de nouveaux glissements de terrain, a-t-on indiqué de source officielle. « La recherche de ces personnes est rendue difficile par l'instabilité du terrain qui empêche la progression des secouristes », a déclaré à la télévision le ministre de la Présidence, Edgardo Mosquera, arrivé sur place. Le ministre, qui a en charge dans le gouvernement l'action humanitaire et les oeuvres sociales, a précisé que certaines habitations, occupées au moment de la catastrophe dimanche peu après midi, se trouvent maintenant enfouies sous une hauteur de 100 mètres de terre. Mardi en fin de matinée, aucun corps n'avait pu être dégagé.

### Condamnée pour avoir piétiné souris et rats dans une vidéo

■ Une Américaine qui comparaisait hier devant un tribunal de Pomona, en Californie, a été reconnue coupable d'avoir piétiné à mort des souris et des rats dans une vidéo. Les services judiciaires de l'État décideront si elle est condamnée à une peine d'un an de prison ou à un an de travaux d'intérêt général. Une période de trois ans de mise à l'épreuve sera ajoutée à cette peine. Diane Aileen Chaffin, 30 ans, a été arrêtée en août dans le cadre d'une enquête sur les « crush vidéos », des vidéos en vente sur Internet destinées aux sadiques qui trouvent du plaisir à voir des femmes en talons hauts piétiner des souris, des rats et d'autres animaux de petite taille. L'homme qui aurait filmé la scène, Lynn Thomason, 48 ans, a également été arrêté puis libéré sous caution. Son procès est prévu le 16 novembre.

# Repoussez les pirates de l'ère Internet.

Plus de  
**1900\$**  
d'économie!

Optez pour les services d'accès dédié et de sécurité Internet Vidéotron.

Adhérez à ces services pendant 1 an et obtenez:

- 1 mois d'accès dédié à Internet gratuit
- 2 mois gratuits pour les forfaits Sécurité Premium ou Sécurité Maximum

Branchez-vous dès aujourd'hui au plus important réseau 100 % fibre optique au Québec. Composez le

**1 877 380-WEB6**

[www.affaires.videotron.com](http://www.affaires.videotron.com)



**Vidéotron**  
Réseau d'affaires

L a f i b r e d e s a f f a i r e s

Certaines conditions s'appliquent. Vidéotron Réseau d'affaires est une désignation de Vidéotron Télécom (1998) ltée. Cette offre prend fin le 17 décembre 1999.



## Le 22<sup>e</sup> Salon du livre de Montréal

Du 18 au 23 novembre 1999

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans

La Presse



# Cathy Caretta est morte par strangulation manuelle

C'est ce qu'a confirmé le pathologiste au procès de Jean-Paul Gerbet, accusé de meurtre prémédité

JEAN-PAUL CHARBONNEAU  
JOLIETTE

Cathy Caretta est morte par strangulation manuelle à la suite d'une pression lente et soutenue. Elle s'est débattue avec vigueur et elle portait des marques, principalement au niveau de la figure. Alors que son poulx battait encore, son meurtrier lui a lié les deux poignets ensemble.

Ces révélations ont été faites, hier, par le pathologiste André Lauzon qui témoignait au procès de Jean-Paul Gerbet, accusé de meurtre prémédité, au palais de justice de Joliette. Le Dr Lauzon a aussi mentionné qu'il avait prélevé des taches rougeâtres sous des ongles de la jeune femme de 23 ans. Lundi, un enquêteur a indiqué au tribunal que lors de son arrestation, Gerbet avait des marques au visage.

En contre-interrogatoire, le Dr Lauzon a répondu à Me Johanne Saint-Gelais, l'une des avocates de la défense, qu'il croyait que les liens avaient été posés aux poignets de la victime alors qu'elle respirait encore mais était inconsciente parce qu'il n'y avait pas de marques sur la peau. Normalement, a-t-il dit, une personne qui se fait attacher les poignets ne se laisse pas faire, ce qui laisse des traces.

La mère de la victime, Danielle Urgon, a livré un témoignage touchant en faisant état des confidences que sa fille lui a faites sur ses relations avec Gerbet, très bonnes au début mais qui se sont rapidement gâtées par la suite.

Française comme l'accusé, Mme Urgon connaît Gerbet depuis son enfance. À l'été 1997, elle s'était rendue avec Cathy assister en France au mariage de l'un de ses proches et

l'accusé était parmi les invités. C'est à ce moment que sa fille a fait sa connaissance. Un lien s'est immédiatement créé entre les deux jeunes gens, si bien que Cathy a demandé à son père l'autorisation de demeurer une semaine de plus en France.

Mme Urgon a expliqué que ce n'est pas longtemps après son arrivée à Montréal (il habitait chez sa soeur Hélène) que Gerbet a commencé à être méchant envers sa fille. Encore remplie de chagrin, mais d'une voix claire, elle a raconté que dans leur tête-à-tête sa fille lui faisait part qu'elle avait de fréquentes disputes avec Jean-Paul. « Elle se sentait responsable, explique Mme Urgon, elle était inconfortable dans sa relation. Elle me disait qu'elle voulait admirer l'homme qu'elle aimait, mais qu'elle était incapable de le faire avec Jean-Paul. Il lui lançait qu'elle avait un gros ventre, qu'il ne savait pas ce qu'il faisait avec elle puisqu'il était habitué de sortir avec des mannequins. »

Elle a aussi raconté que Gerbet était repentant après ses disputes avec sa fille: il avouait avoir été méchant et voulait avoir une autre chance, et promettait de changer.

Le père de la victime, Christian Caretta, a raconté qu'il habitait avec sa fille et qu'à un certain moment elle l'avait imploré de ne pas la laisser seule à la maison parce qu'elle avait peur de Gerbet. Garagiste, M. Caretta a dit qu'il avait prêté une vieille Volvo à Gerbet et que plusieurs semaines après le décès de sa fille, il avait demandé au propriétaire de l'entreprise où la Sûreté du Québec l'avait envoyée de la détruire, car il ne voulait plus la revoir sur la route parce qu'elle avait été le tombeau de sa fille.

La Couronne doit mettre fin à sa preuve aujourd'hui. La défense fera entendre ses premiers témoins lundi.



Christian Coretta



PHOTOS MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

La soeur de l'accusé (à gauche), Hélène Gerbet, en compagnie de sa mère.



Danielle Urgon, à gauche, que l'on voit ici en compagnie de la mère de Cathy Caretta, a livré un témoignage touchant.

## Jésus était-il végétarien ?

Agence France-Presse  
LONDRES

Une association de défense des animaux au Royaume-Uni vient de lancer une campagne de sensibilisation controversée en invoquant les penchants végétariens supposés de Jésus, très contestés pourtant par des théologiens tant chrétiens que juifs.

Le mouvement pour le « traitement éthique des animaux », a choisi pour slogan : « Jésus était un végétarien. Montrez du respect envers les créatures de Dieu ».

Il lancé sa campagne en Irlande du Nord, où il s'adresse principalement aux clients des boucheries, et compte l'étendre à l'Angleterre à la fin de l'année.

L'argument choc a toutefois laissé perplexes les experts religieux. Un professeur en théologie de l'Université d'Oxford, Andrew Linze, lui-même végétarien, a souligné hier dans le *Daily Telegraph* qu'il n'y avait « aucun élément précis » permettant d'accréditer la thèse selon laquelle Jésus ne mangeait pas d'animaux.

Un autre théologien, le révérend David Hilborn, a jugé de son côté « inconcevable » que le fondateur de la religion chrétienne ait refusé la viande. « Il a certainement suivi les pratiques alimentaires des juifs orthodoxes en refusant le porc mais il a certainement consommé d'autres viandes », a-t-il dit.

« Il n'y a pas de traces indiquant qu'il s'est opposé tant aux sacrifices d'animaux qu'à la consommation de viande », a ajouté M. Hilborn.

Argumentation aussi soutenue par le rabbin Dan Cohn-Sherbok, professeur de judaïsme au Pays de Galles, qui souligne que le Christ, dans les Écritures, offre du poisson à des disciples. « Un végétarien aurait offert des carottes, pas du poisson ».

# JE SUIS MALAAADE, CONTINUUELLEMENT MALAAADE...



## Le bonheur est dans la télé

# CE SOIR 19h30

(ATTENTION, CETTE ÉMISSION EST CONTAGIEUSE !)



# TVA

Le Réseau d'ici

### ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION  
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue  
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs  
de jour, 25 h/semaine matin, après-midi, soir, samedi  
135 \$/semaine 1 à 7 fois/sem. • 190 \$/30 h\*  
\*matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, hors d'inscription - 405

*Converlang*  
école de langue postmoderne  
accréditée par Emploi-Québec (SQDM) 2800845

5268, av. du Parc  
www.converlang.com (514) 278-5309

### LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL

GRAVEUR DE CD-ROM  
REINSCRIPTIBLES RICOH

Media Master MP7060A

- Interface IDE;
- CD-R/RW;
- Écriture 6X; **275\$**
- Réécriture 4X;
- Lecture 24X;

Le meilleur rapport qualité prix!

INFOMONTRÉAL

2400, rue Ste-Catherine Est

Tél.: 526-7171

# Raoul souffre de l'absence de sa famille

Agence France-Presse  
DOMAT, Suisse

Raoul, le garçon américano-suisse de 11 ans accusé aux États-Unis d'inceste sur sa soeur de 5 ans, souffre de plus en plus de l'absence de sa famille et a du mal à supporter les audiences, a déclaré mardi Andreas Wuethrich, le beau-père de l'enfant, lors d'une conférence de presse à Domat (canton des Grisons, sud).

« Aux dernières nouvelles, il ne

va pas très bien. Il s'ennuie de plus en plus de sa famille. Nous sommes très préoccupés et nous espérons qu'il pourra bientôt rentrer à la maison », a dit M. Wuethrich, précisant que l'enfant supportait difficilement les audiences du tribunal de Golden (Colorado), où une procédure est engagée à son encontre.

M. Wuethrich a également expliqué que sa femme « supporte de plus en plus mal la pression de cette situation ».

À propos de la possibilité que le procureur américain Hal Sargent accepte de laisser partir Raoul en Suisse à condition qu'il y suive un traitement, son beau-père a estimé qu'il fallait « être prudent ». « J'y vois un préjugé et je ne trouve pas cela correct. Raoul n'a rien fait, mais au vu des mauvais traitements qu'il a subis de la part des autorités, il est évident qu'il aura besoin d'une aide professionnelle », a-t-il ajouté.

La défense de Raoul veut obtenir mercredi l'annulation de la procé-

sure engagée contre le garçon et a plaidé non-coupable lundi, lors de la lecture de l'acte d'accusation.

Le juge en charge de l'affaire, James Zimmerman, doit décider lors d'une audience mercredi s'il accepte ou rejette une requête des avocats du jeune garçon visant à faire classer l'affaire. Les défenseurs de Raoul font valoir que son droit à un procès rapide n'a pas été respecté.

Un porte-parole du ministère suisse des Affaires étrangères, Livio Zanolari, a exprimé l'espoir que le juge prendra « la meilleure déci-

sion » pour le garçon. « Ce serait le retour de Raoul en Suisse », a-t-il dit.

Le consul suisse Walter Wyss et l'avocat Manuel Sager qui à l'origine n'avaient pu avoir accès à la salle d'audience, ont finalement été autorisés à y rentrer. Berne avait qualifié lundi d'« inacceptable » l'interdiction imposée à ses représentants qui avaient adressé samedi au juge une lettre de protestation.

Les parents du garçon, qui ont déménagé définitivement en Suisse, n'étaient pas présents à l'audience.

## Enquête sur le meurtre d'une touriste française

Associated Press  
RIO DE JANEIRO

Le meurtre d'une touriste française commis à l'ouest de Rio de Janeiro paraît « suspect » à la police.

Son mari a déclaré aux forces de sécurité que deux hommes parlant couramment français les avaient interpellés à leur arrivée à l'aéroport dimanche en provenance de Paris pour leur proposer un taxi.

Les deux hommes les auraient conduits dans la ville d'Itaguaí, à 65 km à l'ouest de Rio, alors qu'ils souhaitaient se rendre dans un luxueux hôtel situé dans le quartier de la plage de Copacabana, avant de leur dérober argent, bijoux et documents sous la menace d'une arme. Le couple aurait ensuite pris la fuite, la femme serait tombée et

son mari aurait ensuite entendu un coup de feu.

« C'est la version donnée par son mari, elle est étrange », a déclaré mardi un porte-parole du bureau de Sécurité d'État de Janeiro, Franklin Campos. « C'est peut-être la vérité mais c'est pour le moins suspect. » Le corps de Martine Halin, 45 ans, a été retrouvé dans une rue d'Itaguaí, a-t-il souligné. Elle avait reçu une balle dans la tête et portait un collier de perles et son alliance. D'après le porte-parole, le Bureau de sécurité a demandé aux autorités françaises de participer à l'enquête.

Son mari, Yves Halin, 48 ans, a été relâché après avoir subi des examens visant à déceler des traces de poudre.

## Noyade d'une automobiliste

Presse Canadienne

Une automobiliste qui tentait de fuir la police est morte noyée, tôt hier matin, après avoir perdu la maîtrise de sa voiture et plongé dans un étang en bordure de la promenade des Outaouais, à Ottawa.

La victime n'a pas encore été

identifiée formellement par la police, mais il pourrait s'agir d'une femme de Gatineau, âgée entre 45 et 55 ans. La conductrice s'était fait prendre en chasse, vers 00h55, après avoir dépassé un patrouilleur de la GRC affecté à la surveillance des ambassades. « Elle conduisait excessivement vite », a indiqué le sergent Marc Richer.



# Maroc

## Marrakech 1 semaine

# 1299 \$

Du 2 novembre au 14 décembre 1999

Formule tout inclus  
INCLUANT : • Transport aérien aller/retour de Montréal • Transfert de l'aéroport • 6 nuits d'hébergement • Programme d'animation et spectacle tous les soirs • Tous les repas servis avec vin au déjeuner et au dîner • Bar ouvert

P.P. occ. double (taxe d'aéroport — 23\$ en sus)

Venez apprécier le

## club valtur

cuisine et animation à saveur de l'Italie

Vacances


## Central Holidays

EXCLUSIVITÉ VACANCES CENTRAL



2786836

# Mille excuses aux grandes salles de cinéma !




John Banks  
président

### Grande vente Cinéma maison chez Audio Centre !

Pendant tout le mois de novembre, c'est la grande vente annuelle Cinéma maison chez Audio Centre, avec un superbe choix d'ensembles sensationnels à partir de seulement 899\$! De plus, Audio Centre est fier de dévoiler en grande primeur le premier signal en direct de télévision haute définition (HDTV) à Montréal! Venez profiter de la grande vente Cinéma maison chez Audio Centre et vous pourrez manger votre popcorn en faisant tout le bruit que vous voulez!

**Tous les samedis du mois, séminaires HDTV à 11 h et 14 h !**

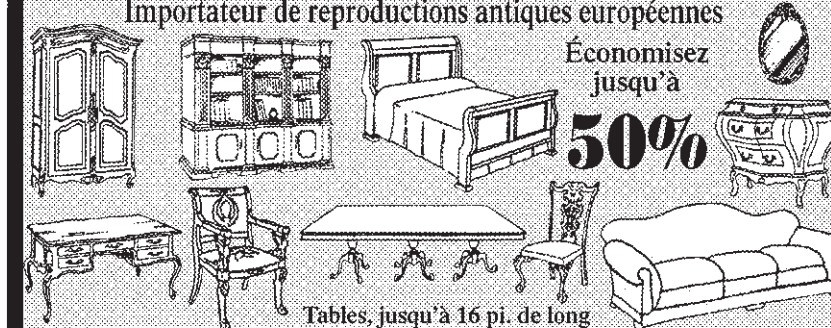
Système cinéma maison  
Yamaha / Mirage  
maintenant  
**1499\$**  
DVD Dolby Digital  
Panasonic inclus!  
Un rabais de 500\$



9100, boul. Cavendish, St-Laurent • 731-2772 • www.audiocentre.com

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%**



Tables, jusqu'à 16 pi. de long

**MOBILART C & R**

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada  
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

**P Stationnement à l'arrière**

**(514) 344-1400**



## Doublez et triplez vos points grâce à Ramada!

Du 15 octobre 1999 au 31 mars 2000

Séjournes dans n'importe quel hôtel Ramada au Canada d'ici le mois de mars de l'an 2000 et vous serez assuré de passer une bonne nuit et aussi d'obtenir en prime des points **Canadin Plus**. En effet, vous pourriez **DOUBLER LES POINTS** que vous recevriez normalement en optant pour notre tarif d'entreprise abordable. Si vous optez pour le tarif Classe affaires de Ramada, vous pourriez **TRIPLER VOS POINTS**, moyennant un léger supplément.

De plus, pour vous remercier de nouveau de choisir Ramada, chaque fois que vous logerez dans l'un de nos établissements, vous serez automatiquement inscrit à notre Concours de points-prime **Canadin Plus** - Séjournez dans un hôtel Ramada et préparez-vous au décollage! ». Nous avons 500 000 points de voyage à faire tirer.

25 Établissements dans l'est du Canada :

Montréal • Hull/Ottawa • Beauport • Dartmouth/Halifax • Belleville • Brantford • Cornwall  
Hamilton • Kingston • London • Niagara Falls (2) • Oakville • Ottawa (2) • Sarnia  
St. Catharines • Sault Ste Marie • Sudbury • Toronto et région (4) • Windsor (2)

**Canadin Plus**

Le concours se termine le 31 mars 2000. Le concours est en vigueur au Canada seulement. Les prix comprennent 5 lots de 50000 points et 1 lot de 250 000 points Canadin Plus. Valeur totale approximative de 15 000\$. Aucun achat n'est requis. Les règles du concours sont disponibles dans tous les établissements Ramada participants au Canada. Canadin® et Canadin Plus® sont des marques de commerce de Canadin Airline International Ltd.



**RAMADA**  
PLAZA • HOTEL • INN • LIMITED  
**1-800-2-RAMADA**  
www.ramada.ca

500,000 points Canadin Plus à gagner.

Obtenez un bulletin de participation lors de votre séjour à l'hôtel.



**Elizabeth Rivett, 6 ans. Thalassémie.**

# Transfusée 56 fois

Donner du sang,  
une question de vie.



# La formation professionnelle à l'honneur

Le 35<sup>e</sup> Mondial des métiers attire 661 jeunes de partout au Stade olympique

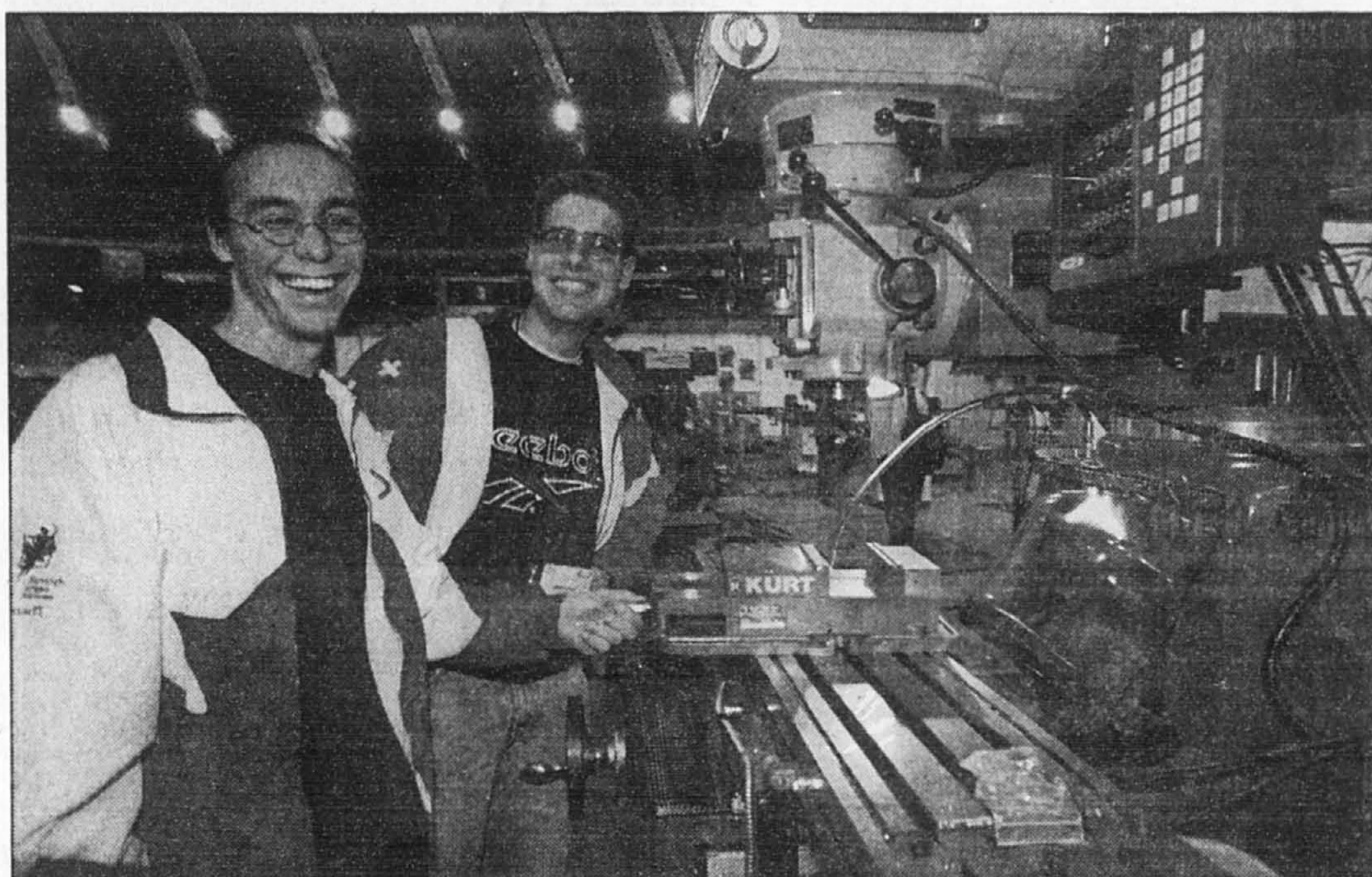
FRANÇOIS BERGER

Encore généralement boudés par les jeunes, les métiers manuels spécialisés attireront quand même des milliers de personnes à compter de demain au Stade olympique, où se déroulera jusqu'au 17 novembre le 35<sup>e</sup> Mondial des métiers, une sorte d'olympiade où 611 jeunes de 34 pays rivaliseront de dextérité dans 41 métiers et techniques.

De l'électronique à la cuisine, en passant par la fabrication mécanique, la couture et la menuiserie, ces « jeux olympiques » des métiers, où les participants sont âgés d'au plus 22 ans, doivent servir à redorer l'image plutôt ternie de la formation dite professionnelle.

**Pénurie d'ouvriers spécialisés**

« Trop peu de jeunes se dirigent vers la formation professionnelle ou technique », déplore le responsable de l'événement, Jacques Lanoux, ancien sous-ministre adjoint à l'Éducation et spécialiste de la formation de la main-d'œuvre. Pourtant, dit M. Lanoux, les trois quarts des emplois au Québec nécessitent une formation professionnelle ou technique. Seulement le quart exigent un diplôme universitaire.



Le jeune montréalais Martin Roy (à gauche), formé à l'École des métiers de l'aérospatiale, devra se mesurer à dix autres concurrents internationaux en technique d'outillage, dont Steve Aemisegger, du canton de Saint-Gall, en Suisse alémanique.

Malgré les taux de chômage élevés, il y a une pénurie en apparence paradoxale d'ouvriers spécialisés, pour lesquels il existe pourtant des écoles.

Pendant le déroulement des compétitions, les visiteurs pourront voir de près les procédés utilisés dans les différents métiers. Les organisateurs du Mondial attendent

100 000 visiteurs, dont 40 000 élèves du secondaire et du deuxième cycle du primaire. « Non seulement voulons-nous revaloriser les métiers auprès des jeunes, mais nous

devons aussi y intéresser leurs parents », explique M. Lanoux. Ces parents sont convaincus que seules les études universitaires sont porteuses d'avenir, alors que les métiers le sont tout autant, selon lui.

**Colloques**

En marge de la compétition au Stade olympique, différents colloques sont organisés sur la formation professionnelle, dont un est consacré à la place des femmes dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes. Ce phénomène de la montée des femmes dans des métiers qui ne leur sont pas traditionnels ne s'observe cependant pas sur le plancher olympique.

**Parmi les 611 participants de cette olympiade des métiers, 94 sont des femmes, soit 15%.**

Parmi les neuf filles qui composent l'équipe canadienne (39 personnes, dont 25 Québécois), aucune n'est inscrite dans un métier non traditionnel. Elles se retrouvent notamment en cuisine, coiffure, restauration, soins esthétiques et aussi en technologie de l'information, appellation retouchée ou « politiquement correcte » du plus prosaïque secrétariat...

Parmi tous les participants, 94 sont des femmes, soit 15%.

# L'ÉVÉNEMENT VALEUR PLUS

## ✓ PLUS

BERLINE ACCORD DX 2000

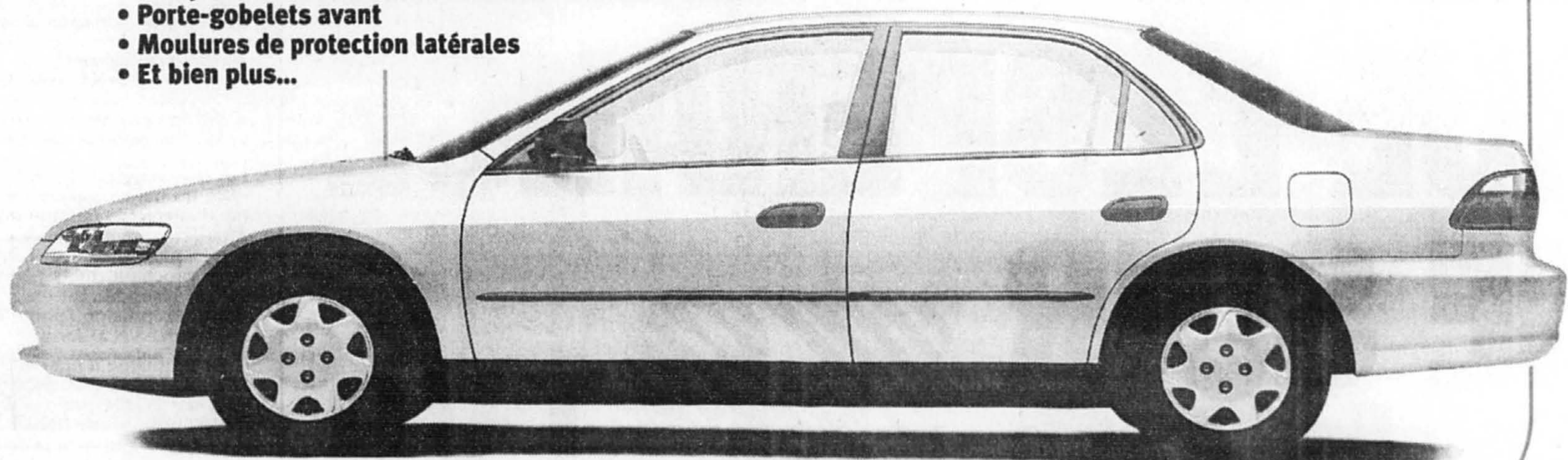
INCLUANT :

- Transmission automatique
- Air climatisé sans CFC
- Régulateur de vitesse
- Coussins gonflables conducteur et passager (SRS)
- Moteur 4 cylindres 2,3 litres et 16 soupapes
- Système de filtration d'air micrométrique
- Antivol immobilisateur
- Radio AM/FM stéréo cassette avec 4 haut-parleurs
- Colonne de direction réglable
- Serrures de sécurité aux portes arrière
- Conduits de chauffage à l'arrière
- Rétroviseurs télécommandés rabattables
- Banquette arrière à dossier rabattable et verrouillable
- Porte-gobelets avant
- Moulures de protection latérales
- Et bien plus...

# 298\$\*

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

Option 0\$ comptant  
également disponible



BERLINE ACCORD DX

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

\*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord DX 2000 (CF86+YPB) neuve. Échange ou comptant de 2 682 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

# B-767 d'EgyptAir: la boîte noire repêchée contient des données techniques

Agence France-Presse  
WASHINGTON

La boîte noire du Boeing 767 d'EgyptAir qui a été récupérée hier au fond de l'océan Atlantique contient des informations, a indiqué le président du Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), Jim Hall, dans un communiqué.

« La bande magnétique (de l'enregistreur) contient des données. Des ingénieurs du NTSB travaillent actuellement pour extraire l'information », a ajouté M. Hall.

Le président du NTSB, qui supervise l'enquête, avait indiqué hier matin que la boîte noire avait été endommagée dans la catastrophe, sans pouvoir préciser quelles conséquences cela aurait sur son contenu.

La boîte noire a enregistré plus de 150 paramètres, dont la vitesse du vent ou l'altitude, a ajouté le communiqué. Elle est de type Allied Signal Universal et enregistre les opérations de l'appareil pendant les 25 dernières heures de vol.

L'enregistreur des données de vol (FDR) a été apporté hier après-

midi dans les locaux du laboratoire du NTSB, à Washington, pour y être décrypté et analysé. Des enquêteurs américains et égyptiens étaient présents à son arrivée, a précisé M. Hall.

La bande magnétique a été aussitôt sortie de son compartiment de protection, nettoyée et séchée, a ajouté M. Hall.

Selon un porte-parole du NTSB, Phil Frame, les enquêteurs vont travailler toute la nuit sur la boîte noire, et des informations préliminaires pourraient être connues dès aujourd'hui si l'enregistreur est en bon état.

« Rien en tout cas ne sera annoncé avant », a-t-il souligné, à l'instar du communiqué du NTSB.

La marine poursuivait ses recherches hier au large de l'île de Nantucket (Massachusetts), pour récupérer la deuxième boîte noire, qui a enregistré les conversations dans le cockpit.

L'US Navy a renvoyé dans l'après-midi par 80 mètres de fond un deuxième robot, le *Magnum*, qui avait été endommagé dans la nuit de lundi à mardi par des débris de l'appareil et a été réparé depuis.

Un autre robot, le *Deep Drone*, qui avait retrouvé vers 5 h 0 la première boîte noire, continue également de fouiller les débris à la recherche de l'autre enregistreur.



Dennis Grossi, un ingénieur du Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), apporte l'enregistreur des données de vol (FDR) du Boeing 767 d'EgyptAir dans les locaux du laboratoire du NTSB, à Washington.

# Cérémonies au Caire à la mémoire d'un pilote

Agence France-Presse  
LE CAIRE

Des centaines de personnes ont défilé hier à la mosquée Omar Ibn Abdel Aziz du Caire pour saluer la famille d'un pilote d'EgyptAir, le capitaine Hatem Rouchdy, qui se trouvait à bord du Boeing 767 qui a disparu le 31 octobre dans l'Atlantique.

Une cérémonie religieuse, réservée aux femmes pendant la matinée, avait été organisée dans une salle annexe de la mosquée, en présence de la veuve du capitaine, Samia Rouchdy, ainsi que des deux sœurs du défunt.

Des centaines de personnes, dont de nombreuses employées de la compagnie aérienne, se sont succédé pour présenter leurs condoléances et assister à la lecture de versets du Coran.

Le capitaine Rouchdy était un des plus anciens pilotes d'EgyptAir, et il avait été « l'instructeur de plus de la moitié des pilotes » égyptiens, selon les témoignages d'employés de la compagnie.

Il assurait l'entraînement de deux pilotes aux vols transatlantiques, Hicham Omar et de Raafat Ayad, dans l'avion qui s'est abîmé dans l'Atlantique, selon le directeur de formation du personnel volant d'EgyptAir, Ahmad El-Nadi.

Une cérémonie religieuse rassemblant les hommes devait se tenir dans l'après-midi, en présence du frère et des trois fils du défunt, dont un pilote et un élève-pilote, ont précisé des proches.

# Nouvel isolant dans les MD-11 de Swissair

Associated Press  
ZURICH

Swissair tire les leçons de la catastrophe du vol 111 qui avait fait 229 morts en septembre 1998 au large du Canada. La compagnie aérienne a décidé d'utiliser un nouvel isolant pour sa flotte de MD-11.

Le mylar est ainsi remplacé par le tedlar. Un premier avion transformé sera remis en ligne à mi-novembre, a annoncé hier Swissair en précisant qu'elle changerait progressivement l'isolation de tous ses MD-11. À l'instar de nombreux types d'appareils, le MD-11 est équipé de coussins isolants recouverts de mylar.

Après l'accident du MD-11 au large du Canada, des débris de ces coussins comportant des traces de chaleur avaient été retrouvés dans l'épave. Cette découverte a éveillé le soupçon que le mylar ne permettait pas d'enrayer efficacement la propagation du feu, même s'il remplit les prescriptions en la matière.

Swissair a rappelé que l'administration de l'aviation civile américaine (FAA) examinait actuellement la possibilité de remplacer le mylar dans un délai de quatre ans.

# Un avion s'écrase au Mexique

Agence France-Presse  
MEXICO

Un avion de la compagnie mexicaine Taesa avec 20 personnes à bord s'est écrasé hier dans le centre du Mexique, peu après le décollage, a indiqué un porte-parole de la compagnie.

Selon une radio locale, il n'y aurait aucun survivant. Ces informations n'ont pas pu être confirmées.

L'appareil est un DC 9, a déclaré ce porte-parole. La compagnie avait précédemment fait état d'un Boeing 727.

Selon des responsables de l'aviation civile l'avion s'est écrasé à 19 h 15.

Ce DC 9 transportait 15 passagers et cinq membres d'équipage. Il venait de décoller de la ville d'Uruapan, dans l'État du Michoacan, à 280 km à l'ouest de Mexico, quand il s'est écrasé à quelques kilomètres de l'aéroport. Il se dirigeait vers Mexico. On ne connaît pas les causes de l'accident.

Alejandro Moreno, membre de la Croix-Rouge locale, a toutefois déclaré à une radio régionale que deux moteurs avaient pris feu alors que l'avion se trouvait à une altitude d'environ 1000 m.

L'avion était arrivé à Uruapan en provenance de Tijuana, à la frontière avec les États-Unis, où 85 passagers étaient descendus, selon le porte-parole de Taesa.

# VIEUX JAZZ A-T-IL TRAHI AUDREY ?



# RUE L'ESPÉRANCE

# CE SOIR 21 h 00



# TVA

Le Réseau d'ici

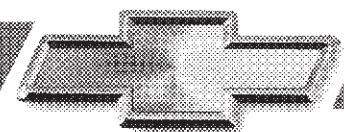
**Pour payer moins, pensez à Gravel**

**GRAVEL**  
PONTIAC BUICK Cadillac  
1000 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE,  
ÎLE-DES-SOEURS 769-5353  
SORTIE ÎLE-DES-SOEURS, À L'ENTRÉE DU PONT CHAMPLAIN

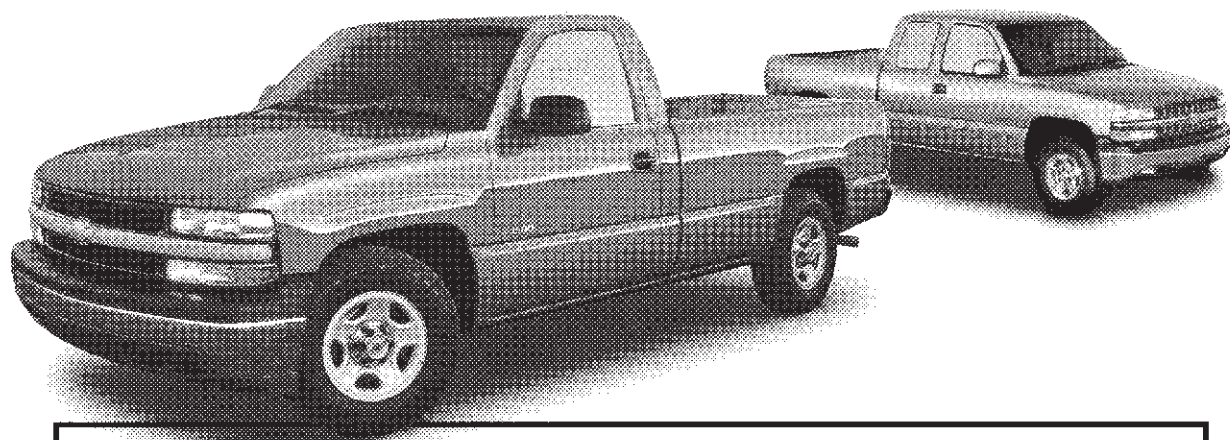
**AUX 2 BOUTS DU PONT CHAMPLAIN**  
www.gravel.qc.ca  
E-mail: groupegravel@mbr.centra.ca

**GRAVEL**  
CHEVROLET Oldsmobile  
5900 MARIE-VICTORIN, BROSSARD  
466-2233 MTL.: 866-2233  
SORTIE ROUTE 132 EST DU PONT CHAMPLAIN





# Silverado 2000. Faites-lui la vie dure.



Modèle à cabine régulière <b>298\$</b> /mois location 36 mois Transport et préparation inclus	OU	Modèle à cabine régulière <b>22 898\$</b> à l'achat	Modèle à cabine allongée <b>378\$</b> /mois location 36 mois Transport et préparation inclus
--	----	---	---

Comptant	Mensualité
0\$	378\$
1 246\$	338\$
2 560\$	298\$

n/d = non disponible opt. = en option

Comptant	Mensualité
0\$	455\$
1 185\$	418\$
2 462\$	378\$

Caractéristiques	Silverado	Ford F150 XLS	Dodge Ram ST
Moteur	4,3L V6	4,2L V6	3,9L V6
Puissance	200	205	175
Boîte automatique avec mode « REMORQUAGE »	inclus	n/d	n/d
Système antiblocage aux 4 roues	de série	opt.	n/d
Freins à disques	de série	opt.	opt.
Afficheur de messages	de série	n/d	n/d
Chronographe-moteur	de série	n/d	n/d
Volant inclinable	de série	opt.	opt.
Phares automatiques	de série	n/d	n/d
Système de filtration d'air (inclus avec climatiseur)	inclus	n/d	n/d
Transport Canada (cote de ville/cote routière) m/g	19/27	19/25	18/26

- Moteur V6 4300 de 200 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode « REMORQUAGE »
- Système antiblocage à disques aux 4 roues • Pont arrière autobloquant • Banquette avant divisée avec appui-bras central • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Groupe d'instrumentation : tachymètre, chronographe-moteur et afficheur de messages • Radiocassette AM/FM stéréo • Pare-chocs, calandre et roues chromés • Volant inclinable
- Moulures latérales • Dispositif antifoul PASSLockII • Caisse de 8 pi (cabine régulière seulement)

En plus, sur le modèle à cabine allongée : • Climatiseur • Sièges pour 6 passagers • Siège arrière rabattable

**ÉCONOMISEZ 150\$ AVEC TOUT ACHAT DE 750\$ ET PLUS D'ACCESSOIRES CERTIFIÉS GM TELS QUE :**  
• Doubleure protectrice de caisse • Marchepieds • Bâche de caisse • Déflecteur de capot

**GM** L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Silverado 2000 neufs en stock, comparant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableaux de mensualités). A la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 525\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. \*\* À l'achat, préparation incluse, transport (940\$) et taxes en sus. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. \*\*\* Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)



## «Un trou dans les dictionnaires»

« Disons » est employé à toutes les sauces, découvrent des linguistes

### RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Disons que le mémoire de maîtrise de Judith Tremblay sur les différents usages du mot « disons » est plutôt étonnant.

Jeune linguiste formée à l'Université du Québec à Chicoutimi, M<sup>me</sup> Tremblay a constaté qu'en français oral du Québec, « disons » peut avoir au moins neuf sens au-delà de ceux qu'il revêt en tant que première personne du pluriel du verbe dire. Des sens qui ne sont pas répertoriés par les dictionnaires courants, bien qu'ils soient très fréquemment employés.

« Il y a une insuffisance dans la manière dont on a analysé le français du Québec, souligne le codirecteur du mémoire de M<sup>me</sup> Tremblay, le linguiste Khadiyatou Fall, de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il y a des zones très importantes qui ont été négligées, et, dans ces zones-là, le français du Québec a des particularités que le français de France ou le français de Belgique n'ont pas. »

Plusieurs équipes de chercheurs travaillent à mieux décrire le français du Québec, entre autres celle de Jean-Marcel Léard, à l'Université de Sherbrooke. M. Léard, en collaboration notamment avec le professeur Fall, est à monter ce qu'on appelle un fichier prédictif dans lequel on trouvera décrits plusieurs dizaines de mots du Québécois parlé. C'est dans ce cadre que s'inscrit la recherche de Judith Tremblay sur « disons ».

Prenez l'énoncé suivant : « Parce que depuis deux ans, disons, trois ans. » Ici, « disons » n'est pas verbe, mais plutôt marqueur grammatical. Il annonce une approximation : « Je choisis de dire 'trois ans', chiffre que je sais approximatif. »

« Disons » peut aussi indiquer que le locuteur veut rectifier, préciser ce qu'il vient de dire. Par exemple dans la phrase : « Ses parents sont des immigrants de vieille, disons, de plus vieille souche. »

#### Rien à voir

Le marqueur « disons » sert souvent à corriger l'énoncé d'un interlocuteur, et à proposer un terrain d'entente. Par exemple, lorsque l'interlocuteur A dit : « Marie sort avec Pierre ? », B répond : « Disons qu'ils se fréquentent. » Comme B n'est pas sûr que Marie sort avec Pierre, il propose à A l'expression « fréquenter », moins forte, sur lesquels les deux peuvent se mettre d'accord.

« À un certain moment donné, 'dire' et 'disons' n'ont plus rien à voir, souligne le professeur Fall. Les gens utilisent des marqueurs discursifs comme 'disons', 'en tout cas', 'écoutez' sans se poser la question : Qu'est-ce qu'il fait ? Comment il clôt une conversation ? Comment il sert à argumenter ? C'est le langage en actes. »

Dans « Disons que je pars demain à trois heures, ce serait trop tard ? », le marqueur permet de circonscrire le champ des possibilités. « Disons » peut aussi indiquer le désir d'un interlocuteur de mettre un terme à la conversation sur un sujet donné.

A : « Je suis convaincue que Guillaume ne ferait jamais ça. »

B : « Ouais, ouais, disons. »

On emploie également « disons » afin d'éviter de s'embourber dans des détails et de poursuivre sur ce qui nous paraît essentiel.

A : « Marc a eu un accident. »

B : « Quelle marque, sa voiture ? »

A : « Honda, disons. En tout cas, il roulait vite et puis... »

Les fiches prédictives sur « disons » seront versées dans le fichier de l'Université de Sherbrooke, fichier qui devrait éventuellement être accessible aux spécialistes du domaine par voie électronique. Le professeur Jean-Marcel Léard espère ainsi contribuer à une description plus complète du français du Québec, description qui tienne compte de l'impact des situations de communication sur le sens des mots, ce que les linguistes appellent la pragmatique. Selon M. Léard, « c'est un trou dans les dictionnaires, il faut absolument traiter ça ».

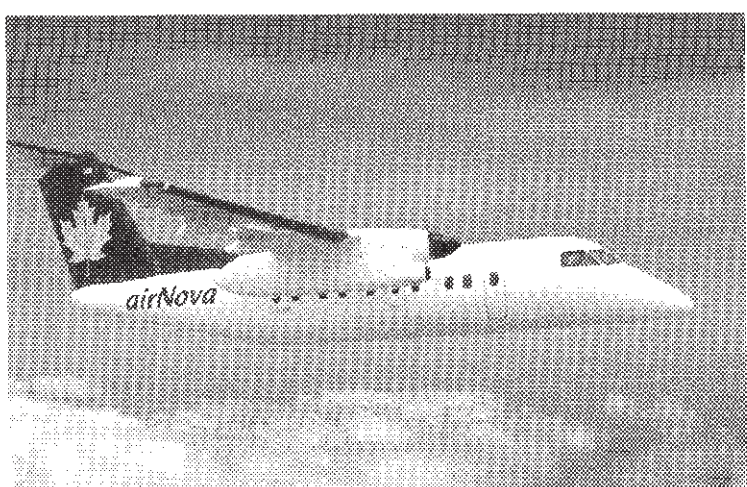
## Il sera plus facile de détecter les mines

Agence France-Presse  
NEW YORK

Un chercheur russe ayant fui l'URSS en 1990, aujourd'hui professeur dans une université du New Jersey, a mis au point une méthode révolutionnaire de détection des mines anti-personnel, a-t-il indiqué à l'AFP. Le professeur Dimitri Donskoï, interrogé au téléphone depuis New York, a assuré qu'un prototype allait être mis au point avant l'été pour des tests sur le terrain.

« L'idée est d'envoyer des ondes acoustiques dans le sol, qui font entrer la boîte contenant la mine en résonance avec la terre, ce qui crée des ondes que l'on peut mesurer à la surface avec des capteurs de micro-ondes électro-magnétiques », a précisé le chercheur.

## POUR LE PLUS D'ENVOLÉES SANS ESCALE, VOUS ÊTES À LA BONNE ADRESSE.



Moins vous passez de temps en vol et dans les aéroports, plus vous pouvez vous consacrer à vos

affaires. Voilà pourquoi nous vous proposons des horaires nettement améliorés, avec plus de vols

sans escale que tout autre transporteur aérien. Parce qu'en affaires,

le temps, c'est de l'argent. Air Nova/Air Alliance. On se comprend.



**airNova**  
airAlliance

## De trois à dix ans de prison pour les agresseurs de Nivel

Agence France-Presse,  
ESSEN, Allemagne

La justice allemande a condamné hier à des peines de trois ans et demi à dix ans d'emprisonnement les quatre hooligans allemands qui avaient sauvagement frappé à coups de pieds et de barre de fer le gendarme français Daniel Nivel en juin 1998 à Lens, pendant la Coupe du monde de football.

Le verdict du tribunal d'Essen, dans l'ouest de l'Allemagne, a été rendu en présence de Daniel Nivel, 44 ans, qui souffre toujours de graves séquelles de l'agression. Le gendarme, qui se trouvait en compagnie de son épouse Lorette et d'un de leurs deux fils, n'a pas réagi.

Andre Zawacki, 28 ans, a été le plus lourdement condamné, avec dix ans d'emprisonnement, sous le chef d'accusation de tentative de meurtre. Il a été reconnu coupable d'avoir infligé de graves blessures au gendarme en le frappant à la tête avec une barre de fer de 700 grammes, « avec l'intention de tuer », a noté le président du tribunal Rudolf Esders.

Pour leur part, Tobias Reifschlaeger, 25 ans, Frank Renger, 31 ans, et Christopher Rauch, 24 ans, ont été condamnés respectivement à six ans, cinq ans et trois ans et demi d'emprisonnement pour coups et blessures graves.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

## Cinq blessés légers dans un accident

Une collision entre deux voitures a fait cinq blessés légers, en début d'après-midi hier, à l'angle du boulevard Pie-IX et de la rue Sainte-Catherine Est. Les pompiers de la Ville de Montréal ont été appelés sur les lieux afin de dégager les occupants d'une des autos. La cause de l'accident est encore inconnue.

## Plongeur mort par témérité

Presse Canadienne  
QUÉBEC

C'est essentiellement la témérité qui a causé la mort de Jean-François Tremblay, lors d'une expédition de plongée sous-marine, le 20 février 1999, dans la rivière Saguenay.

Le rapport du coroner André Bergeron établit que l'homme de 26 ans a plongé malgré les avis de plusieurs personnes qui avaient tenté de l'en dissuader.

Détenteur des certifications nécessaires, il n'avait cependant jamais plongé sous la glace.

Bien que sachant qu'il était plus sécuritaire de plonger en duo, il a fait son expédition seul, attaché à une corde, laissant un ami à la surface pour le remonter en cas de pépin.

Le 20 février, Tremblay s'est rendu dans les secteurs de l'Anse-à-la-Puce et de l'Anse-à-Benjamin, où deux motoneiges avaient coulé, afin de trouver le moyen de les remonter. Il voulait créer une entreprise de récupération de matériel perdu sous l'eau.

### LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL !

#### CLAVIER ERGONOMIQUE «Smart 104»

compatible Microsoft Windows 98 avec appui poignet

**39\$**

**Logiciel Corel**

WordPerfect 8.0 Fr. comprenant : WordPerfect 8.0, Quattro Pro 8, Corel Presentation 8.0, etc. 100% compatible Word et Excel 98

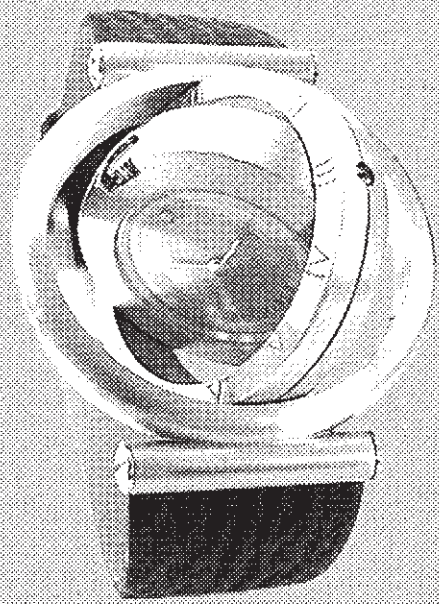
**39\$**

**INFOMONTREAL**  
2400, rue Ste-Catherine Est  
Depuis 1986 **526-7171**

SUR PRÉSENTATION DU COUPON

**BUCHERER**

DE SUISSE



**Montre réversible  
Acier et Or 18k  
De notre collection du Millénaire**



**le Parchemin**

JOAILLIER - ORFÈVRE - DEPUIS 1966  
505 Sainte-Catherine Est, Métro Berri-UQAM  
(514) 845-5243

Ouvert du lundi au samedi

2801788

## Nos résultats d'examen viennent d'arriver du labo.

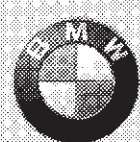


**Les médecins sont formels : BMW est la «voiture la plus sécuritaire du millénaire».** En reconnaissance de son travail d'innovation au chapitre de la prévention des traumatismes, l'IBIA – l'association internationale spécialisée dans l'étude des lésions cérébrales – a décerné à BMW le titre de «voiture la plus sécuritaire du millénaire». Le jury de médecins-experts a d'ailleurs accordé une mention spéciale à notre système de protection pour la tête, tout à fait exclusif. Premier fabricant automobile à recevoir l'appui d'une association aussi respectée, BMW est fière d'arriver, une fois de plus, en tête de liste.



Voiture la plus sécuritaire  
du millénaire selon  
l'association internationale spécialisée  
dans l'étude des lésions cérébrales

© BMW Canada Inc. -BMW-, le logo BMW et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc. Pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous, composez le 1 800 667-6679. Visitez notre site Web : [www.bmw.ca](http://www.bmw.ca).



Le plaisir  
de conduire.™

2787095

Surveillez notre circulaire de novembre  
dans le journal d'aujourd'hui.

De grandes économies hivernales vous attendent... **L'Équipeur**

**L'Équipeur**

Vêtements performants

2786024

# L'AN 2000 TIENT DÉJÀ SES PROMESSES

CHRYSLER



le génie exprimé avec passion

Nos modèles 2000 débarquent en ville! Profitez de ces offres de lancement irrésistibles.



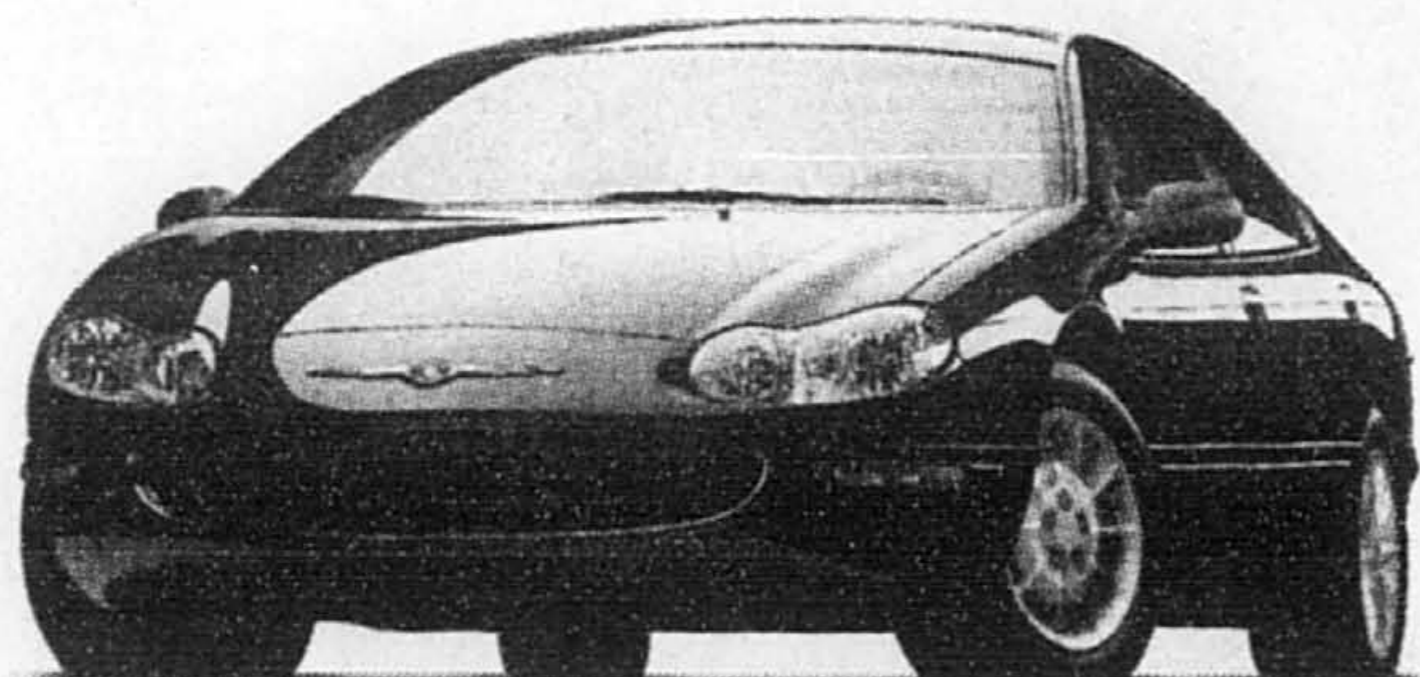
## CHRYSLER 300M 2000

Une silhouette ultramoderne et l'âme d'une championne

**399\$\***  
par mois

Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 5 770 \$  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.

- Moteur V6 en aluminium à haut rendement de 3,5 litres, 24 soupapes, 253 ch • Transmission automatique • Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et télédéverrouillage électriques • Suspension indépendante aux quatre roues
- Système antipatinage • Alarme antivol • Radio-cassette AM/FM stéréo Infinity avec lecteur de disques compacts et onze haut-parleurs • Sièges avant chauffants à commande électrique • Sièges à dessus en cuir



## CHRYSLER CONCORDE LX 2000

L'exemple absolu d'un design inspiré

**379\$\***  
par mois

Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 3 658 \$  
Taxe sur le climatiseur, transport  
et préparation inclus.

- Moteur V6 en aluminium de 2,7 litres, DACT, 24 soupapes, 200 ch
- Transmission automatique • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et télédéverrouillage électriques • Sièges avant à commande électrique
- Radiocassette AM/FM stéréo, amplificateur et huit haut-parleurs
- Sièges en tissu de catégorie supérieure



## CHRYSLER INTREPID 2000

Une berline familiale aux performances exaltantes

**22 799\$\*\*** OU **319\$\***  
à l'achat par mois

Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 3 666 \$  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.

- Moteur V6 en aluminium de 2,7 litres, DACT, 24 soupapes, 200 ch • Transmission automatique • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques
- Suspension indépendante aux quatre roues • Régulateur de vitesse

Pour seulement  
**20\$\*** de plus par mois,  
louez l'Intrepid ES.

• Transmission AutoStick® • Roues de 16 po en aluminium  
• Sièges en tissu de catégorie supérieure • Siège du conducteur  
à commande électrique • Télédéverrouillage/éclairage d'accueil  
• Phares antibrouillard



## CHRYSLER CIRRUS LX 2000

Modèle à habitacle avancé à un prix très civilisé

**279\$\***  
par mois

Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 2 770 \$  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.

- Moteur de 2,4 litres, DACT, 16 soupapes • Transmission automatique
- Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques
- Régulateur de vitesse • Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs



## CHRYSLER NEON LE 2000

La petite des grandes berlines Chrysler

**219\$\***  
par mois

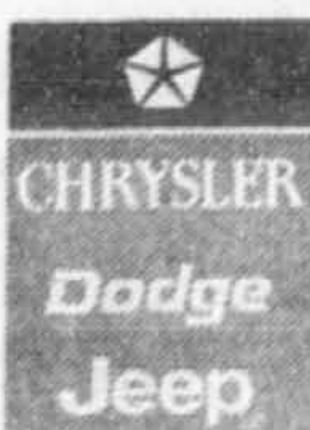
Location, terme de 48 mois. Comptant  
initial de 2 530 \$. Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.  
Aucun dépôt de sécurité.

**0%†**  
d'intérêt à l'achat,  
jusqu'à 48 mois.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE POUR SEULEMENT 8 \$\* DE PLUS PAR MOIS.

- Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 ch • Transmission manuelle à cinq vitesses
- Roues de 15 po en aluminium • Climatiseur • Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs
- Changeur pour quatre disques compacts au tableau de bord • Suspension indépendante aux quatre roues
- Volant inclinable • Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



\* Tarifs mensuels établis d'après la 300M 2000 26M, la Concorde 2000 22D, l'Intrepid 2000 22C (319 \$/231 (339 \$) et la Cirrus 2000 24B. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 \$ le km. \*\* Transport (810 \$) en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Tarifs mensuels de 219 \$/227 \$ établis d'après la Neon 2000 21D + RDW + WJA/22D + RDW + WJA. Le premier versement sera exigé. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 km, au taux de 8 \$ le km. ‡ Taux de financement de 0 % à l'achat jusqu'à 48 mois sur toutes les Neon 2000. Le financement exclut les immatriculations, les assurances et les taxes. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Inc. \*† Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Inc. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Photos à titre indicatif seulement. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca).

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep inc.

